



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

## L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Renforcer l'entrepreneuriat féminin en Afrique

Premier projet de rapport

Août 2017

## Table des Matières

Remerciements.....	ii
Avant-propos.....	iii
Résumé Exécutif.....	iv
<b>Introduction.....</b>	<b>1</b>
Contexte.....	2
Méthodologie.....	3
Principaux résultats.....	5
Recommandations stratégiques.....	6
<b>Où se trouvent les femmes entrepreneurs en Afrique ? .....</b>	<b>9</b>
Les femmes africaines dans les marchés du travail .....	9
Femmes Entrepreneurs en Afrique .....	13
Entrepreneurs féminins parmi les entreprises formelles .....	20
Entrepreneurs féminins parmi les entreprises informelles .....	25
Femmes entrepreneurs en microentreprises .....	30
<b>Quelles contraintes font face les entreprises? .....</b>	<b>34</b>
Entreprises formelles et profil des contraintes .....	36
Entreprises informelles et profil des contraintes.....	42
Microentreprises et profil des contraintes.....	48
<b>Relier l'entrepreneuriat à l'autonomisation? .....</b>	<b>56</b>
Entrepreneurs féminins et résultats d'entreprise.....	56
L'auto-emploi et le pouvoir de prise de décision.....	65
<b>Leçons de politique .....</b>	<b>73</b>
L'inclusion financière.....	80
Lois, institutions et entrepreneuriat féminin .....	89
<b>Conclusion .....</b>	<b>97</b>
<b>Les Références.....</b>	<b>99</b>

## Remerciements

Le rapport «*Women’s Economic Empowerment in Africa: Boosting Female Entrepreneurship*» (*L'autonomisation économique des femmes en Afrique : le renforcement de l'entrepreneuriat féminin*) a été élaboré par Mme Thokozile Ruzvidzo, Directrice de la Division Politique de Développement Social (SDPD) et le Coordonnateur du Centre Africain pour le Genre (ACG) de La Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Des commentaires ont été sollicités lors de l'examen interne réalisé par le Centre Africain du Genre en Novembre 2017 qui définissait les principaux paramètres de ce rapport. Les participants sont Thokozile Ruzvidzo, Ngone Diop, Gonzague Rosalie, Keiso Matashane-Marite, Maharouf Oyolola, Deborah Abebe, Maria Dombaxi et Helen Asfaw. L'auteur principal de ce rapport est Selahattin Selsah Pasali, Responsable des affaires économiques associées. Le rapport a été relu par Elizabeth Abebe et Tewodros Alemayehu. Les résultats préliminaires de ce rapport ont été partagés avec le personnel de la CEA en Mars 2017 lors du séminaire Brown Bag Lunch de SDPD où les participants ont fourni des idées importantes. Nous remercions tout spécialement les commentaires subsadants fournis par Saurabh Sinha, Deniz Kellecigolu et Sandra Zawedde.

La CEA remercie les participants pour leurs commentaires et conseils donnés lors de leur participation à la réunion organisée par un groupe d'experts le 24 et 25 août 2017 à Addis-Abeba dans le but d'examiner la première version préliminaire du rapport.

La CEA remercie également le Global Enterprenenurship Monitor pour la mise à disposition de données actualisées non accessibles au public ainsi que l'équipe Enterprise Surveys de la Banque mondiale pour son assistance.

L'équipe du rapport apprécie la fourniture de documents par l'équipe de controle ... et .... celle chargée de la mise en page, la conception et l'impression du rapport. Le rapport final a été correctement modifié par ....

Le personnel de la CEA a apporté un soutien à l'équipe chargée de l'élaboration du rapport: Tigist Eshetu, Abraham Kassa, Hannan Mohamed et Berhanu Tesfaye.

## Avant-propos

L'avant-propos est rédigé par le Secrétaire exécutif ou le Responsable des questions économiques de la CEA.

## Résumé Exécutif

L'autonomisation économique des femmes est un processus par lequel les femmes augmentent leur capital humain, financier et matériel au fur et à mesure qu'elles bénéficient des opportunités économiques. Le renforcement de l'entrepreneuriat féminin, actuellement un domaine politique inexploité par les États membres, a un impact considérable sur l'autonomisation économique des femmes car seule une minorité des femmes africaines occupent un emploi salarié formel, il n'y a aucun espoir concernant la transition des emplois vulnérables occupés par les femmes à un emploi salarié formel

L'objectif de ce rapport est donc d'identifier les parcours spécifiques à chaque pays afin d'optimiser le potentiel entrepreneurial des femmes, de relever les défis auxquels elles sont confrontées et de partager les leçons stratégiques tirées des interventions politiques.

Afin de permettre aux femmes d'occuper un emploi plus productif, ce rapport est basé sur une approche empirique axée sur des données et s'appuie exclusivement sur des méthodes quantitatives utilisant des données fournies par l'Angola, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Égypte et le Mali pour (i) établir le profil des femmes entrepreneurs à chaque étape et présenter les caractéristiques de leurs entreprises / activités dans le secteur formel et informel, (ii) lister les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneurs dans chaque secteur, les inégalités de sexes et enfin (iii) évaluer la performance de leur entreprise. Une des faiblesses de ce rapport est l'absence de données qui obligent les experts à se focaliser dans l'économie urbaine non agricole. Les résultats clés sont les suivants peuvent être mis en valeur :

- Les marchés du travail en Afrique ne sont pas propices à l'autonomisation économique des femmes, car les femmes exercent des emplois indépendants et vulnérables mal rémunérés, elles font face à une ségrégation sectorielle et professionnelle et doivent surmonter des obstacles juridiques qui leur empêchent de bénéficier des opportunités économiques.
- Les barrières juridiques, les subventions insuffisantes et la pauvreté forcent les femmes à se sélectionner de manière autonome dans l'esprit d'entreprise axée sur la nécessité dans le secteur des services.
- La prévalence des entreprises appartenant aux femmes varie en Afrique, mais reste inférieure à 30%. Dans le secteur formel et informel, les entreprises appartenant à des femmes sont largement présentes dans le secteur tertiaire, à l'exception de l'Égypte, où seulement 4% des entreprises formelles appartiennent à des femmes. La majorité des entreprises appartenant à des femmes sont des petites entreprises qui opèrent dans le commerce de gros et de détail et dans l'hôtellerie et la restauration. Les entreprises appartenant aux femmes sont plus jeunes et moins orientées vers l'export.

Le monde des affaires et les entreprises appartenant aux femmes font face aux mêmes défis que les entreprises appartenant aux hommes. L'accès au financement fait partie des principales difficultés rencontrées par les femmes occupant des emplois formelles, informelles et possédant des microentreprises. Seule une minorité des entreprises a déclaré avoir des prêts. La majorité des achats d'actifs et le fonds de roulement est financé par les bénéfices non répartis.

- Ceratines entreprises refusent de déclarer leurs taxes et ne sont donc pas régularisées. La régularisation devrait permettre à la plupart de ces entreprises de passer au statut d'entreprises formelles qui leur permettrait d'accéder aux marchés de la finance.
- Les entreprises appartenant à des femmes en moyenne sont moins productives que leurs homologues masculins. Elles sont également moins susceptibles d'innover et de produire. Pourtant, contrôler le secteur, la taille et l'emplacement des entreprises permettraient de réduire leurs lacunes et de fermer en Angola, au Cameroun et au Mali. En RD Congo, le total des ventes annuelles par travailleur est de 90 000 USD moins que dans les entreprises gérées par des femmes, alors qu'en Égypte il est de 17 000 USD.
- Les entreprises appartenant à des femmes, en particulier les entreprises informelles et les microentreprises, sont beaucoup plus susceptibles d'embaucher des employées que des entreprises appartenant à des hommes. Dans la plupart des pays sélectionnés, le différentiel dépasse 1 employé féminin supplémentaire parmi les entreprises appartenant à des femmes par rapport aux entreprises appartenant à des hommes.

Le rapport se concentre sur trois domaines stratégiques essentiels qui représentent un grand potentiel permettant d'améliorer l'autonomisation économique des femmes en renforçant l'entrepreneuriat féminin, y compris les politiques actives du marché du travail, l'inclusion financière, les lois et la réglementation.

L'outil politique le plus direct et à court terme pour les États membres consiste à expérimenter des politiques actives du marché du travail, telles que la formation professionnelle et les programmes de promotion de l'entrepreneuriat :

- Formation de compétences par lots, p. L'alphabétisation des adultes et la numératie, la littératie financière, les compétences commerciales et entrepreneuriales avec les transferts de capital, p. Le capital de démarrage, les subventions en espèces, les microcrédits ou les transferts en nature, permettront aux femmes d'exercer des activités génératrices de revenus qui seront plus productives et lucratives.
- Contrairement aux hommes, les femmes font face à plusieurs contraintes notamment les normes sociales qui réduisent leurs rôles dans les entreprises, la priorité des femmes étant de s'occuper de leur ménage, aussi, les mariages précoces et les grossesses chez les adolescents, les crédits contractés auprès d'autres ménages et la pauvreté.
- Les possibilités de réseautage pour les entrepreneurs féminins doivent être prises en charge. Les données montrent que les femmes chefs d'entreprise organisées disposent d'un meilleur pouvoir de négociation collectif et individuel, d'un meilleur accès aux services et aux intrants de base, collaborent entre elles. Bien que l'accès au financement soit souvent considéré comme la plus grande contrainte. Il n'existe aucune preuve sur l'utilisation des prêts contractés par les femmes. Les recommandations politiques suivantes émergent :
- L'inclusion financière n'est pas seulement l'accès au crédit. En l'absence de marchés d'assurance, il est primordial que les femmes entrepreneurs aient accès à des comptes d'épargne formels pour

leurs entreprises, indépendamment de leurs comptes personnels. Les femmes entrepreneurs restent beaucoup plus vulnérables à la baisse de recettes que les entrepreneurs masculins.

- Les femmes sont de meilleures clientes car leurs taux de remboursement sont plus élevés. Les antécédents de crédit des femmes doivent donc être capturés pour aider les femmes à passer des IMF aux banques commerciales. L'élargissement de l'interprétation des actifs pour inclure les biens mobiliers pourrait également aider à atténuer les exigences strictes en matière de garanties.
- Les conditions de prêt auprès des IMF doivent être améliorées.
- Le ciblage est essentiel. Les femmes les plus démunies ou les plus marginalisées ont moins accès au crédit, toutefois, elles réalisent de bons chiffres d'affaire lorsqu'elles contractent un prêt.
- La banque mobile a joué un rôle important en Afrique pour permettre aux femmes d'accéder aux services financiers. C'est aussi un excellent instrument pour sécuriser les actifs, les prêts et les économies.

Enfin, les cadres juridiques africains exigent l'intégration de la dimension du genre. Bien que de nombreux pays reconnaissent les lois statutaires, les instruments juridiques valables, la mise en œuvre et les problèmes d'application émanent souvent des normes sociales et des traditions locales.

- Les inégalités de droits entre les femmes mariées et non mariées doivent être immédiatement résolues. Ce rapport démontre que la majorité des femmes qui possèdent des entreprises sont mariées.
- L'accès des femmes aux conseils juridiques doit être encouragé et les organisations qui luttent pour leurs accès doivent être soutenues. Ce rapport montre que des progrès notables ont eu lieu en Afrique en 1960-2010 et 2010-2016. Dans les zones rurales, les femmes ignorent leurs droits.
- Le droit coutumier est très puissant en Afrique. Les valeurs positives sur l'égalité des sexes doivent être identifiées dans les traditions locales et publiées. Le problème de l'application de la loi peut également être atténué en renforçant le rôle des femmes à tous les niveaux de l'appareil judiciaire, en particulier dans les zones rurales où le droit coutumier est appliqué.

## Introduction

L'autonomisation économique des femmes est un processus qui permet d'augmenter le capital humain, financier et matériel des femmes au fur et à mesure qu'elles bénéficient des opportunités économiques. Former les femmes ayant un capital humain, augmenter leur portefeuille d'actifs financiers et physiques et favoriser leur accès à l'emploi décent avec des salaires plus élevés.

La conséquence attendue de ce processus est une agence plus forte par des femmes dans le domaine privé, c'est-à-dire une participation accrue au processus de prise de décision intra-ménage en matière de consommation, de distribution et de production, et la sphère publique, c'est-à-dire leur permettre d'accéder aux institutions du secteur public ainsi que la société civile. Les décideurs doivent reconnaître deux problèmes critiques.

Tout d'abord, compte tenu de la nature multidimensionnelle de l'autonomisation économique des femmes, les progrès peuvent ne pas s'observer dans chaque facteur constitutif de façon égale et simultanée. Par exemple, soutenir les femmes avec des programmes de formation professionnelle ou de promotion de l'esprit d'entreprise peut encourager les femmes à participer à la vie active et à augmenter leurs revenus, mais ne peut les protéger contre diverses formes de violence au moins à court terme.

Deuxièmement, le processus d'autonomisation économique est dynamique tout au long du cycle de vie. Les politiques doivent donc exploiter les épisodes de responsabilisation inhérents au cycle de vie des femmes.

L'entrepreneuriat féminin est un domaine politique inexploité qui offre le plus grand potentiel de croissance économique inclusive et durable ainsi que la transformation structurelle en Afrique. La plupart des pays atteignent les limites de la croissance économique grâce à la consommation, au financement extérieur, aux ressources naturelles ou à diverses bulles. Il existe un besoin prononcé de croissance de la productivité dans les secteurs prioritaires. Des preuves<sup>1</sup> croissantes indiquent une relation négative entre l'inégalité entre les sexes et la croissance de la productivité et l'avenir ne sera pas brillant, à moins que la moitié de la population ne s'engage dans un travail productif avec des conditions décentes. Compte tenu des conditions du marché du travail en Afrique, le renforcement de l'entrepreneuriat féminin est le principal outil politique à court terme pour améliorer les opportunités économiques des femmes, ce qui accélère leur autonomisation économique. Cependant, ils représentent toujours une minorité de tous les entrepreneurs, en particulier parmi les entreprises formelles et les plus grandes dans des secteurs lucratifs en Afrique

---

<sup>1</sup> Kazandijan, R., Lisa Kolovich, KalpanaKochnar et Monique Newiak (2016). *Égalité des sexes et diversification économique. Document de travail du FMI: WP / 16/140. Fonds monétaire international: Washington, DC*  
*La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le Millénum*

et contrairement aux hommes, font face à de graves contraintes telles que la pauvreté temporelle et les normes sociales non soutenues.

Étant donné le manque de recherches récentes en provenance d'Afrique et en gardant à l'esprit les prémisses mentionnées ci-dessus, l'Initiative pour l'autonomisation économique des femmes en <sup>1</sup>Afrique : stimuler le rapport sur l'entrepreneuriat féminin se concentre sur l'entrepreneuriat féminin comme point d'entrée clé pour améliorer l'autonomisation économique des femmes à travers le continent. Le but de ce rapport est de définir le contexte pour identifier les voies propres à chaque pays afin d'optimiser le potentiel entrepreneurial des femmes, de relever les défis auxquels sont confrontés les femmes entrepreneurs ou les entrepreneurs à venir et de partager les leçons politiques des interventions politiques.

## Contexte

Les États membres africains ont pris de l'engagement et prennent des mesures cruciales pour promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en adhérant à des instruments<sup>2</sup> clés à l'échelle mondiale et régionale et en intégrant le genre dans les politiques, la planification, les programmes et les cadres législatifs nationaux, reconnaissant ainsi la centralité de l'égalité entre les sexes et la réalisation du développement socio-économique et politique. L'Agenda 2030 sur les objectifs du développement durable et l'Agenda 2063 imposent une pression immense aux États membres pour qu'ils améliorent l'égalité des sexes à part entière, mais aussi en raison des externalités positives qui découlent de l'autonomisation des femmes vers la réalisation d'autres objectifs de développement. Les États membres en Afrique sont donc très disposés à expérimenter des interventions politiques pour accélérer le processus d'autonomisation économique des femmes.

Il existe une multitude de défis contre l'autonomisation économique des femmes par l'esprit d'entreprise. L'Afrique abrite des pays où les taux d'activité des femmes sont très différents, l'Afrique du Nord représentant l'extrémité inférieure de la distribution où l'écart de genre entre les taux de participation augmente jusqu'à 25-30% du PIB en Algérie, en Égypte et Tunisie<sup>3</sup>. Au-delà de l'Afrique du Nord, la plupart des femmes dans la population active sont indépendantes et vulnérables aux chocs. Ils travaillent pour leurs propres comptes dans des entreprises à petite échelle avec une performance de croissance faible à des niveaux de productivité lugubres, gagnant

---

<sup>2</sup>La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et sa composante de genre, le solennel Déclaration sur l'égalité entre les sexes et le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits de la femme en Afrique, Protocole de la Communauté de développement en Afrique australe sur le genre et le développement et enfin, l'Agenda 2030 et 2063.

<sup>3</sup> Cuberes, D. et M. Teignier (2016). «Effets globaux des écarts entre les sexes dans le marché du travail: une estimation quantitative». *Journal of Human Capital*, 10 (1), pp. 1-32.

souvent beaucoup moins que les hommes. Dans les centres urbains, les femmes constituent l'épine dorsale des travailleurs indépendants du secteur informel. Dans les zones rurales, les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs familiaux contributeurs dans le secteur agricole où ils travaillent sur des terres qu'ils ne possèdent pas pour des avantages économiques minimaux, le cas échéant. L'Organisation internationale du Travail estime qu'environ 80 pour cent des femmes occupant des emplois vulnérables en Afrique d'ici 2020, alors que le monde subit en moyenne une diminution de l'emploi vulnérable féminin. Une action politique forte est donc profondément nécessaire pour les pays africains à relever cette tendance.

Bien que les défis abondent, les opportunités sont également à portée de vue. Selon le Global Entrepreneurship Monitor, qui examine les attitudes des individus vis-à-vis de l'esprit d'entreprise ainsi que leurs activités entrepreneuriales, les femmes ne sont pas loin derrière les hommes en Afrique, contrairement à d'autres régions, en ce qui concerne la conviction de leur capacité à entreprendre une activité entrepreneuriale, identifier les entreprises rentables, la peur de l'échec et le nombre de personnes dans leur voisinage qui participent à des activités entrepreneuriales. Par rapport à l'Asie et au Pacifique, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes, les femmes africaines se rapprochent beaucoup de moi, mais la parité n'est pas encore observée. Ce qui différencie les attitudes et les activités entrepreneuriales des femmes africaines par rapport aux autres régions, c'est que la première est plus susceptible de s'engager dans un travail indépendant par nécessité que par opportunité, d'où le piège de la pauvreté chez les travailleurs indépendants en Afrique, malgré des heures de travail plus longues, soit il fait des activités commerciales, non commerciales ou domestiques.

L'objectif principal de ce rapport est donc de comprendre quel type d'activité les femmes entreprennent en Afrique, quel type de contraintes elles font face dans leurs activités génératrices de revenus et dans quelle mesure les femmes bénéficient des opportunités économiques et augmentent leur agence. Le défi politique est à portée de main consiste à accroître la qualité de la participation de la main-d'œuvre féminine, ce qui comprend la compréhension et la lutte contre diverses contraintes auxquelles les femmes sont confrontées, y compris les normes sociales, les barrières juridiques, la pauvreté temporelle et les contraintes commerciales opérationnelles, entre autres.

## Méthodologie

Dans le but de soutenir l'objectif de faire progresser les femmes dans un travail plus productif, ce rapport suit une approche empirique axée sur les données et repose exclusivement sur des méthodes quantitatives pour:

- (i) Profiler les femmes entrepreneurs à chaque étape et mettre en évidence les caractéristiques de leurs entreprises / activités en formel Et le secteur informel,
- (ii) Répertorier les contraintes auxquelles sont confrontées les femmes entrepreneurs dans chaque secteur, ainsi que les écarts entre les sexes et enfin
- (iii) Évaluer la performance de leur entreprise et fournir un lien avec l'augmentation de l'agence et de la voix des femmes.

Alors que le rapport fait un effort pour apporter des preuves de la majorité des pays africains, en raison de la brièveté de l'espace, cinq pays sont choisis dans chaque sous-région pour une analyse approfondie à l'aide de données individuelles et de niveau d'entreprise. Ces pays comprennent l'Égypte (Afrique du Nord), la République démocratique du Congo (Afrique de l'Est), le Mali (Afrique de l'Ouest), le Cameroun (Afrique centrale) et l'Angola (Afrique australe) et représentent un large éventail de structures économiques à différents niveaux de développement.

Il existe deux sources de données principales utilisées par ce rapport.

Tout d'abord, les données à l'échelle de l'entreprise proviennent des Sondages auprès des entreprises de la Banque mondiale (ES). Compte tenu de la nature de l'entrepreneuriat féminin en Afrique, l'analyse empirique est centrée sur les entreprises informelles et les microentreprises, mais comprend aussi des entreprises formelles. L'ES pour les entreprises formelles, informelles et micro-entreprises contient de nombreuses informations concernant les caractéristiques de l'entreprise, les antécédents des propriétaires, les contraintes rencontrées par les propriétaires et les gestionnaires et une multitude d'indicateurs de performance.

Deuxièmement, des données individuelles sur les attitudes, la motivation et les attentes des entreprises sont obtenues auprès du Global Entrepreneurship Monitor qui identifie les entrepreneurs masculins et féminins à des étapes différentes des activités commerciales. Bien que les statistiques descriptives constituent l'épine dorsale de ce rapport, des méthodes statistiques et économétriques simples sont utilisées pour tester diverses hypothèses afin de réduire les dimensions de la grande réduction des données et de contrôler une foule de variables qui sont pertinentes pour une comparaison significative.

Le rapport est structuré de la manière suivante.

Le chapitre II fournit un aperçu détaillé des profils d'emploi et d'entrepreneuriat féminins en Afrique. Ce faisant, il se concentre sur les entrepreneurs en place ainsi que sur les nouveaux entrants et met en évidence les caractéristiques individuelles et de niveau d'entreprise, y compris la distribution par secteur et taille, l'orientation vers l'exportation et les attentes de croissance.

Les contraintes des catalogues du chapitre III, les propriétaires d'entreprises se rapportent à leurs opérations selon le sexe du propriétaire et le secteur et le type de l'entreprise.

Le chapitre IV se concentre sur les indicateurs qui favorisent l'autonomisation économique des femmes, y compris des indicateurs de performance solides ainsi qu'une variable qui mesurent la participation des femmes au processus décisionnel dans le ménage, en particulier en utilisant des données à niveau individuel.

La section V établit des leçons stratégiques basées sur une vaste revue de la littérature sur l'expérimentation avec des politiques actives du marché du travail, ainsi que sur l'analyse au niveau des pays de l'inclusion financière et des lois et règlements qui concernent l'accès des femmes aux opportunités économiques.

La principale limitation de ce rapport est qu'il s'agit d'un rapport purement axé sur les données, d'où la disponibilité des guides de données mettant l'accent sur certaines contraintes et secteurs. La principale source de données de ce rapport concerne les activités entrepreneuriales dans l'économie urbaine non agricole. De plus, les contraintes sociales manquent en grande partie de l'analyse en raison du manque de données. Par exemple, des expériences<sup>4</sup> de laboratoire récentes ont révélé que les femmes font face à 8 pour 100 de la «taxe parentale» en Afrique, selon laquelle ils s'attendent à ce qu'ils devront partager une partie importante de leur capital, alors qu'il n'y a pas de preuve pour les hommes. En outre, les femmes consacrent une quantité considérable de ressources aux dépenses des ménages et au temps consacré aux tâches ménagères. Le rapport ne parvient pas à relier ces contraintes sociales aux activités entrepreneuriales et au succès et s'appuie sur une littérature académique rigoureuse pour combler l'écart.

## Principaux résultats

Parmi les nombreuses constatations de ce rapport, les éléments suivants peuvent être soulignés en avance :

- Les marchés du travail à travers l'Afrique ne sont en aucun cas favorables à l'autonomisation économique des femmes, car les femmes sont bloquées dans des emplois vulnérables et souffrent de vastes écarts de salaire et de revenu, de ségrégation sectorielle et professionnelle et font face à des obstacles juridiques contre les opportunités économiques.
- La majorité des femmes employées sont des travailleurs autonomes vulnérables en tant que travailleurs à leur propre compte et travailleurs familiaux contributeurs. En tant que tel, la majorité des femmes entrepreneurs en Afrique, à la fois les entrepreneurs débutants et les propriétaires d'entreprises établies, travaillent à leur compte par nécessité plutôt que par opportunité. Les contraintes légales, les incitations insuffisantes et la pauvreté temporelle contribuent au choix de l'option entrepreneuriale nécessaire aux femmes dans le commerce de gros et de détail ou dans les secteurs de l'hôtellerie et du restaurant.
- La prévalence des entreprises appartenant à des femmes varie en Afrique. Parmi les entreprises formelles dans certains pays, la proportion des femmes varie de 4% en Egypte et de 31% au Cameroun. Parmi les entreprises informelles, les taux de prévalence sont plus élevés, avec 15% en Egypte et 34% au Cameroun. Dans le secteur formel et informel, les entreprises appartenant à des femmes sont largement présentes dans le secteur des services, à l'exception de l'Égypte. Enfin, parmi les micros entreprises de certains pays, CaboVerde est le plus proche de la parité entre les sexes, tandis que la RD Congo et le Zimbabwe rapportent 25 pour cent de toutes les

---

<sup>4</sup>Jakiela, Pamerla et Owen Ozier. (2012). *L'Afrique a-t-elle besoin d'un théorème de KinRotten? Preuves expérimentales des économies villageoises. Document de travail de recherche sur les politiques 6085. Washington, DC: Banque mondiale*

microentreprises formelles appartenant à des femmes. Au Burkina Faso, au Kenya et au Cameroun, les taux de prévalence se situent entre 12% et 17%.

- En ce qui concerne les caractéristiques clés des entreprises formelles appartenant à des femmes, le premier résultat est que la majorité est faible, atteignant 94% en Égypte. Les exportations et la majorité sont inférieures à 10 pour cent dans le secteur des services, en particulier dans le commerce de gros et de détail, les hôtels et les restaurants. Cette ségrégation sectorielle s'applique aux microentreprises, mais il est intéressant que les entreprises appartenant à des femmes soient beaucoup plus susceptibles d'être fabriquées, mais à des échelles inférieures de la chaîne de valeur. Ils sont aussi des entreprises beaucoup plus jeunes et opèrent principalement à la maison.
- Dans le monde des affaires, les entreprises appartenant à des femmes sont confrontées à des défis similaires pour les hommes, en particulier lorsque les entreprises féminines et masculines du même secteur, la formalité et l'emplacement sont comparées. L'accès au financement fait partie des principales contraintes que représentent les femmes parmi les formelles, informelles et les microentreprises. Bien que seule une minorité d'entreprises déclarent avoir des prêts, parmi ceux qui ne le font pas, la principale réponse est qu'ils n'ont pas besoin de prêts. La majorité des achats d'actifs et du fonds de roulement est financé par des bénéficiaires non répartis qui détiennent également des entreprises appartenant à des hommes. Notez que le profil des contraintes varie considérablement selon les pays, les secteurs, la formalité et la taille.
- La majorité des entreprises informelles dans certains pays identifient les obstacles non structurels à la formalisation puisque seuls quelques déclarations de taxes sont la raison principale de leur non formalisation. La rationalisation du processus de formalisation devrait permettre à la plupart de ces entreprises de passer à des entreprises formelles car elles signalent plusieurs avantages attendus allant de l'accès aux financements aux marchés.
- Les entreprises appartenant à des femmes en moyenne sont moins productives que leurs homologues masculins. Ils sont également moins susceptibles d'innover de nouveaux produits et procédés de production. Pourtant, le contrôle du secteur, de la taille et de l'emplacement des entreprises réduit ces lacunes et se ferme en Angola, au Cameroun et au Mali. En RD Congo, le total des ventes annuelles par travailleur est de 90 000 USD moins dans les entreprises appartenant à des femmes, alors qu'en Égypte, ce chiffre diminue à 17 000 USD.
- Les entreprises appartenant à des femmes, en particulier les entreprises informelles et les microentreprises, sont beaucoup plus susceptibles d'embaucher des employées que des entreprises appartenant à des hommes. Dans la plupart des pays sélectionnés, le différentiel dépasse 1 employé féminin supplémentaire parmi les entreprises appartenant à des femmes par rapport aux entreprises appartenant à des hommes

## Recommandations stratégiques

Le rapport se concentre sur trois domaines stratégiques essentiels qui présentent un grand potentiel pour améliorer l'autonomisation économique des femmes en renforçant l'esprit d'entreprise féminin, y compris les politiques actives du marché du travail, l'inclusion financière et les lois et la réglementation.

L'outil politique le plus direct et à court terme pour les États membres consiste à expérimenter des politiques actives du marché du travail, telles que la formation professionnelle et les programmes de promotion de l'entrepreneuriat:

- Formation de compétences par lots, p. L'alphabétisation des adultes et la numératie, la littératie financière, les compétences commerciales et entrepreneuriales avec les transferts de capital, p. Le capital de démarrage, les subventions en espèces, les microcrédits ou les transferts en nature, peuvent aider les femmes à se transmettre à des activités génératrices de revenus plus productives et lucratives.
- Contrairement aux hommes, les femmes font face à plusieurs contraintes qui peuvent limiter l'impact potentiel des PAMT, y compris les normes sociales contre le rôle des femmes dans les entreprises et les attentes selon lesquelles les femmes doivent donner leur priorité à leur ménage, des pratiques nuisibles telles que les mariages précoces et les grossesses chez les adolescents. Crédit par le biais d'autres membres du ménage et pauvreté sévère. Les PAMT doivent avoir des caractéristiques de conception qui internalisent ces contraintes.
- Une approche holistique du ménage est nécessaire. Le soutien des partenaires et des maris est essentiel non seulement pour assurer le temps des femmes en formation mais aussi sur l'accès des femmes à un capital sécurisé. En outre, les travaux non rémunérés entrepris par les femmes pour leurs partenaires, leurs maris ou leurs familles pourraient également être abordés si les PAMT ont une approche holistique.
- Les possibilités de réseautage pour les entrepreneurs féminins doivent être prises en charge. Les données suggèrent que les femmes chefs d'entreprise organisées disposent d'un meilleur pouvoir de négociation collective, d'un meilleur accès aux services et aux intrants de base, collaborent entre elles pour répondre aux contraintes de compétences et de crédit. Au-delà du pouvoir collectif, les femmes entrepreneurs peuvent également améliorer leur propre pouvoir de négociation individuel dans leurs ménages.

Les données tirées des formations formelles, informelles et des microentreprises montrent que seule une minorité d'entreprises ont accès à des prêts tandis que la majorité affirme que la raison pour laquelle ils ne demandent pas de prêts parce qu'ils n'en ont pas besoin. Bien que l'accès au financement soit souvent considéré comme la plus grande contrainte, il n'est pas clair ce que les femmes pourraient faire avec un tel financement, qu'ils aient des compétences financières et commerciales suffisantes pour utiliser des prêts à des fins productives et rester solvables, compte tenu en particulier du profil de la propriété féminine Les entreprises et le secteur dans lequel elles travaillent. Il n'y a encore aucune preuve sur la façon dont les femmes utilisent les prêts pour passer d'un secteur productif à un secteur productif. Les recommandations politiques suivantes émergent:

- L'inclusion financière n'est pas seulement l'accès au crédit. En l'absence de marchés d'assurance, il est primordial que les femmes entrepreneurs aient accès à des comptes d'épargne formels pour leurs entreprises, indépendamment de leurs comptes personnels. Les femmes entrepreneurs sont beaucoup plus vulnérables aux chocs négatifs sur le revenu que les hommes entrepreneurs et les comptes d'épargne peuvent aider les femmes à atténuer partiellement les risques associés à leurs activités.

- Les femmes sont de meilleurs clients parmi les institutions de microfinance car leurs taux de remboursement sont plus élevés. Les antécédents de crédit des femmes doivent donc être capturés pour aider les femmes à passer des IMF aux banques commerciales. L'élargissement de l'interprétation des biens tels que les biens meubles pourrait également aider à satisfaire les exigences en matière de garanties.
- Les IMF sont bien mieux équipées pour faire affaire avec des femmes clientes. Pourtant, la taille du prêt ainsi que l'échéance sont encore défavorables. Des résultats positifs ont été obtenus à partir des expériences de l'IMF, ce qui a donné plus de temps au remboursement aux entreprises en démarrage.
- Le ciblage est essentiel. Les femmes les plus démunies ou les plus marginalisées sont les plus limitées en termes de crédit et portent les gains maximum dans le cas où le capital est fourni. Pourtant, pour ce groupe, les subventions ou les transferts en nature pourraient être plus appropriés d'abord plutôt que de prêts.
- La banque mobile a joué un rôle critique en Afrique pour aider l'accès des femmes aux services financiers. C'est aussi un excellent instrument pour assurer le contrôle sécurisé des femmes sur les actifs, les prêts et les économies.

Enfin, les cadres juridiques africains exigent l'intégration de la dimension de genre. Il existe des incohérences entre les lois statutaires et les lois coutumières. Bien que de nombreux pays reconnaissent les lois statutaires, les instruments juridiques valables, la mise en œuvre et les problèmes d'application émanent souvent des normes sociales et des traditions locales.

- L'écart géant des droits entre femmes mariées et non mariées doit être immédiatement résolu. Ce rapport constate que la majorité des femmes propriétaires d'entreprises sont mariées, mais elles ne reçoivent pas les droits et les incitations à s'engager dans des activités génératrices de revenus.
- L'accès des femmes aux conseils juridiques doit être encouragé et les organisations qui se concentrent sur cet objectif doivent être soutenues. Ce rapport montre que des progrès louables ont eu lieu en Afrique en 1960-2010 et 2010-2016. Dans quelle mesure les femmes sont conscientes de leurs droits, il n'est pas clair, mais les niveaux d'alphabétisation et l'accès aux médias suggèrent que, surtout dans les zones rurales, les femmes ignorent leurs droits.
- Le droit coutumier est très puissant en Afrique car il a pénétré profondément et largement dans toute la société. Les valeurs positives sur l'égalité des sexes doivent être identifiées dans les traditions locales et publiées. La tension entre le droit coutumier et le droit légal peut également être atténuée en renforçant le rôle des femmes à tous les niveaux de la magistrature en surveillant le rôle du pouvoir judiciaire et surtout dans les zones rurales où le droit coutumier est plus susceptible de s'appliquer.

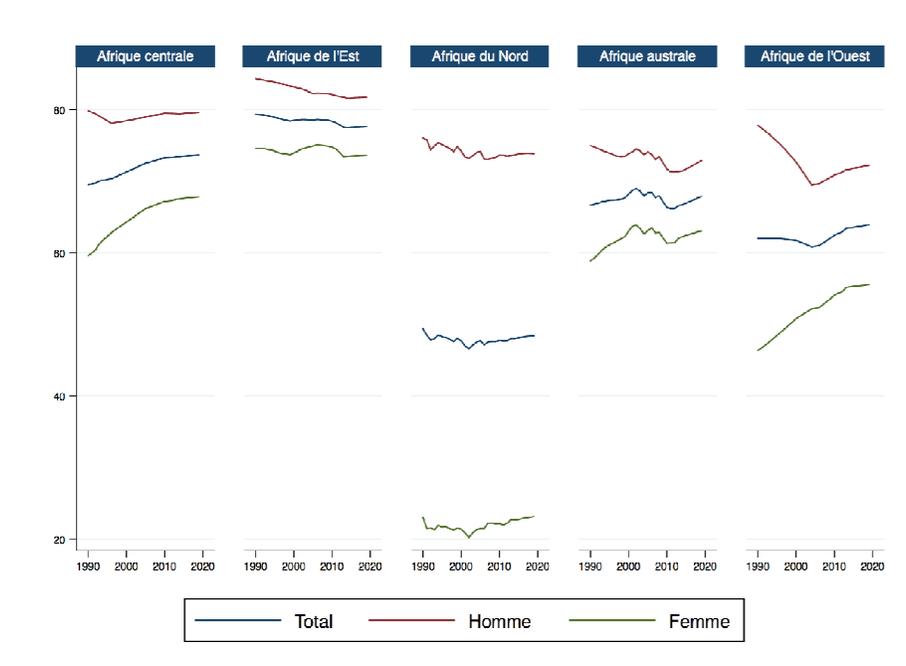
## Où se trouvent les femmes entrepreneurs en Afrique ?

Ce chapitre décrit les marchés du travail africains dans une perspective sexospécifique. Sur la base du niveau des pays, des données, des tendances en quantité et en qualité d'emploi féminin sont analysées pour définir le contexte des femmes occupant un emploi indépendant. En utilisant les données individuelles de Global Entrepreneurship Monitor, le chapitre se poursuit avec une description des femmes entrepreneurs par étape de l'activité entrepreneuriale, du secteur ainsi que de la motivation. Enfin, les données à l'échelle de l'entreprise de World Bank Enterprise Surveys sont utilisées pour comprendre les caractéristiques des entreprises appartenant à des femmes par rapport aux entreprises appartenant à des hommes.

### Les femmes africaines dans les marchés du travail

Les femmes en Afrique participent à la population active à des taux plus élevés que partout dans le monde, avec en moyenne les deux tiers des femmes dans la population active, bien qu'avec de fortes variations sous-régionales. Comme le montre la figure 1 ci-dessous, alors que 20% des femmes participent à l'Afrique du Nord, près de 80% des femmes l'ont fait en Afrique de l'Est. Bien que les taux de participation soient élevés pour les femmes, ils comprennent des femmes au chômage et salariées. Il est important de noter que les taux de chômage des femmes, en particulier pour les jeunes, sont élevés en Afrique et ceux qui sont employés sont souvent sous-employés avec moins de 30 à 35 heures d'offre de main-d'œuvre par semaine.

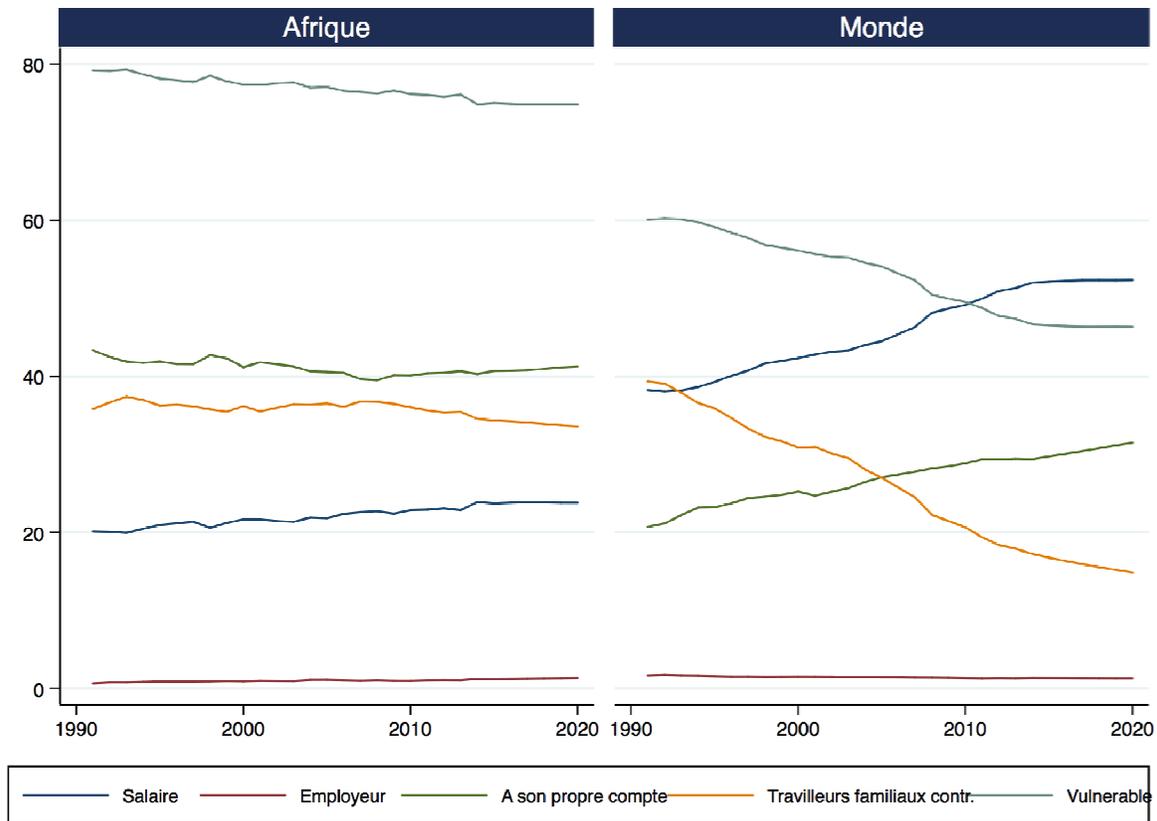
Figure 1. Taux d'activité de la main-d'œuvre féminine par sous-régions (%)



Source de données: ILO-KILM (1990-2020).

Bien que les taux de participation soient encourageants, les États membres sont confrontés à des difficultés difficiles à faire de la femme un emploi productif et de bonne qualité. Les figures II et III ci-dessous fournissent des tendances du statut et du secteur d'activité au fil du temps. La principale cause de préoccupation est la proportion de femmes occupant des emplois vulnérables, c'est-à-dire les travailleurs à leur propre compte et les travailleurs familiaux contributeurs, est extrêmement élevée et devrait atteindre 75% d'ici à 2020.

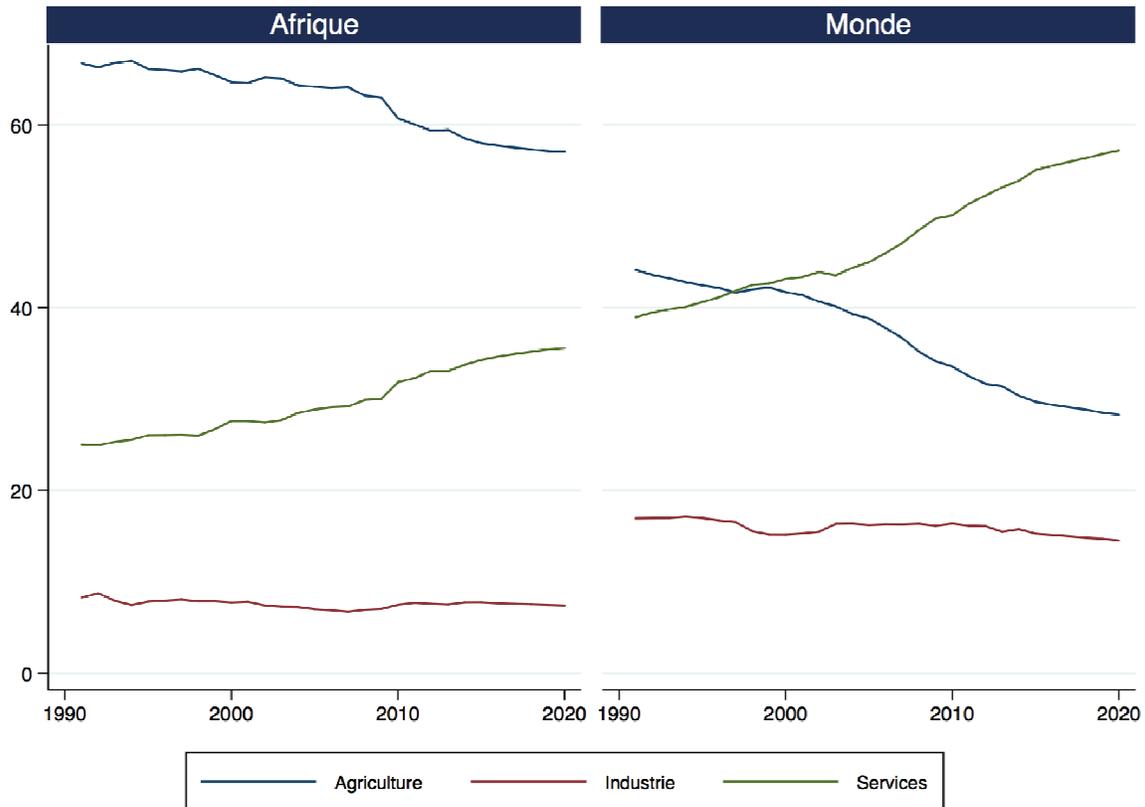
Figure 2. État de l'emploi des femmes (%)



Source de données: ILO-KILM (1990-2020).

Selon le BIT, le travail indépendant comprend les employeurs, les travailleurs du compte propre, les membres des coopératives de producteurs et les travailleurs familiaux contributeurs. La figure 2 compare l'Afrique avec le reste du monde et présente des différences frappantes. Bien que le statut de l'emploi féminin ait été principalement stable en Afrique avec une légère tendance positive dans l'emploi salarié, des changements majeurs se sont produits dans le reste du monde, où la part des femmes salariées dans les travailleurs familiaux contribuant, c'est-à-dire les femmes dans les zones rurales travaillant dans les fermes Ils ne sont souvent pas propriétaires et gagnent un revenu minimum, plus que de moitié. Une tendance commune entre les deux régions est que la part des employeurs chez les femmes salariées n'a été que marginale. La figure II préfigure par conséquent que les femmes entrepreneurs que ce rapport fera du profil ultérieurement constitueront principalement les personnes vulnérables.

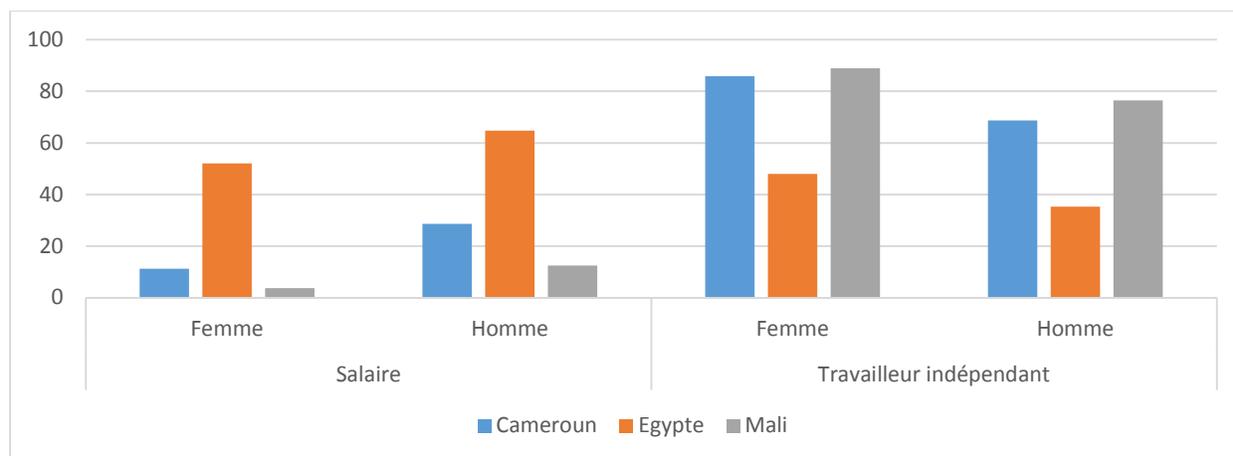
Figure 3. Secteur de l'emploi féminin (%)



Source de données: ILO-KILM (1990-2020).

La désagrégation sectorielle de l'emploi féminin présentée ci-dessus pose des doutes sur l'atteinte de la transformation structurelle profondément nécessaire à travers le continent. L'emploi féminin dans l'industrie a été faible et stable, tandis que le passage de l'agriculture aux services est en train de se faire, quoique à un rythme plus lent par rapport au monde. Alors que l'urbanisation est un processus de développement continu en Afrique, la figure 3 suggère que la plupart des travailleurs indépendants opéreront dans le secteur agricole dans les zones rurales dans un proche avenir. La principale préoccupation ici est que les données sur les femmes indépendantes en milieu rural sont extrêmement limitées. Un inconvénient de ce rapport est que les sources de données clés concernent l'économie non agricole autour des centres urbains. Compte tenu de la proportion de femmes employées dans les zones rurales, il devient primordial que les efforts de collecte de données ne laissent pas la majorité des femmes derrière. Passant des agrégats régionaux aux données au niveau des pays, il convient de noter que les écarts entre les sexes dans la participation à la population active en Angola, au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Égypte et au Mali reflètent fidèlement les variations sous-régionales. L'écart entre les sexes est presque inexistant en RD Congo, tandis que l'Égypte présente les écarts les plus importants suivis par le Mali, l'Angola et le Cameroun.

Figure 4. État de l'emploi, pays sélectionnés (%)



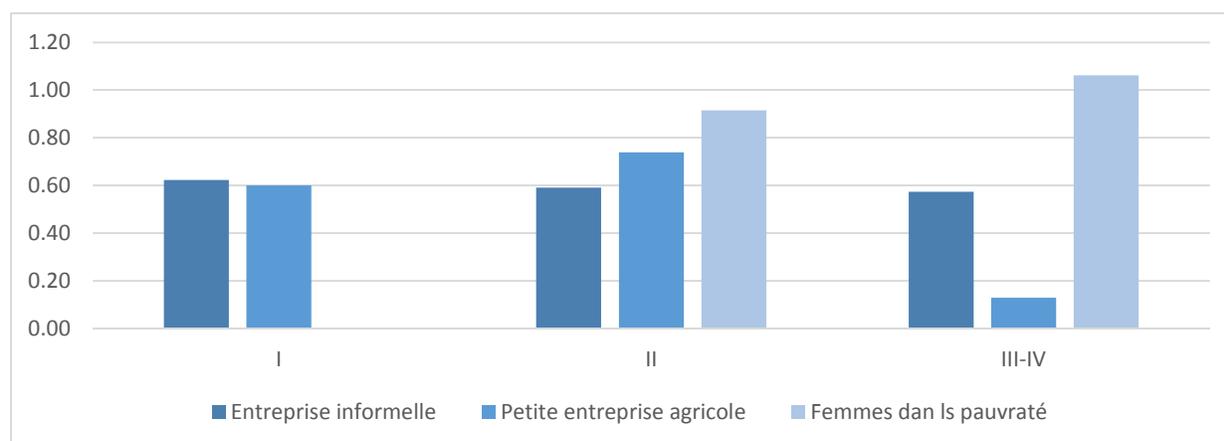
Source de données: ILO-KILM (2007-2010)

Les données sur le secteur et le statut de l'emploi féminin sont disponibles pour le Cameroun, l'Égypte et le Mali, comme le montre la figure 4 ci-dessus. En ce qui concerne le statut de l'emploi, un développement intéressant au Cameroun et au Mali est que la part des travailleurs à compte propre chez les femmes salariées a considérablement diminué, tandis que la part des travailleurs familiaux contributeurs a augmenté de manière concomitante, ce qui ne laisse aucun changement significatif dans la part des personnes vulnérables. Néanmoins, les travailleurs à leur propre compte sont encore le groupe principal des travailleurs autonomes dans les deux pays. Alors que les taux de participation sont légèrement supérieurs à 20 pour cent en Égypte, plus de 50 pour cent des femmes occupées occupent un emploi salarié. L'Égypte a également la plus forte proportion de femmes employées avec 3,1 pour cent des femmes employées dans cette catégorie. Le Cameroun suit le procès avec 1,6 pour cent. Les travailleurs familiaux qui contribuent sont la deuxième plus grande catégorie avec près de deux fois plus de femmes employées dans cette catégorie que chez les travailleurs à leur propre compte. Les données au niveau du sous-secteur indiquent un changement majeur dans l'agriculture où la part des femmes a augmenté de plus de cinq fois de 5% en 1996 à 29% en 2008.

En ce qui concerne la qualité de l'emploi, des écarts de salaire persistants existent dans tous les secteurs. La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (ECA) recueille des données des États membres à l'appui de l'Indice africain de l'égalité des sexes et du développement. À partir de 2017, des données ont été recueillies auprès de 42 États membres dans un délai de 4 tours. La figure 5 ci-dessous présente les écarts de revenu liés au genre en fonction des gains provenant des entreprises informelles et des petites entreprises agricoles. Notez que la parité entre les sexes implique un score de 1, alors que les scores inférieurs à 1 impliquent une disparité entre les sexes à l'égard des femmes. En ce qui concerne les revenus des entreprises informelles, une image cohérente émerge de tous les 4 cycles, les femmes gagnant un peu plus de la moitié de ce que les hommes gagnent de ces entreprises. En ce qui concerne les petites entreprises agricoles, les écarts entre les sexes sont également omniprésents dans les pays de la Ronde I. Parmi les pays de la deuxième phase, on observe moins de lacunes dans cette catégorie par rapport aux entreprises

informelles. Parmi les pays de la Ronde III-IV, les données ne sont disponibles que pour la Guinée, où les femmes gagnent moins de 15 pour cent de ce que les hommes obtiennent de petites entreprises agricoles. Dans l'ensemble, les femmes sont plus susceptibles d'être sous le seuil de pauvreté, bien que les pays de la Ronde III-IV présentent en moyenne une parité en termes de parts équivalentes de ménages dirigés par des femmes et des hommes sous la pauvreté.

Figure 5. Lacunes en matière de revenu du genre en Afrique



Source de données: UNECA (2009-2017)

Par conséquent, l'accès des femmes aux possibilités économiques est très limité en Afrique. Les femmes contribuent souvent à des travailleurs familiaux dans les zones rurales travaillant dans l'agriculture avec un certain niveau de diversification dans les activités informelles génératrices de revenus, alors que dans les zones urbaines, les femmes dominent les travailleurs autonomes du secteur informel. Il n'y a aucune indication de tendances pour attirer les femmes dans un emploi salarié formel. Ainsi, stimuler l'entrepreneuriat féminin avec des améliorations de la productivité est le seul outil politique tangible à court terme.

## Femmes Entrepreneurs en Afrique

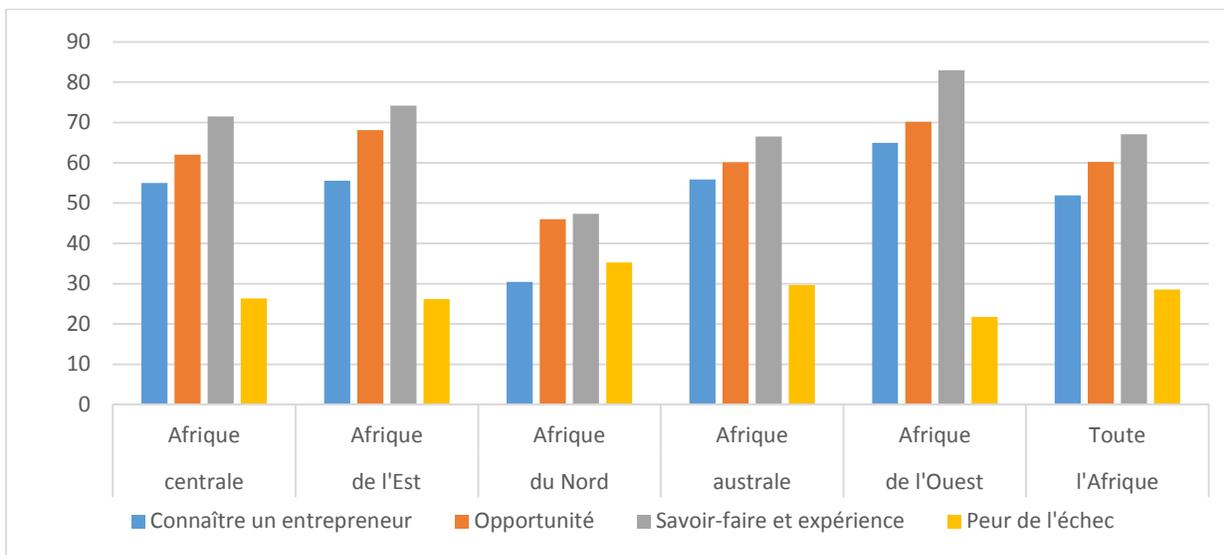
L'entrepreneuriat n'est pas un phénomène unidimensionnel qui peut être facilement défini. Ce rapport s'abstient d'introduire une nouvelle définition et repose sur la définition proposée par le Global Entrepreneurship Monitor (GEM)<sup>5</sup>, un consortium d'institutions de recherche qui recueillent des données à travers le monde sur de nombreux indicateurs qui permettent de cataloguer divers types d'entrepreneurs. Selon GEM, l'esprit d'entreprise est défini comme «toute tentative de création d'entreprise ou de création de nouvelles entreprises, comme le travail autonome, une nouvelle organisation commerciale ou l'expansion d'une entreprise existante, par un individu, une équipe d'individus ou une entreprise établie Entreprise". Il existe plusieurs avantages qui découlent de cette définition. Tout d'abord, l'entrepreneuriat n'est pas réservé aux entreprises formelles enregistrées. Deuxièmement, l'ensemble du processus d'entrepreneuriat depuis

<sup>5</sup> [Http://www.gemconsortium.org/wiki/1149](http://www.gemconsortium.org/wiki/1149)

la phase de planification initiale est internalisé. Enfin, tout type d'activité commerciale est acceptée, ce qui garantit que les femmes qui ne sont pas impliquées dans les secteurs / métiers traditionnels ne sont pas égarées.

Avant de signaler la prévalence de divers types d'entrepreneurs féminins en Afrique, la figure 6 fournit un message inspirant et positif dans la mesure où les femmes en Afrique adoptent profondément les attitudes<sup>6</sup> entrepreneuriales. Plus de 60% des femmes interrogées en Afrique croient qu'elles ont de la capacité, à savoir les connaissances, les compétences et l'expérience requises pour créer une nouvelle entreprise. Plus de 50 pour cent s'attendent à de bonnes opportunités pour démarrer une entreprise au cours des six prochains mois. Seulement moins de 30 pour cent suggèrent que l'échec de la peur les empêcherait de démarrer une entreprise et plus de 50 pour cent peuvent identifier une personne à un niveau personnel qui a commencé une entreprise au cours des 2 dernières années. Par rapport à l'Amérique latine et aux Caraïbes et l'Asie et le Pacifique, ces chiffres sont assez élevés. En outre, les écarts de genre dans les quatre attitudes sont beaucoup plus étroits en Afrique que dans les deux autres régions. Comme on l'a constaté plus tôt dans les caractéristiques du marché du travail, des variations sous-régionales existent, en particulier avec l'Afrique du Nord présentant un attachement inférieur aux quatre attitudes.

Figure 6 Les attitudes entrepreneuriales en Afrique par sous-régions (%)



Source des données: Enquêtes auprès des populations adultes - GEM (2012-2016).

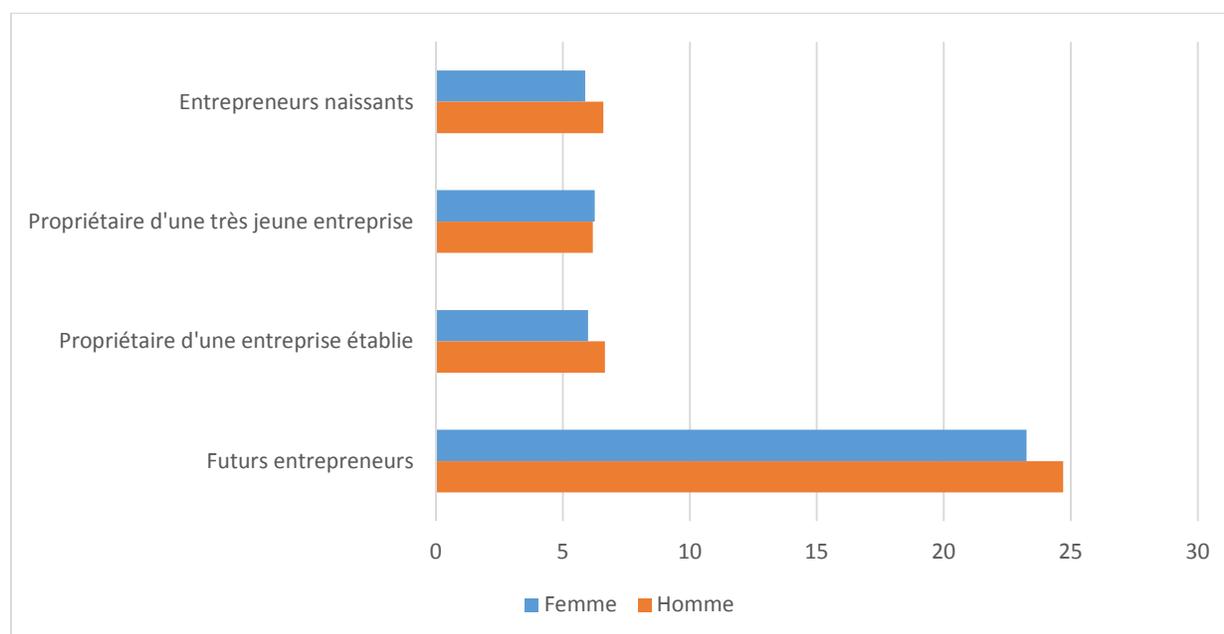
Après avoir recueilli des données sur les activités commerciales, les données GEM permettent de cataloguer différents types d'entrepreneurs tels que les entrepreneurs naissants, les propriétaires d'entreprises de bébés, les propriétaires d'entreprises établis et les entrepreneurs potentiels. Les entrepreneurs naissants sont définis comme des individus qui participent activement à la création d'une entreprise et n'ont pas encore payé leurs employés pendant plus de 3 mois. Les propriétaires d'entreprises de bébés sont propriétaires / gestionnaires de nouvelles entreprises âgées de plus de

<sup>6</sup> Les moyennes nationales sont calculées en utilisant des poids de population adultes de 17 pays entre 2013 et 2016, contenant plus de 45 000 individus

3 mois mais moins de 42 mois. Les propriétaires d'entreprises établis comprennent les propriétaires / gestionnaires d'entreprises de plus de 42 mois. Enfin, les entrepreneurs potentiels sont ceux qui s'attendent à créer une entreprise au cours des 3 prochaines années.

En utilisant des enquêtes sur la population adulte de GEM de 17 pays (2013-2016), il est possible de calculer les taux de prévalence pour différents types d'entrepreneurs et d'étudier les écarts entre les sexes au niveau national et sous-régional. Dans 17 pays, environ 6 pour cent de tous les répondants se déclarent soit des entrepreneurs féminins naissants, soit des propriétaires d'entreprises de bébés ou des propriétaires d'entreprises établis, tandis que plus de 20 pour cent de tous les répondants interrogés peuvent être classés en tant que femmes entrepreneurs futurs, comme indiqué ci-dessous dans le tableau. Cependant, de nombreuses variations existent. Par exemple, chez les entrepreneurs naissants, le taux de prévalence est inférieur à 1% en Egypte et environ 11% en Zambie et au Sénégal, suivi du Burkina Faso, de la Namibie et du Nigeria à environ 10%. Parmi les propriétaires d'entreprises de bébés, le taux de prévalence atteint 16,3% en Ouganda, suivi du Ghana, du Nigeria et de la Zambie à environ 10% alors que dans les pays d'Afrique du Nord comme l'Egypte, l'Algérie et la Tunisie, le taux de prévalence est inférieur à 1%.

Figure 7 Prévalence par type, 17 pays africains (%)

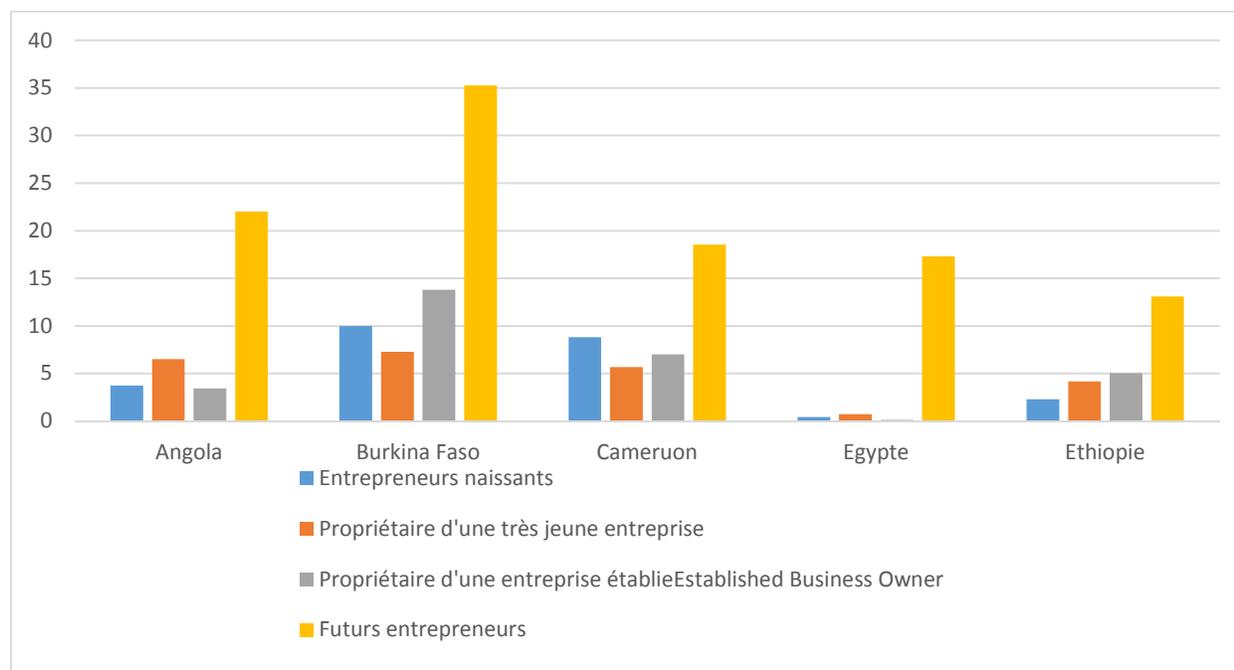


Source des données: Enquêtes auprès des populations adultes - GEM (2012-2016).

Parmi les propriétaires d'entreprises établis, l'Ouganda est à nouveau en tête avec environ 18 pour cent de tous les répondants étant des propriétaires de femmes établis, suivis par le Ghana et le Burkina Faso à environ 14 pour cent. Enfin, parmi les futurs entrepreneurs, la prévalence est de 37% au Sénégal et de 12% en Afrique du Sud. Enfin, il convient de noter que les écarts entre les sexes ne sont pas aussi larges que l'on pourrait s'attendre à la seule exception de l'Afrique centrale et dans une certaine mesure en Afrique de l'Est. Il n'y a pratiquement pas d'écart entre

les sexes en Afrique de l'Ouest et de l'Ouest en ce qui concerne les propriétaires d'entreprises de bébés. L'Afrique centrale en tant que sous-région présente l'écart entre les sexes les plus marqués chez les propriétaires d'entreprises établis.

Figure 8 Prévalence de l'entrepreneuriat par type, pays sélectionnés (%)



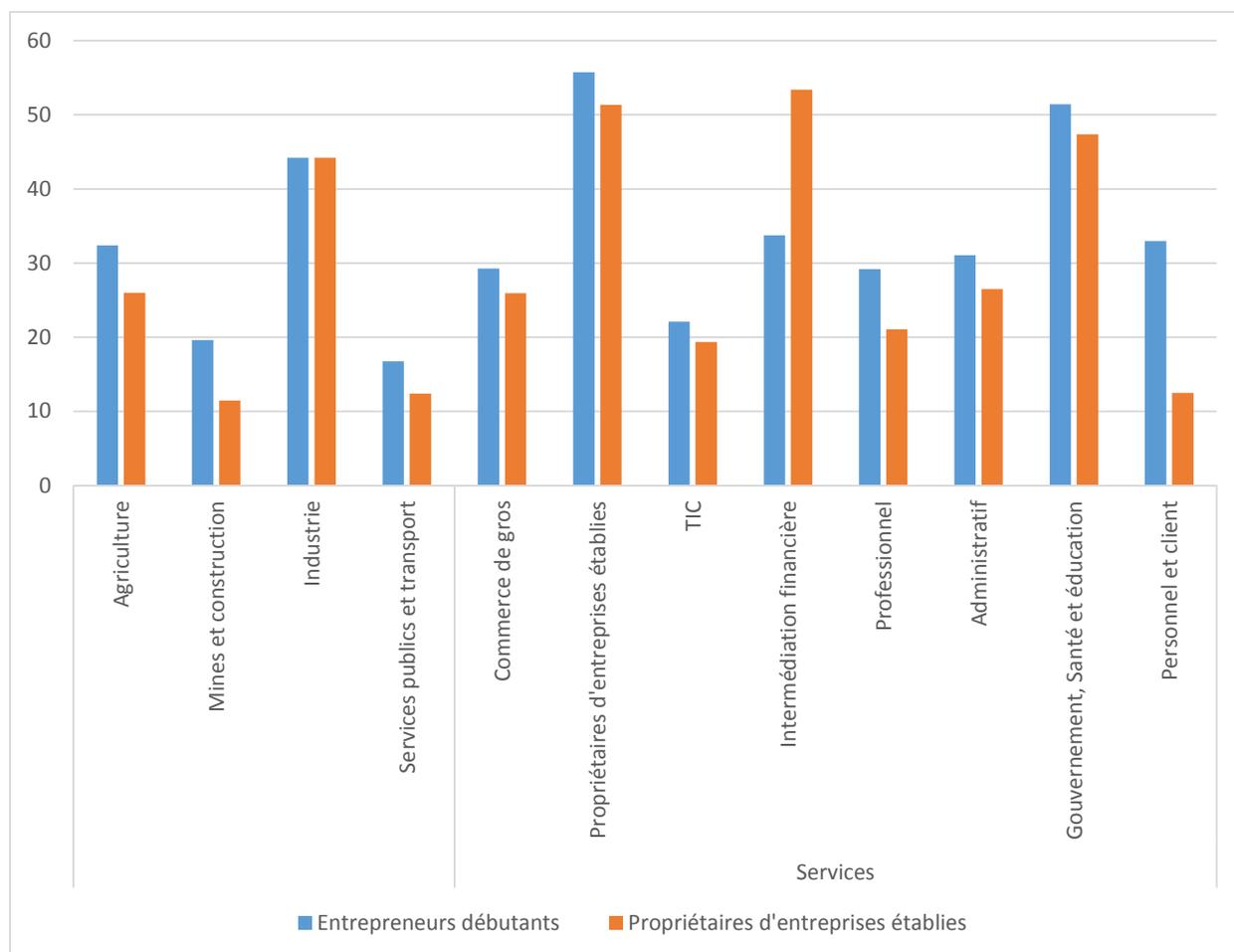
Source des données: Enquêtes auprès des populations adultes - GEM (2012-2016)

Malheureusement, les données ne sont pas disponibles pour le Mali et la République démocratique du Congo. Toutefois, pour être représentatif, les données disponibles du Burkina Faso et de l'Éthiopie sont intégrées pour assurer une variation sous-régionale. La figure 8 ci-dessus montre les estimations au niveau des pays de certains pays. Compte tenu des caractéristiques du marché du travail décrites plus tôt en Afrique, il n'est pas surprenant qu'une grande proportion de femmes de 18 à 64 ans puisse être considérée comme un futur entrepreneur. Si les opportunités d'affaires continuent d'exister et qu'elles peuvent s'attaquer aux contraintes au niveau individuel ou au niveau des pays, la figure 8 indique le potentiel caché de l'Afrique. La principale préoccupation politique ici est en effet de veiller à ce que ces futurs entrepreneurs puissent se transformer en secteurs de productivité plus élevés, innover et contribuer à leurs économies nationales à un niveau supérieur. La perte de revenu due à l'absence des femmes du marché du travail est très élevée, en particulier en Afrique, mais il faut noter que la recherche a montré que la perte de revenu devient plus élevée lorsque les femmes qui sont absentes du marché sont également les innovateurs potentiels.

Les données GEM permettent également d'analyser la répartition sectorielle des entrepreneurs comme dans la figure 9 ci-dessous, en particulier pour les entrepreneurs débutants, c'est-à-dire les entrepreneurs naissants et les propriétaires d'entreprises de bébés et les propriétaires d'entreprises établis. Parmi les entrepreneurs débutants, la parité n'a été réalisée que parmi les secteurs de services Avec le secteur du commerce de détail et des hôtels enregistrant plus d'entrepreneurs

féminins que leurs homologues masculins. Le secteur des services publics et des transports a reçu en moyenne le nombre minimum d'entrepreneurs.

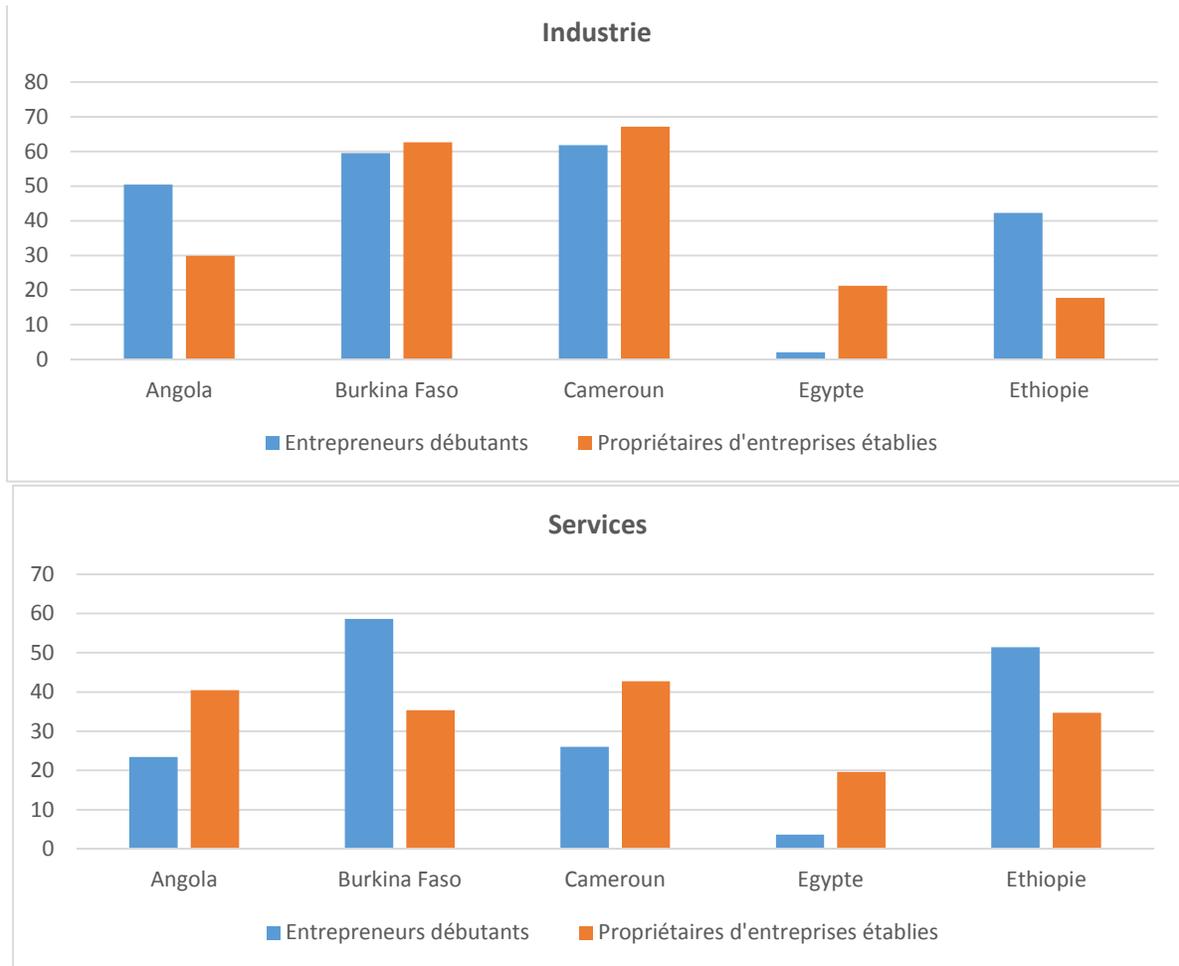
Figure 9 Activité entrepreneuriale par secteur et stade de l'entrepreneuriat (%)



Source des données: Enquêtes auprès des populations adultes - GEM (2012-2016).

Parmi les propriétaires d'entreprises établies, la parité a été en moyenne atteinte dans les secteurs du commerce de détail et des hôtels et même dépassée dans l'intermédiation financière. Encore une fois, les femmes entrepreneurs sont beaucoup moins susceptibles d'être présentes parmi les secteurs des services publics et des transports ainsi que de l'exploitation minière et de la construction. En se concentrant sur certains pays de chaque sous-région, la figure 10 ci-dessous désagrège le choix sectoriel des entrepreneurs dans les secteurs de la fabrication et des services. En fabrication, l'Angola et l'Éthiopie présentent des entrepreneurs naissants entrant dans le secteur manufacturier à un taux beaucoup plus élevé que les propriétaires d'entreprises établies dans le même pays. Pourtant, la part de chaque type d'entrepreneurs dans le secteur manufacturier est encore plus faible dans ces deux pays par rapport au Burkina Faso et au Cameroun, où des parts similaires d'entrepreneurs en début de carrière et de propriétaires d'entreprises établies ont choisi le secteur de la fabrication. En Éthiopie, les entrepreneurs débutants sont également plus susceptibles d'être présents dans le secteur Services. Le Burkina Faso suit une tendance similaire.

Figure 10 Distribution sectorielle, pays sélectionnés (%)



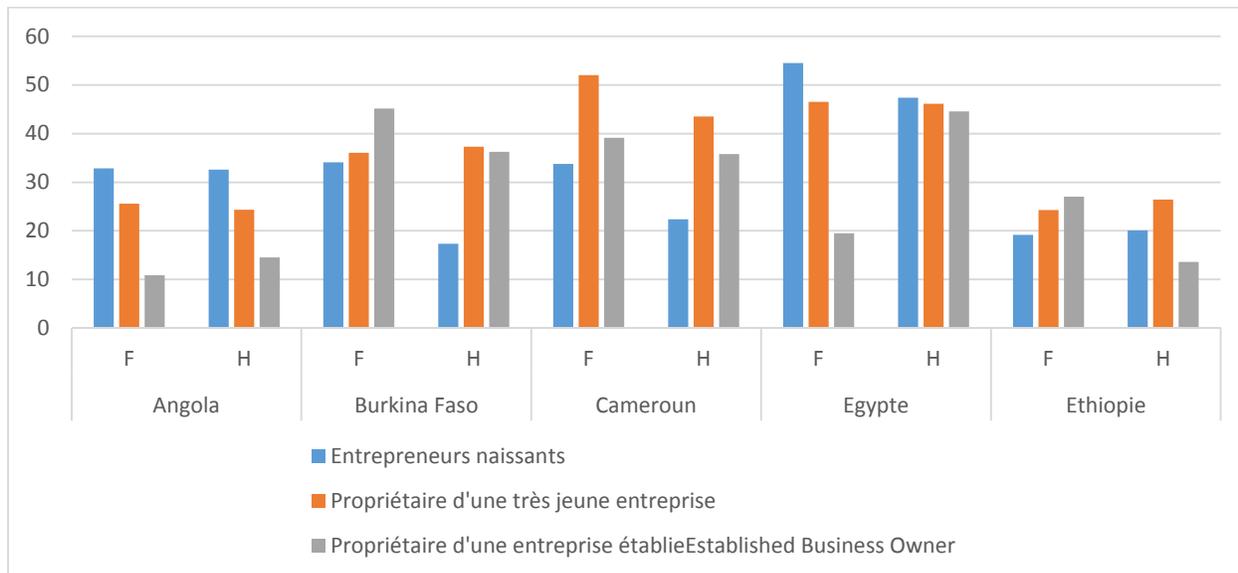
Source des données: Enquêtes auprès des populations adultes - GEM (2012-2016)

Enfin, la motivation de l'auto-sélection dans l'esprit d'entreprise doit être abordée. C'est parce que la répartition sectorielle ainsi que divers résultats tels que la croissance de l'emploi et la probabilité de survie sont étroitement liés à la raison pour laquelle les hommes et les femmes choisissent le travail indépendant. Alors que la figure 6 précédemment a donné un message positif en ce qui concerne les attitudes entrepreneuriales positives en Afrique vis-à-vis d'autres régions en développement, la figure 11 ci-dessous fournit une histoire différente avec des taux relativement élevés d'entrepreneuriat axé sur la nécessité par rapport à l'esprit d'entreprise axé sur les opportunités. Notez que l'Afrique ouvre la voie en ce qui concerne l'esprit d'entreprise axée sur la nécessité, en particulier chez les entrepreneurs naissants, où les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes de poursuivre leur esprit d'entreprise.

Plus de 50 pour cent des femmes entrepreneurs naissantes en Egypte et les propriétaires d'entreprises de bébés au Cameroun notent que la motivation principale de leur entrée est motivée par la nécessité. En mettant l'accent sur les entrepreneurs masculins naissants, il est évident que de grandes lacunes entre les sexes existent surtout chez les entrepreneurs naissants. En d'autres termes,

les femmes entrepreneurs qui sont au stade le plus précoce de l'activité entrepreneuriale sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues masculins d'entrer dans l'esprit d'entreprise en fonction des besoins plutôt que des opportunités.

Figure 11 Motivation derrière l'entrepreneuriat (%)



Source des données: Enquêtes auprès des populations adultes - GEM (2012-2016).

Les caractéristiques globales du marché du travail analysées précédemment sont compatibles avec les données du GEM, selon lesquelles les femmes sont beaucoup moins susceptibles de trouver un emploi stable dans un emploi salarié et, par conséquent, de choisir eux-mêmes différents types d'activités de travail autonome. Une foule de contraintes qui sont discutées plus en détail dans le prochain chapitre, telles que l'accès aux ressources, y compris le temps, obligent les femmes à trouver des activités génératrices de revenus souvent dans le secteur des services à court terme. En tant que tel, il est beaucoup plus difficile pour les femmes de poursuivre les opportunités qu'elles identifient à égalité avec les hommes, mais plutôt de répondre aux besoins pressants auxquels elles font face quotidiennement.

## Entreprises appartenant à des femmes en Afrique

Alors que les femmes africaines entrent dans la main-d'œuvre par le travail indépendant, la destination finale devient une propriété ferme. Bien que certaines femmes puissent choisir d'enregistrer leurs entreprises, d'autres ne peuvent tout simplement pas pour plusieurs raisons. Compte tenu de l'objectif consistant à stimuler l'esprit d'entreprise féminin avec un accent particulier sur l'amélioration de la productivité, il devient inévitable que le noeud du rapport dépend de l'analyse des données au niveau de l'entreprise. Les enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale (ES) fournissent des données à l'échelle de l'entreprise en Afrique exclusivement pour l'économie non agricole couvrant les entreprises formelles, informelles et microentreprises de la mi-2000 à 2016. En ce qui concerne les entreprises formelles, ES fournit des données pour 48 pays, les deux tiers ont plus d'un an de données et une sixième ont trois

ans de données. Plus pertinent pour la portée du présent rapport, les données sur les entreprises informelles et les microentreprises sont disponibles respectivement pour 16 et 21 pays.

L'un des critères derrière la sélection des cinq pays analysés en profondeur dans ce rapport est la disponibilité des données entre les entreprises formelles, informelles et les microentreprises. Alors que les cinq pays sélectionnés ont des données sur les entreprises formelles et informelles, l'Égypte et le Mali n'ont pas d'enquêtes sur les microentreprises et l'Angola a des données de 2006. Par conséquent, ce rapport a introduit Cabo Verde (2009) et le Burkina Faso (2009) en provenance d'Afrique de l'Ouest, Kenya (2013) d'Afrique de l'Est et Zimbabwe (2016) d'Afrique australe. Malheureusement, ES fournit des données pour seulement la Mauritanie (2006) en provenance d'Afrique du Nord qui, pour la période couverte par ce rapport, est trop désuet. Sur la base de ces données représentatives et à jour, cette section décrira les caractéristiques de l'entreprise ainsi que les caractéristiques des propriétaires des entreprises à travers les lentilles de genre. Plus précisément, les différences entre les entreprises appartenant à des femmes et les entreprises appartenant à des hommes seront étudiées à travers les entreprises formelles, informelles et les microentreprises.

### Entrepreneurs féminins parmi les entreprises formelles

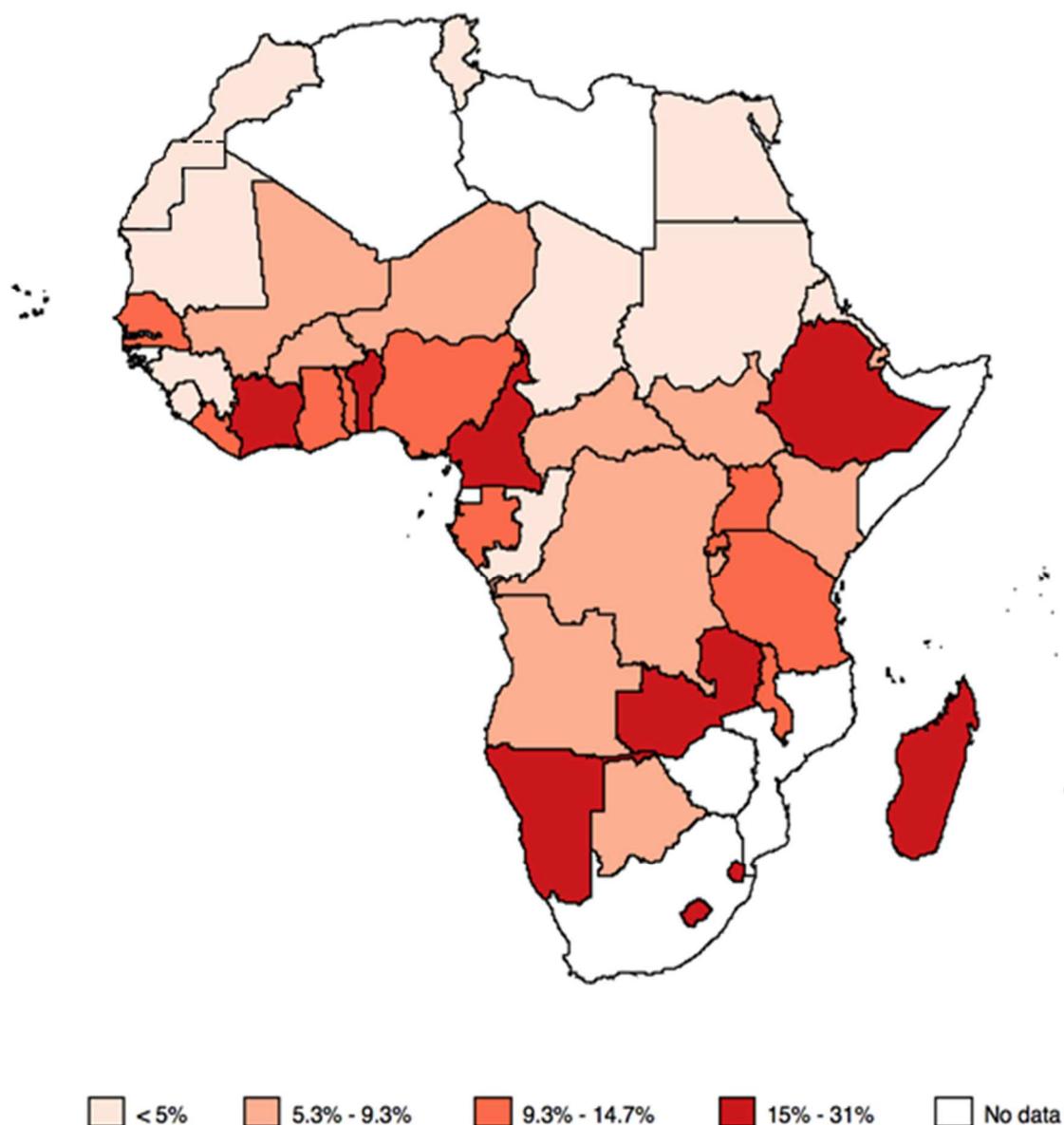
La figure 12 ci-dessous fournit des estimations du WBES<sup>7</sup> en Afrique concernant la participation des femmes dans les entreprises formelles dans les secteurs non agricoles. Plus d'un quart des entreprises du Cameroun, de la Namibie et du Lesotho appartiennent à des femmes, tandis que moins de 5% appartiennent au Tchad, en Sierra Leone, en Mauritanie, au Soudan, en Tunisie, en Érythrée, au Maroc, en Égypte, en République du Congo et à Maurice. De toute évidence, la propriété des femmes est beaucoup moins répandue en Afrique du Nord, avec en moyenne 3 pour cent des entreprises appartenant à des femmes. En Afrique centrale, le Cameroun est certainement hors pair avec 31 pour cent des entreprises appartenant à des femmes, car d'autres pays de cette sous-région comptent moins de 10 pour cent des entreprises ayant une participation majoritaire féminine. En Afrique de l'Est, Madagascar et l'Éthiopie ouvrent la voie à environ 20 pour cent des entreprises appartenant à des femmes. L'Afrique australe possède la plus forte moyenne sous-régionale non pondérée parmi toutes les sous-régions. L'île Maurice est le seul pays où la propriété féminine est inférieure à 10 pour cent. Enfin, l'Afrique de l'Ouest est en moyenne légèrement en avance sur l'Afrique centrale et orientale. Le Bénin et la Côte d'Ivoire rapportent plus de 20 pour cent des entreprises ayant des compétences féminines. Le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger et la Sierra Leone déclarent moins de 10 pour cent de la propriété féminine des entreprises formelles.

---

<sup>7</sup>Le WBES comprend souvent une variable qui mesure la part de l'entreprise appartenant à des femmes. Par conséquent, les entreprises appartenant à des femmes sont définies comme des entreprises où des femmes ou des femmes gagnent plus de 50 pour cent de l'entreprise. La variation de la propriété des actions entre 50 et 100 pour cent n'est pas élevée, donc souvent, les entreprises qui détiennent plus de 50 pour cent des actions appartenant à des femmes sont entièrement détenues par des femmes.

Les données disponibles pour plusieurs années fournissent une image dynamique de la propriété des femmes au fil du temps en Afrique. Sur le plan positif, le Cameroun a connu une croissance substantielle de 207 pour cent entre 2009 et 2016, suivie par l'Éthiopie (2011-2015) et Madagascar (2009-2013) avec des épisodes de croissance de 129 pour cent et 97 pour cent respectivement en propriété féminine. Sur le plan négatif, le Mali a connu une diminution de 40 pour cent de la participation des femmes entre 2010 et 2016 ainsi que la RD Congo avec une baisse de 22 pour cent. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre dans quelle mesure les politiques publiques et d'autres facteurs ont contribué à de tels changements dramatiques.

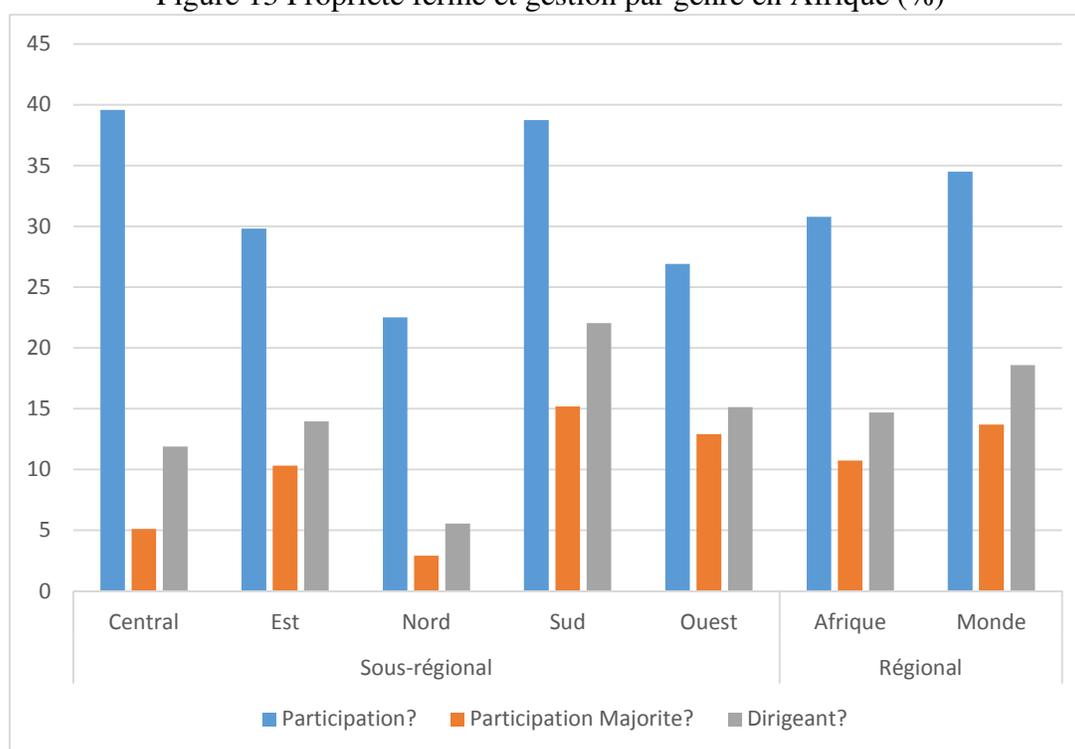
Figure 12 Part des entreprises ayant une appartenance à la majorité féminine



Source de données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2009-2016).

Au-delà de la propriété, la figure 13 ajoute deux autres variables ci-dessous. La barre bleue montre si des femmes participent à la propriété de l'entreprise, nonobstant les parts de propriété. La barre orange, d'autre part, montre la part des entreprises où une femme est la principale responsable. Les deux variables sont meilleures que la majorité majoritaire féminine, mais par rapport au monde, les taux de prévalence en Afrique sont inférieurs à la moyenne mondiale. En se concentrant sur les sous-régions, l'Afrique du Nord présente une participation, des propriétaires et une gestion inférieures par rapport à d'autres sous-régions. L'Afrique australe est à l'autre extrémité avec une différence particulièrement importante dans la haute direction.

Figure 13 Propriété ferme et gestion par genre en Afrique (%)

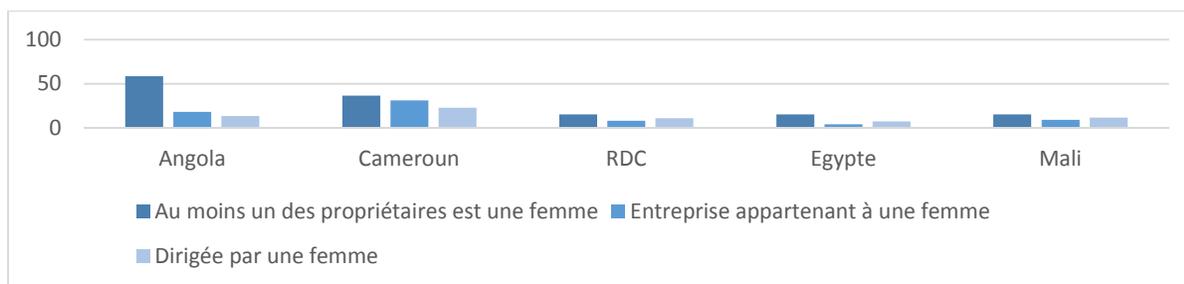


Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2006-2016).

En se concentrant sur certains pays de ce rapport, la prévalence de la propriété féminine des entreprises formelles varie considérablement selon les sous-régions<sup>8</sup>. La figure 14 ci-dessous montre trois mesures de la participation des femmes dans les entreprises formelles: au moins une femme propriétaire parmi les propriétaires, les femmes possédant des parts majoritaires et les femmes supérieures. Notez que la prévalence du premier indicateur est toujours supérieure au deuxième indicateur avec de grandes lacunes en Angola et en Égypte.

<sup>8</sup> Il y a plus de 4 000 entreprises dans cinq pays. Les taux de prévalence sont calculés en utilisant des poids d'échantillons pour parvenir à une inférence cohérente sur les moments de la population. La couverture annuelle par pays est la suivante: Angola (2010), Cameroun (2016), RD Congo (2013), Égypte (2013) et Mali (2016).

Figure 14. Prévalence des entreprises appartenant à des femmes, des pays sélectionnés (%)

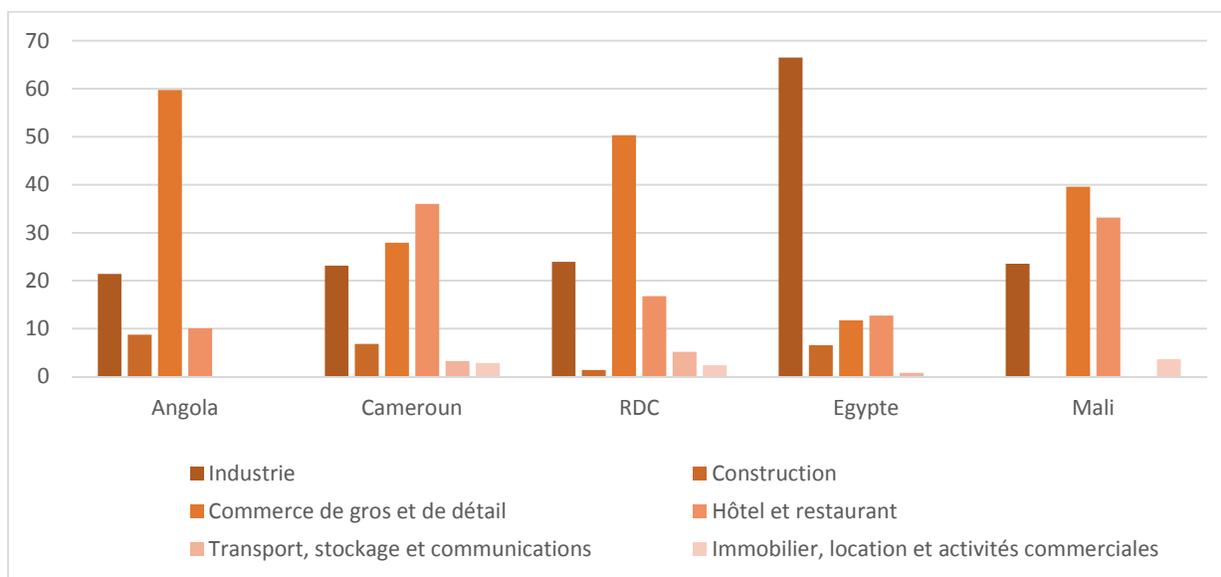


Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2010-2016)

Pourtant, il est très prometteur d'observer que 60 pour cent des entreprises formelles ont au moins une femme propriétaire en Angola. Bien qu'il arrive souvent que les entreprises appartenant à des femmes possèdent des cadres supérieurs, les écarts entre ces deux indicateurs suggèrent qu'en Angola et au Cameroun, la pénétration des femmes dans les entreprises masculines est beaucoup plus limitée que dans les trois autres pays. De même, en RD Congo, en Egypte et au Mali, les femmes peuvent trouver plus facile de devenir le haut responsable vis-à-vis du propriétaire de l'entreprise.

En mettant l'accent sur les entreprises appartenant à des femmes, le Cameroun ouvre la voie avec 31 pour cent de toutes les entreprises de l'échantillon appartenant à des femmes, alors qu'en Égypte, seules 4 pour cent des entreprises appartiennent à des femmes. Les caractéristiques de l'entreprise, y compris le secteur, la taille, l'orientation du marché et d'autres, sont toutes analysées en fonction de la dichotomie présentée à la figure 13.

Figure 15 Répartition sectorielle des entreprises féminines (%)



Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2010-2016)

La figure 15 ci-dessus montre la répartition sectorielle des entreprises féminines. Trois secteurs apparaissent comme les secteurs les plus peuplés avec des entreprises féminines, y compris les industries manufacturières, le commerce de gros et de détail et l'hôtellerie et le restaurant. Le commerce de gros et de détail vient en premier lieu comme le secteur le plus peuplé, à l'exception de l'Égypte, où les deux tiers des entreprises féminines déclarent fonctionner dans le secteur manufacturier. À l'exclusion de l'Égypte, un peu moins d'un quart des entreprises féminines déclarent fonctionner dans le secteur manufacturier. Le secteur de l'hôtellerie et du restaurant est le troisième plus grand secteur avec le Cameroun et le Mali enregistrant environ un tiers des entreprises. Les écarts entre les sexes sont les plus larges dans le secteur de l'hôtellerie et du restaurant où les entreprises féminines sont en moyenne quatre fois plus susceptibles d'opérer. Fait intéressant, le deuxième plus grand écart<sup>9</sup> est observé dans Construction encore en faveur des femmes à la seule exception du Mali où il n'existe aucune entreprise féminine dans ce secteur.

Le tableau 1 ci-dessous présente les moyennes nationales pour les entreprises féminines dans chacun des cinq pays sélectionnés. Entreprises féminines d'âge moyen entre 10 et 20 ans, le Cameroun et le Mali ouvrant la voie. Ce n'est que dans le cas du Mali qu'il existe un chevauchement entre l'âge de l'entreprise et les années d'expérience du gestionnaire dans le même secteur formel. L'implication est que les femmes entrepreneurs d'autres pays proviennent de milieux différents et peuvent même avoir une expérience du secteur informel. En moyenne, il faut moins d'un an pour formaliser les entreprises féminines avec l'Angola et la RD Congo après avoir passé le temps moyen d'une année à se formaliser. Parmi ces trois indicateurs, les écarts entre les sexes sont minimales pour l'âge ferme et l'expérience de la mangeoire. Pourtant, en moyenne, il faut plus de temps pour que les entreprises féminines s'inscrivent par rapport aux entreprises masculines.

<sup>9</sup>L'écart entre les sexes est calculé en fonction de deux ratios: la part des entreprises féminines dans la fabrication dans toutes les entreprises féminines divisée par la part des entreprises masculines dans la fabrication dans toutes les entreprises masculines. Construit de cette façon, les écarts de genre ne concernent pas quel genre domine un secteur donné.

. Tableau 1 Principales caractéristiques des entreprises formelles féminines

	<b>Angola</b>	<b>Cameroun</b>	<b>DR Congo</b>	<b>Égypte</b>	<b>Mali</b>
Âge entreprise	10.3	23.2	8.7	10.7	21.4
Expérience Manager	9.5	15.0	11.3	11.5	22.4
Années pour formaliser	1.8	0.6	1.3	0.0	0.5
Petit	64.7%	75.7%	87.8%	94.0%	80.0%
Moyen	24.7%	15.6%	10.7%	5.0%	13.0%
Grand	10.6%	3.3%	1.5%	1.0%	7.0%

<sup>9</sup>L'écart entre les sexes est calculé en fonction de deux ratios: la part des entreprises féminines dans la fabrication dans toutes les entreprises féminines divisée par la part des entreprises masculines dans la fabrication dans toutes les entreprises masculines. Construit de cette façon, les écarts de genre ne concernent pas quel genre domine un secteur donné.

Propriété privée	72.0%	87.2%	82.5%	99.9%	79.7%
Propriété - Étranger	7.0%	9.0%	5.2%	0.1%	16.7%
Propriété - Gouvernement	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
Propriété - Autre	21.0%	11.9%	12.3%	0.0%	3.6%
Ventes nationales	100.0%	90.5%	99.8%	97.3%	97.0%
Vente - Exportation directe	0.0%	8.2%	0.2%	1.0%	1.6%
Ventes - Exportations indirectes	0.0%	1.3%	0.0%	1.7%	1.4%
Entrées domestiques	85.9%	68.0%	81.0%	83.8%	66.8%
Entrées - étrangères	14.1%	32.0%	18.4%	16.2%	33.2%
Programmes de formation pour les employés	18.6%	43.7%	7.7%	2.2%	23.4%

Notes: pondérations de probabilité utilisées pour calculer les moyennes nationales.

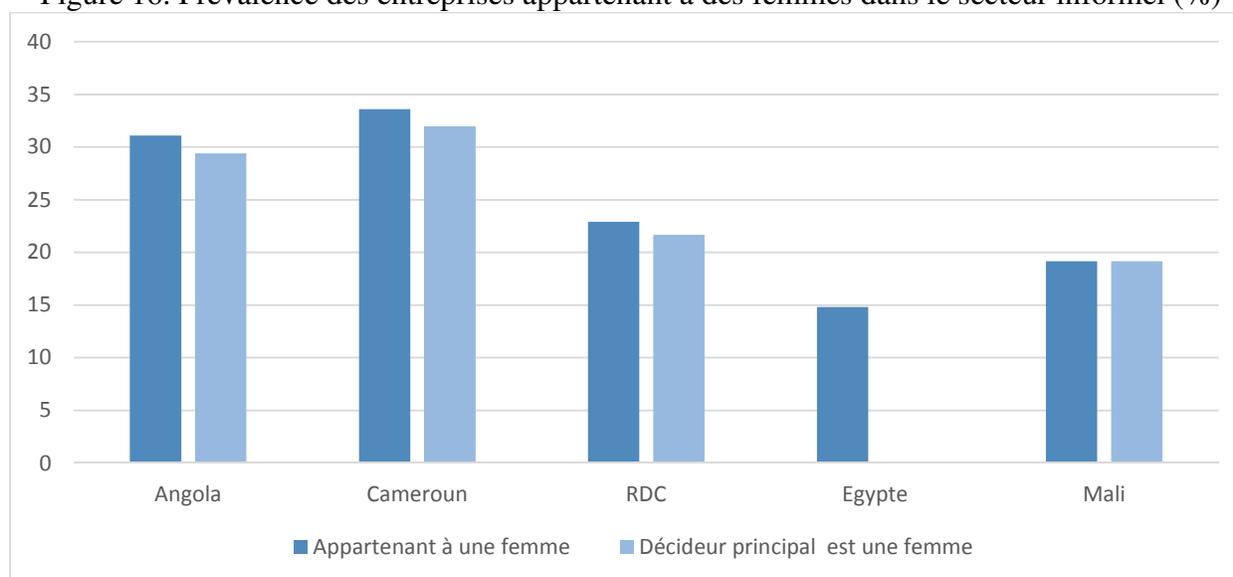
La majorité des entreprises appartenant à des femmes sont petites avec moins de 20 employés. Les écarts de genre sont corrélés positivement avec la taille des entreprises. Les entreprises appartenant à des hommes sont au moins deux fois plus susceptibles que les entreprises appartenant à des femmes d'être grandes. Les modèles de propriété sont similaires dans les entreprises appartenant à des hommes et à des femmes, dont la majorité des entreprises appartiennent à des particuliers. Cependant, notez que dans le cas du Cameroun et du Mali, les entreprises appartenant à des femmes ne sont que légèrement plus susceptibles d'avoir des actions détenues par des particuliers ou des sociétés étrangères. En ce qui concerne l'orientation vers le marché, les entreprises appartenant à des femmes se concentrent presque exclusivement sur le marché national et local. En ce qui concerne les exportations directes, il n'existe pratiquement aucune entreprise en Angola et en RD Congo qui dirige les exportations vers les marchés étrangers, tandis qu'environ 1-2% des entreprises féminines en Egypte et au Mali exportent directement. Notez que dans ces deux pays, des écarts de genre existent avec les entreprises masculines plus susceptibles d'exporter directement. Le Cameroun, en revanche, est le seul pays avec des écarts entre les sexes en faveur des entreprises féminines, dans le cadre duquel les entreprises féminines sont deux fois plus susceptibles que les entreprises masculines d'exporter. En ce qui concerne les intrants, plus des deux tiers des entreprises féminines considèrent qu'ils n'utilisent que des intrants nationaux. Encore une fois, ce n'est qu'au Cameroun que la parité entre les sexes est atteinte en termes d'origine, selon laquelle les entreprises féminines et masculines suivent en moyenne un modèle similaire d'utilisation des intrants. Enfin, les entreprises appartenant à des femmes varient considérablement en ce qui concerne l'offre de programmes de formation offerts à leurs employés, le Cameroun compte plus de 40 pour cent des entreprises appartenant à des femmes qui forment leurs employés alors que le même chiffre représente 33% pour les hommes. Le Mali rapporte que près d'un quart des entreprises féminines forment leurs employés avec le plus grand écart entre les sexes en faveur des femmes, le même chiffre étant de 16%.

### Entrepreneurs féminins parmi les entreprises informelles

Dans de nombreux pays d'Afrique, l'économie formelle non agricole représente la minorité des entreprises. Bien que l'inclusion des entreprises formelles dans ce rapport soit jugée nécessaire,

l'idée motivante est de décrire où les femmes entrepreneurs se dirigent vers et documentent leurs caractéristiques ainsi que les contraintes auxquelles elles sont confrontées pour prendre les mesures politiques nécessaires. Étant donné que les femmes sont souvent employées comme travailleurs autonomes dans une économie non agricole, il est primordial que l'analyse s'étende aux entreprises<sup>10</sup> informelles. Une grande quantité de données est disponible auprès de ces entreprises, y compris les variables démographiques appartenant aux propriétaires.

Figure 16. Prévalence des entreprises appartenant à des femmes dans le secteur informel (%)



Source de données: enquêtes industrielles informelles de la Banque mondiale (2008-2013)

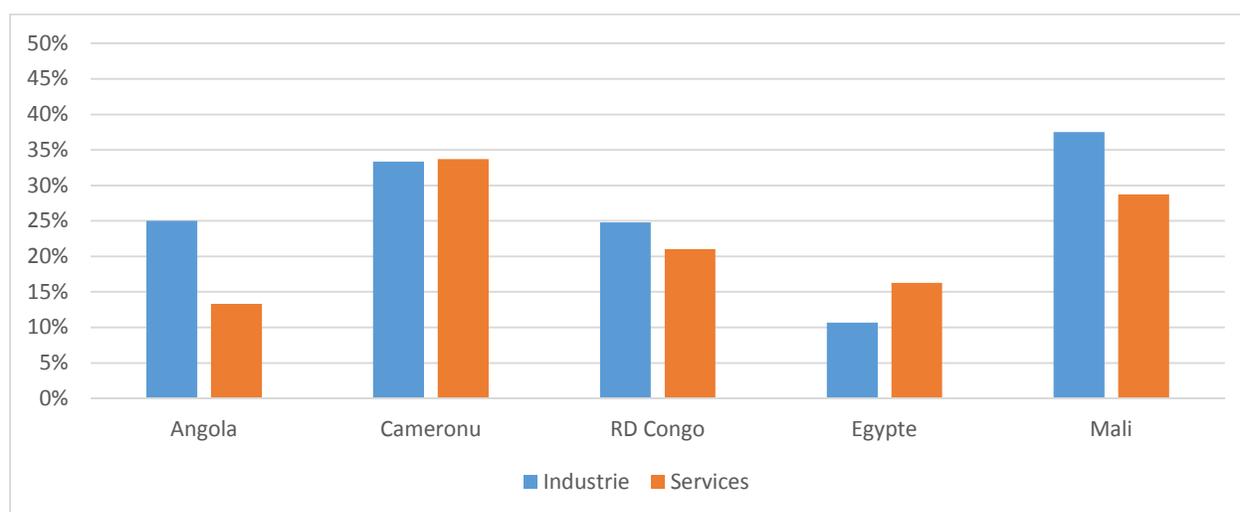
La figure 16 ci-dessus montre que les taux de prévalence sont beaucoup plus élevés que dans le secteur formel comme indiqué plus haut. Dans cinq pays, en moyenne, il y a deux fois et demie plus d'entreprises féminines dans le secteur informel que le secteur formel. Seulement au Cameroun, on peut observer des taux similaires de femmes

Propriétaire dans les deux secteurs. La plus grande différence se trouve en Egypte. Une variable supplémentaire dans les enquêtes est de savoir si les plus grands propriétaires sont également les principaux décideurs. À quelques exceptions près, dans tous les pays, il y a presque un chevauchement individuel entre le plus grand propriétaire et le principal décideur. Des variations régionales substantielles existent dans tous les pays. Il convient de noter que, dans la ville de Benguela en Angola, la part des entreprises féminines dépasse celle des entreprises appartenant à des hommes.

<sup>10</sup>Les données de cette sous-section proviennent des enquêtes professionnelles informelles avec les paires d'années de pays suivantes: Angola (2010), Cameroun (2009), RD Congo (2013), Égypte (2008) et Mali (2010). Les enquêtes sur les entreprises informelles sont beaucoup moins fréquentes que les enquêtes auprès des entreprises, mais l'Afrique est la région de pointe avec les enquêtes les plus informelles sur les entreprises par région à travers le monde

Contrairement aux entreprises formelles, les entreprises informelles opèrent principalement dans le secteur manufacturier. La figure 15 17 montre la part des entreprises féminines dans chaque secteur au niveau le plus global. Les entreprises appartenant à des femmes représentent au mieux près de 40 pour cent des entreprises manufacturières au Mali, tandis que le Cameroun suit le procès avec un peu plus de 30 pour cent du secteur manufacturier occupé par des entreprises appartenant à des femmes. Une autre désagrégation de ces deux secteurs indique toutefois que les femmes ont tendance à se concentrer sur les secteurs suivants: la fabrication de vêtements, le café et le sucre et les aliments cuits dans le secteur manufacturier et la vente de produits alimentaires et de vêtements dans le secteur du commerce de gros et de détail et enfin les services de défrichage et de lavage En tant que salon de coiffure dans d'autres secteurs de services. Néanmoins, il est important de noter que lorsque les écarts entre les sexes sont calculés en termes de relation entre la part des entreprises féminines dans la fabrication entre toutes les entreprises féminines et la part des entreprises masculines dans la fabrication chez toutes les entreprises masculines, (i) la parité entre les sexes est atteinte au Cameroun , (ii) la disparité entre les sexes à l'égard des femmes est observée en Egypte et (iii) les disparités entre hommes et femmes sont observées en Angola, en RD Congo et au Mali. L'implication ici est que les entreprises appartenant à des femmes sont beaucoup plus répandues dans le secteur manufacturier informel que dans le secteur manufacturier formel, à l'exception de l'Égypte.

Figure 17. Répartition sectorielle des entreprises appartenant à des femmes, secteur informel



Source de données: enquêtes des entreprises informelles de la Banque mondiale (2008-2013)

Le tableau 2 ci-dessous donne un aperçu des principales caractéristiques des entreprises informelles appartenant à des femmes. Notez que les statistiques descriptives sur l'Égypte sont manquantes car l'année de collecte de données de l'Égypte provient d'un instrument d'enquête différent, la plupart des variables ne coïncident pas avec les instruments d'enquête les plus récents. En moyenne, les entreprises sont beaucoup plus jeunes que les entreprises informelles observées auparavant. En Égypte, cependant, l'entreprise informelle moyenne a été opérationnelle pendant 20 ans, ce qui est supérieur à la moyenne pour les hommes. Un écart de genre similaire en faveur des femmes est également observé en Angola.

Tableau 2 Principales caractéristiques des entreprises informelles féminines (%)

	<b>DR</b>			
	<b>Mali</b>	<b>Congo</b>	<b>Angola</b>	<b>Cameroon</b>
<b>Panel A. entreprises</b>				
Âge de l'entreprise	7.5	4.8	6.4	6.8
Employés à temps plein au début	4.7	2.3	6.3	2.9
Plus d'une activité commerciale?	30.4	50.5	21.6	24.4
Entreprises situées dans les locaux du ménage	30.4	27.3	45.9	80.5
Acquis achetés	22.7	30.0	43.2	34.1
Avez-vous un prêt?	9.5	6.4	5.4	24.4
Source du prêt - Banque	0.0	0.9	5.4	2.4
Source du prêt - IMF	9.5	0.9	0.0	2.4
Source du prêt - Fournisseur / Client	0.0	1.8	0.0	4.9
Solliciter un prêt?	13.0	11.1	29.7	19.5
Compte bancaire?	52.2	33.3	77.8	39.0
Compte bancaire séparé	30.4	19.8	10.7	30.6
Propre terre	30.4	23.8	47.2	77.5
<b>Panel B. Propriétaire</b>				
Age	33.3	39.1	36.7	35.2
années d'expérience	8.8	6.7	7.8	7.5
Marié	73.9	73.4	75.7	65.9
Migré	26.1	42.8	27.0	58.5
La taille du ménage	14.3	7.1	7.5	6.0
Emploi du contrat W du membre HH	3.4	0.5	1.7	0.5
Pas d'éducation	21.7	1.4		2.4
École primaire	21.7	8.7	5.6	12.2
École secondaire	13.0	47.3	19.4	56.1
école professionnelle	26.1	17.9	47.2	19.5
Université	17.4	24.7	27.8	9.8
Formation professionnelle ou éducation des adultes	87.0	63.0	74.3	68.3
Occupation antérieure identique à présent	26.1	31.8	62.9	49.4
Chômeur avant le démarrage d'une entreprise	30.4	26.4	0.0	28.4
Avez-vous un emploi dans une entreprise formelle?	39.1	10.0	43.2	6.2
Toutes les entreprises ont commencé au cours des 3 dernières années?	26.1	61.8	32.3	67.9
<b>Panel C. Éducation parental du propriétaire</b>				
Pas d'éducation	34.8	14.4	0.0	19.7

École primaire	13.0	18.6	14.8	42.1
École secondaire	17.4	28.9	70.4	23.7
école professionnelle	13.0	11.3	3.7	9.2
Université	17.4	26.8	11.1	5.3

**Remarques:** Toutes les variables sont en pourcentage, sauf l'âge ferme, les employés à temps plein au début, l'âge du propriétaire et les années d'expérience du propriétaire.

Le nombre d'employés au démarrage est similaire dans les entreprises appartenant à des hommes et des femmes, ce qui permettrait de localiser ces entreprises informelles en moyenne dans les entreprises de micro-petites et moyennes entreprises. En RD Congo, environ 50% des entreprises informelles appartenant à des femmes possèdent plus d'une activité commerciale. L'emplacement des entreprises est crucial pour les entreprises informelles à des fins de commodité et de coût et a une perspective de genre en raison de la mobilité limitée des femmes ainsi que de la pauvreté dans le temps. En Angola, au Cameroun et au Mali, des différences<sup>11</sup> statistiquement significatives se posent en ce qui concerne la plus grande probabilité que les entreprises féminines opèrent dans leurs ménages. La majorité de ces entreprises citent des raisons de coût comme motivation principale de cette décision<sup>12</sup>. Le deuxième tableau du tableau 2 se concentre sur les actifs et le financement. Il semble qu'une part considérable des entreprises achètent des actifs, mais seulement une petite partie de ces entreprises financent ces achats d'actifs par le biais de financements bancaires ou IFM. L'Angola ouvre la voie aux entreprises qui demandent un prêt et ont un compte bancaire pour leurs entreprises. Pourtant, c'est le Cameroun et le Mali où les femmes entrepreneurs ont des comptes bancaires personnels distincts de leurs comptes commerciaux. Directement lié aux problèmes de financement, la propriété foncière est étonnamment élevée parmi les entreprises informelles. Au moins un quart des entreprises déclarent qu'elles possèdent les terres qu'elles exploitent.

En se concentrant sur le troisième tableau du tableau 2, où les caractéristiques du propriétaire féminin sont décrites, l'âge moyen apparaît comme supérieur à 30. La moyenne en Egypte est assez similaire avec la majorité des femmes entrepreneurs de 30 ans et plus. Les années d'expérience sont inférieures à 10 ans, y compris l'Égypte. Il n'y a pas de différence statistiquement significative selon le sexe des propriétaires d'entreprises en moyenne. Pourtant, il existe des signes de certaines différences dans le secteur des services au Mali, les femmes ayant enregistré des années d'expérience<sup>13</sup> inférieures. Étant donné l'âge moyen plus élevé, il n'est pas surprenant que près des trois quarts des femmes soient mariées. En moyenne, les femmes propriétaires proviennent de

<sup>11</sup> Les régressions de moindres carrés ordinaires sont estimées pour un certain nombre de caractéristiques de l'entreprise qui sont prises comme variables dépendantes et regroupées selon le sexe du propriétaire de l'entreprise, variables fausses pour les secteurs au niveau désagrégé et l'emplacement des entreprises avec des erreurs standard robustes.

<sup>12</sup> Un résultat similaire est obtenu par Amin (2010) qui trouve une plus grande probabilité que les femmes entrepreneurs travaillant à la maison que à l'extérieur de la maison dans un échantillon soient des entreprises informelles au Burkina Faso, au Cameroun. Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Madagascar et Maurice.

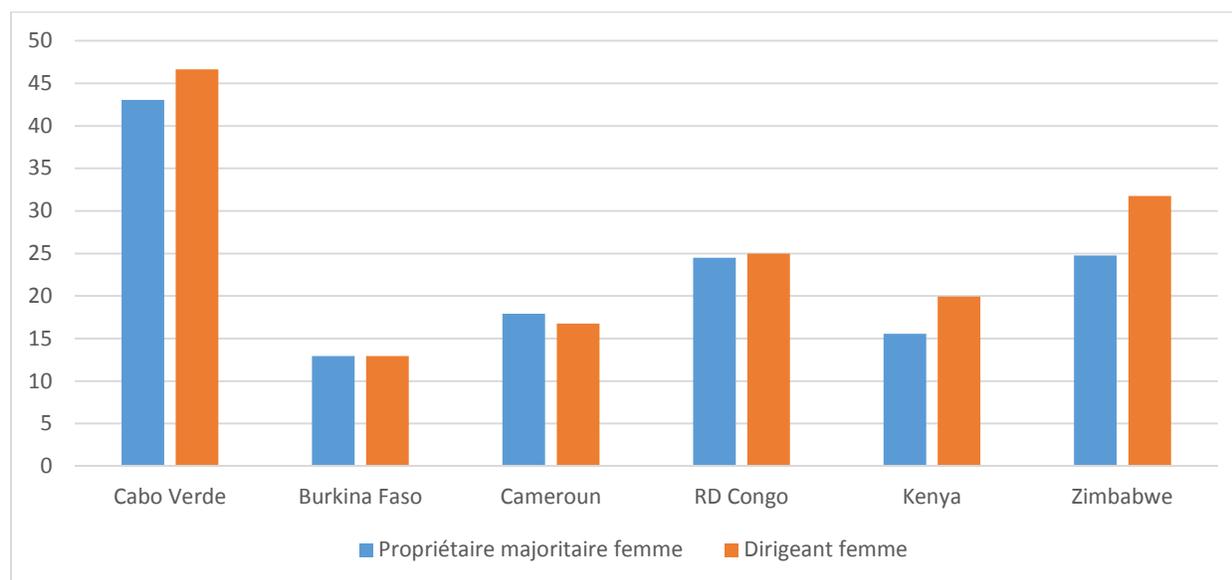
<sup>13</sup> Selon Kushnir et Amin (2013), il existe un écart important entre les gestionnaires des femmes et des hommes dans les entreprises informelles au Rwanda, selon lesquelles les années d'expérience des femmes gestionnaires dans l'industrie représentent près de 88 pour cent du gérant masculin.

ménages plus importants par rapport aux propriétaires masculins et qu'il y a plus de membres du ménage dans leurs ménages qui détiennent un emploi contractuel dans le secteur formel. L'éducation des propriétaires féminins suggère qu'en moyenne, ils ont un niveau de scolarité supérieur à ce que l'on pourrait s'attendre, surtout en ce qui concerne l'enseignement supérieur. C'est parce qu'il n'y a pratiquement pas de disparités entre les sexes dans la proportion de propriétaires d'entreprises masculines et féminines titulaires d'un diplôme universitaire.

### Femmes entrepreneurs en microentreprises

Les microentreprises sont définies comme étant celles qui comptent moins de 5 salariés. Ils peuvent être détenus, gérés et exploités par un seul employé ou le propriétaire. Étant donné qu'une part significative des femmes employées sont classées comme des travailleurs à leur propre compte qui n'emploient souvent que d'eux-mêmes, le profilage des femmes entrepreneurs dans les microentreprises devient plus pressant que les deux types d'entreprises précédentes. Alors que 22 des 54 pays africains disposent de données récentes, aucun d'entre eux n'est en provenance d'Afrique du Nord, à l'exception de la Mauritanie, où les données ont été recueillies il y a plus d'une décennie. Par conséquent, dans cette section, les pays sans enquête sur la microentreprise sont remplacés par ceux dont les données récentes sont soumises à une représentation sous-régionale, comme dans la figure 18 ci-dessous.

Figure 18 Prévalence des microentreprises appartenant à des femmes (%)



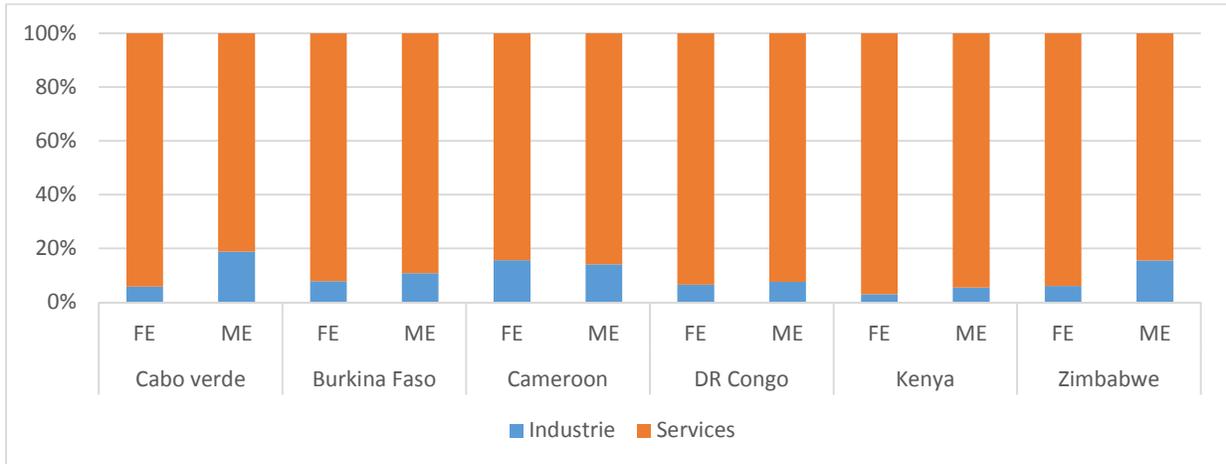
Source des données: enquêtes sur les microentreprises de la Banque mondiale (2009-2016)

Les taux<sup>14</sup> de prévalence sont les plus élevés à Cabo Verde où 43% des microentreprises appartiennent à des femmes. La RD Congo et le Zimbabwe font suite à un quart de microentreprises appartenant à des femmes. Le Burkina Faso a la part la plus faible avec 13 pour

<sup>14</sup> Les paires de pays-année suivantes sont incluses dans le groupe d'enquêtes sur les microentreprises africaines: Burkina Faso (2009), Cabo Verde (2009), Cameroun (2009), RD Congo (2013), Kenya (2013) et Zimbabwe (2016).

cent. Notez que la relation entre les propriétaires d'entreprises et les gestionnaires est aussi proche que précédemment. Par exemple, dans le cas du Burkina Faso et de la République démocratique du Congo, toutes les entreprises appartenant à des femmes sont également gérées par des femmes.

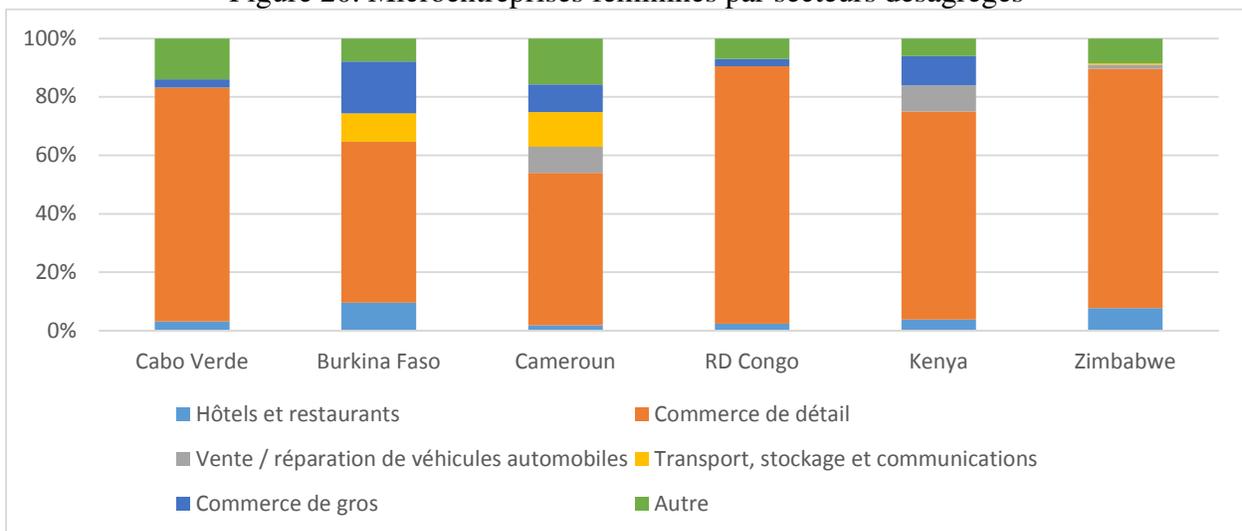
Figure 19. Répartition sectorielle des microentreprises



Source des données: enquêtes sur les microentreprises de la Banque mondiale (2009-2016)

Selon la figure 19, plus de 90% des microentreprises appartenant à des femmes opèrent dans le secteur Services. Les écarts entre les sexes sont plus larges au Cap-Vert, suivis par le Zimbabwe, où les entreprises masculines sont deux à trois fois plus répandues dans le secteur manufacturier que les entreprises féminines. Le Cameroun émerge une fois de plus en tant que pays de premier plan en ce qui concerne non seulement la part la plus élevée des entreprises féminines dans les industries manufacturières, mais aussi un écart entre les sexes en faveur des femmes.

Figure 20. Microentreprises féminines par secteurs désagrégés



Source des données: enquêtes sur les microentreprises de la Banque mondiale (2009-2016)

Parmi les sous-secteurs affichés à la figure 20 ci-dessus, la part des microentreprises appartenant à des femmes dans le commerce de détail parmi toutes les microentreprises appartenant à des femmes dépasse 50% dans tout le pays, atteignant 80% au Cap-Vert et au Zimbabwe et près de 90% En RD Congo. L'hôtellerie et le commerce de gros sont les deuxième et troisième secteurs les plus peuplés par les microentreprises appartenant à des femmes. En ce qui concerne les écarts de genre dans le commerce de détail, les microentreprises appartenant à des femmes sont deux fois plus répandues que les entreprises appartenant à des hommes. Le Cameroun et le Zimbabwe présentent également de vastes écarts entre les sexes et, en moyenne, les microentreprises appartenant à des femmes, au moins 55% plus répandues que les microentreprises appartenant à l'homme.

Le tableau 3 ci-dessous présente des indicateurs sélectionnés pour les microentreprises appartenant à des femmes dans six pays. L'âge ferme est de nouveau inférieur à 10 ans, le Cameroun enregistrant régulièrement des entreprises plus anciennes. Par rapport aux entreprises formelles pour lesquelles il a fallu en moyenne 1 an pour se formaliser, les microentreprises présentent un modèle similaire. En moyenne, les employés au démarrage sont conformes à la taille de l'entreprise au moment de l'enquête. Environ un tiers des microentreprises femelles achètent des actifs au Cameroun, en République démocratique du Congo et au Kenya. Le Zimbabwe enregistre la part la plus faible des entreprises qui ont acheté des actifs. Les prêts, d'autre part, sont beaucoup moins répandus, à l'exception du Kenya, où près de 40 pour cent des microentreprises déclarent avoir un prêt. Le reste des entreprises dépend exclusivement des bénéfices non répartis pour financer les achats d'actifs ainsi que le fonds de roulement. Cependant, notez que, puisque la plupart des entreprises sont en commerce de détail, la valeur des actifs achetés devrait être beaucoup plus faible que celle achetée dans la fabrication. Parmi les raisons pour lesquelles les entreprises ne demandent pas de prêts, ont discuté plus en détail dans le chapitre suivant, les entreprises qui ont besoin d'un prêt cite souvent les caractéristiques de taille et d'échéance des prêts comme principale raison pour laquelle ils ne demandent pas de prêt. Moins d'un quart des entreprises déclarent au maximum qu'elles possèdent les terres où le frim fonctionne. La moyenne des microentreprises appartenant à des hommes équivaut à la moyenne féminine. La pénétration du secteur bancaire dans les microentreprises est une conclusion positive avec le Burkina Faso et le Kenya, qui rapporte plus de 90% des entreprises féminines ayant des comptes bancaires

Tableau 3. Caractéristiques clés des microentreprises appartenant à des femmes

	<b>Cape Verde</b>	<b>Burkina Faso</b>	<b>Cameroun</b>	<b>DR Congo</b>	<b>Kenya</b>	<b>Zimbabwe</b>
<b>Panel A. entreprise</b>						
Age de l'entreprise	8.8	9.6	12.4	6.8	9.5	7.7
Années à enregistrer	0	1.1	0.4	0.8	1.1	0.2
Nombre d'employés au départ	1.9	2.6	2.8	2.9	2.4	4.0
Actifs d'achat	13.3	23.1	33.3	32.2	30.6	10.5
Possède 100% du terrain				24.8	16.7	6.1
Compte bancaire	56.7	92.3	85.7	33.3	90.2	72
Avoir un pret	16.7	15.4	14.3	4.7	39.6	2.7

Taux d'intérêt	11.8	12.0	11.0			
<b>Panel B. Top Manager</b>						
Non Éducation	6.7	30.8	5.0			
École primaire	60.0	23.1	0.0			
École secondaire	23.3	0.0	25.0			
Formation professionnelle	10.0	38.5	25.0			
Diplôme d'études supérieures	0.0	7.7	40.0			
Années d'expérience	13.3	13.3	12.4	10.9	12.0	9.7

**Remarques:** Étant donné que les échantillons sont assez petits dans ces enquêtes, seules les caractéristiques de l'échantillon sont décrites ci-dessus sans aucune inférence sur les statistiques de population. Un dépassement est détecté et éliminé au début du groupe Cameroun.

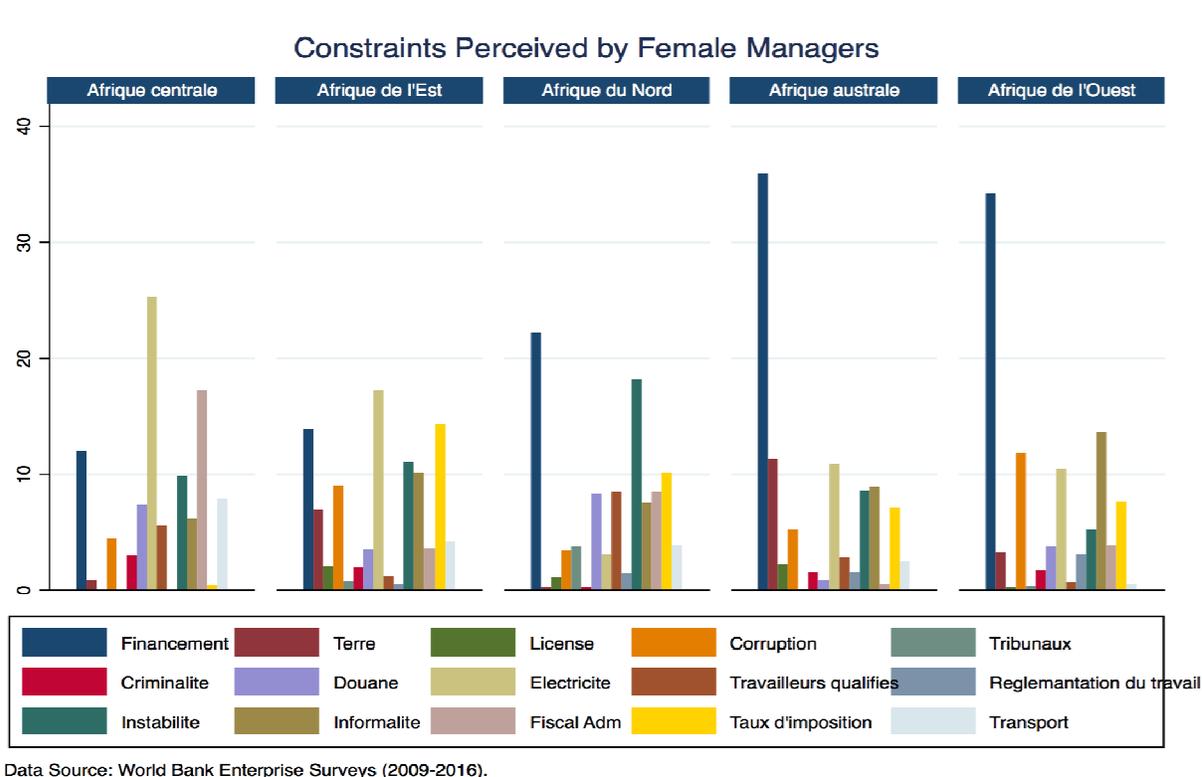
Le panel B se concentre sur le niveau de scolarité du supérieur hiérarchique et ses années d'expérience. Cette variable, malheureusement, n'est pas disponible dans les nouvelles séries d'enquêtes sur les microentreprises. Une constatation frappante est la prévalence des diplômés du tertiaire dans les microentreprises au Cameroun, en particulier parmi les responsables des microentreprises. Les années d'expérience sont supérieures à 10 ans pour de nombreuses entreprises dans les six pays sans disparités entre les sexes depuis des années d'expérience dans le secteur.

Par conséquent, la majorité des entreprises appartenant à des femmes en Afrique sont petites et opèrent dans des secteurs moins rentables par rapport aux entreprises appartenant à des hommes comme le commerce de gros et de détail et les hôtels et les restaurants. Alors que les entreprises informelles sont inopinément plus actives dans le secteur manufacturier, elles occupent le noeud le plus bas de la chaîne de valeur. Bien que l'inclusion financière soit positive en termes de prévalence des comptes bancaires, des efforts sont encore nécessaires pour séparer les comptes commerciaux des comptes personnels. L'accès aux prêts est minime et la majorité des entreprises, hommes et femmes, financent leurs actifs et leur fonds de roulement grâce à des bénéfices non répartis. Alors que la majorité des femmes en Afrique sont des travailleurs indépendants, les preuves du niveau de l'entreprise présentent un biais sexiste à l'égard des femmes dans les modèles de propriété dans chaque type d'entreprise analysé ci-dessus.

## Quelles contraintes font face les entreprises?

L'objectif de ce chapitre est de cataloguer les plus grands obstacles<sup>15</sup> auxquels sont confrontées les entreprises appartenant à des femmes dans leurs opérations au sein du secteur formel et informel ainsi que parmi les microentreprises. Basé uniquement sur le WBES, ce chapitre rapporte d'abord la part des entreprises féminines qui identifient l'une des 15 contraintes comme le principal obstacle à leurs opérations par secteur et par type d'entreprise. Les deuxièmes lacunes en matière de genre sont étudiées formellement pour établir quelles contraintes les entreprises appartenant à des femmes rapportent par rapport aux entreprises appartenant à des hommes. Enfin, ce chapitre exploite toute donnée supplémentaire qui peut éclairer davantage les contraintes. Par exemple, les enquêtes informelles sur les entreprises demandent la raison principale pour laquelle les entreprises ne sont pas enregistrées et ce qu'elles s'attendent à obtenir pour s'inscrire. On demande également à toutes les entreprises la raison principale pour laquelle ils n'ont pas demandé de prêts et comment ils financent les achats d'actifs et le fonds de roulement.

Figure 21 Contraintes vis-à-vis des femmes gestionnaires en Afrique (%)



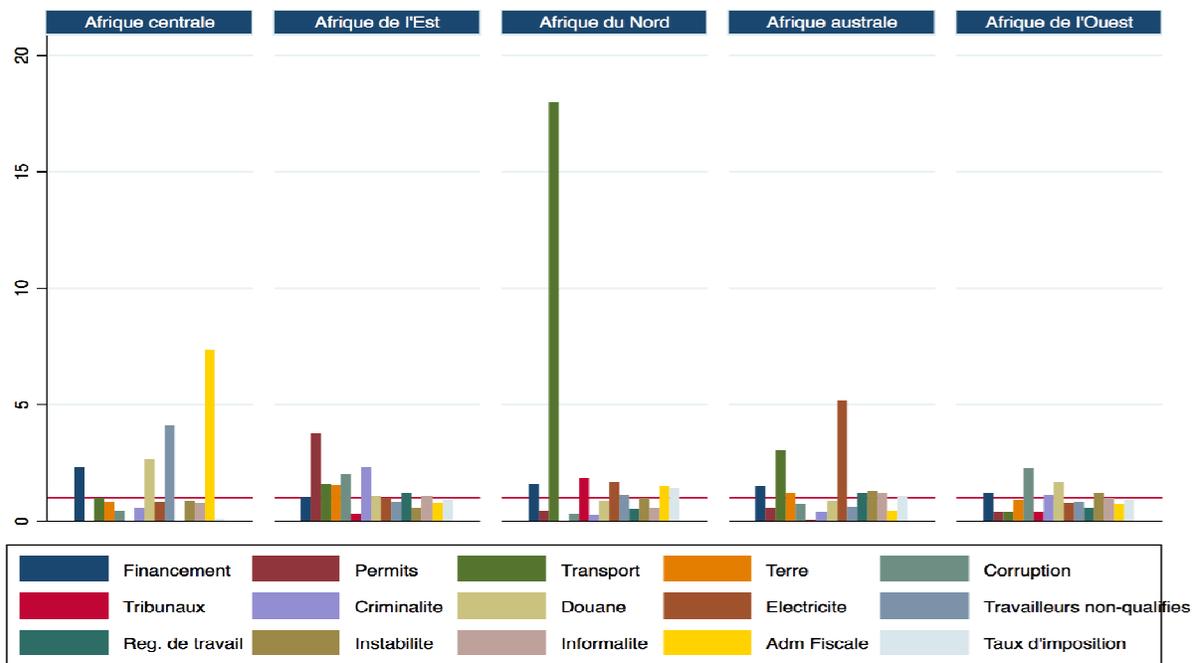
Source de données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2009-2016).

<sup>15</sup> Les trois types d'entreprises sont invitées à savoir dans quelle mesure diverses contraintes identifiées comme critiques pour faire des affaires affectent leurs opérations quotidiennes, y compris l'accès au financement, l'accès au terrain, les licences d'entreprise et les permis, la corruption, les tribunaux, le vol et le désordre, les règles douanières et commerciales, l'électricité, la main-d'œuvre insuffisamment éduquée, la réglementation du travail, l'instabilité politique, les pratiques dans le secteur informel, l'administration fiscale, les taux d'imposition et le transport

Avant l'analyse au niveau du pays, la figure 21 ci-dessus fournit une image globale des agrégats sous-régionaux pour les entreprises formelles. Tout d'abord, la principale contrainte la plus fréquente des femmes chefs de file est l'accès au financement, en particulier en Afrique australe et de l'Afrique de l'Ouest. Nonobstant une grande part des entreprises appartenant à des femmes qui ne demandent pas de prêts, l'accès au financement reste le principal obstacle pour les opérations des entreprises. Cette constatation peut être facilement corroborée par le fait que la majorité des entreprises féminines en Afrique financent leur fonds de roulement et leurs achats d'actifs par des bénéfices non répartis. Étant donné que la plupart des entreprises sont dans le secteur des Services à faible profit les marges et la concurrence élevée, il est peu probable que les bénéfices non répartis puissent s'accumuler dans une mesure qui permette des changements sectoriels et une croissance significative dans le secteur d'activité.

L'électricité est le deuxième obstacle le plus fréquemment signalé, en particulier en Afrique centrale et en Afrique de l'Est. Par exemple, plus de 40% des femmes gestionnaires en République centrafricaine et Djibouti se plaignent de l'électricité comme le principal obstacle à leurs opérations. L'instabilité politique est la troisième contrainte la plus répandue, en particulier en Afrique du Nord en raison de la récente agitation. Cependant, différentes parties de l'Afrique émettent des problèmes similaires. Par exemple, à Madagascar (2013), 54 pour cent des entreprises ont identifié l'instabilité politique comme la plus grande contrainte. En Afrique de l'Ouest, en Guinée et au Mali, plus de 40 pour cent des femmes chefs d'entreprise se plaignent de l'instabilité politique comme la plus grande contrainte de leurs opérations. À l'autre extrémité du spectre, les licences d'entreprise et les permis, les tribunaux et la réglementation du travail sont les contraintes les moins fréquentes.

Figure 22 Lacunes en matière de genre dans le plus grand obstacle aux opérations



Data Source: World Bank Enterprise Surveys (2009-2016).

Source de données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2009-2016).

Les gestionnaires féminins et masculins identifient différentes contraintes. La figure 22 ci-dessus prévoit des écarts entre les sexes dans les principaux obstacles identifiés par les cadres supérieurs, encore une fois par des moyennes sous-régionales. La ligne rouge représente la parité entre les sexes et les barres dépassant cette référence, ce qui suggère que plus de femmes responsables signalent une contrainte donnée. Par exemple, en Afrique du Nord, les cadres supérieurs sont près de 20 fois plus susceptibles de déclarer que le transport est le principal obstacle par rapport aux principaux gestionnaires masculins. Notez que ce résultat est en fait exclusivement piloté par la Tunisie (2013). En Afrique centrale, plusieurs disparités apparaissent où beaucoup plus de cadres supérieurs signalent l'accès au financement, à la réglementation douanière et commerciale, à la main-d'œuvre insuffisamment éduquée et à l'administration fiscale comme étant les plus importantes. Notez qu'aucun haut dirigeant féminin dans cette sous-région ne détermine les taux d'imposition et les licences d'entreprise et les autorise comme les plus grandes contraintes. En Afrique de l'Est, les disparités entre les sexes sont les plus larges dans les licences commerciales et les permis suivis de la criminalité, du vol et du désordre. En Afrique australe, les cadres supérieurs sont cinq fois plus susceptibles de déclarer l'électricité comme le principal obstacle à leurs opérations suivies du transport. L'Afrique de l'Ouest ne présente pas de grandes disparités entre les sexes, comme d'autres sous-régions, la corruption et la réglementation douanière et commerciale sont plus souvent signalées par les femmes supérieures par rapport aux gestionnaires masculins.

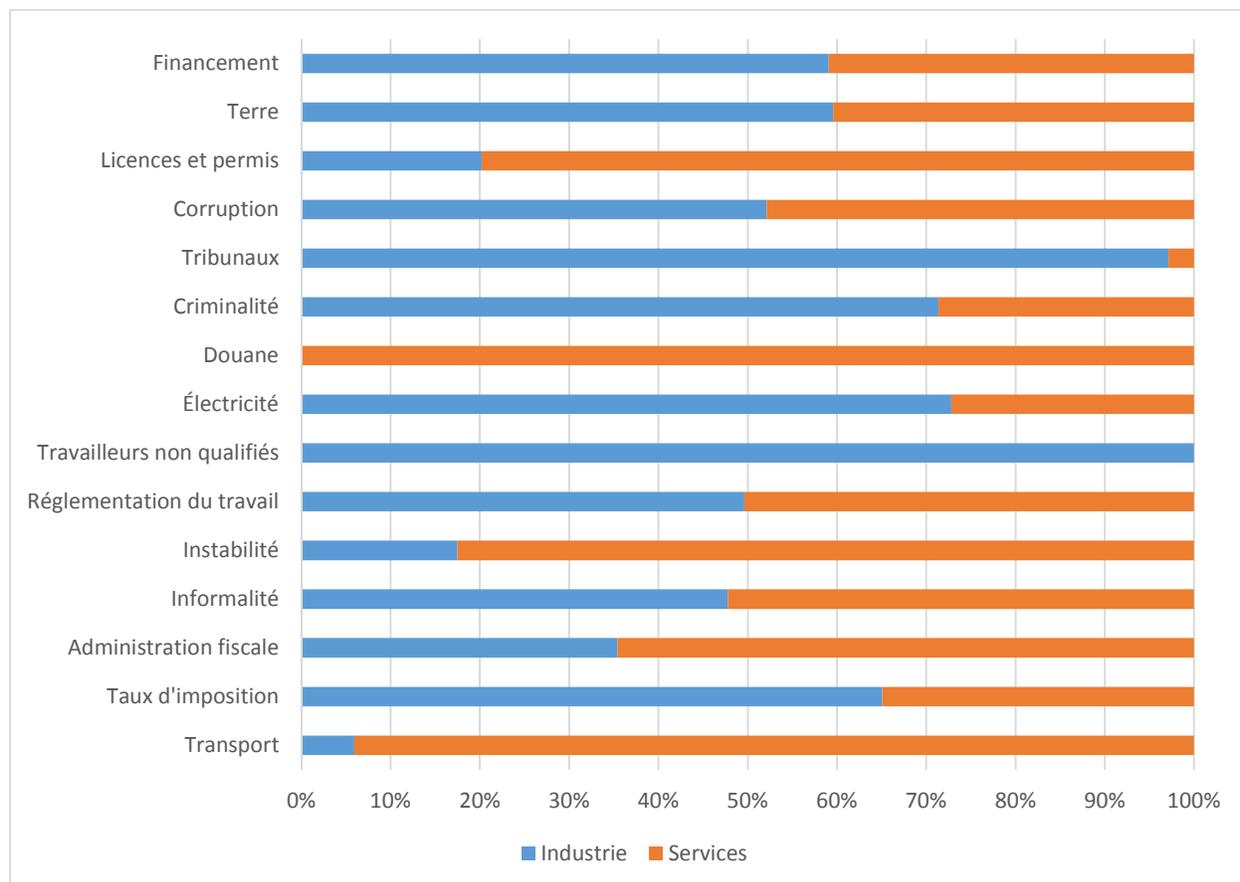
Par conséquent, les femmes et les hommes peuvent faire face à des défis différents dans leur type respectif d'entreprises et de secteurs d'activité. L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes nécessite une enquête plus détaillée sur les différences de genre dans les perceptions de contraintes au niveau du pays et du secteur et effectuer des tests statistiques au-delà des statistiques récapitulatives présentées ci-dessus. La reconnaissance de l'hétérogénéité dans la perception des contraintes est cruciale non seulement pour les entreprises appartenant à des femmes, mais aussi pour la santé de l'économie, notamment par la création d'emplois. Les données provenant de 5 pays sélectionnés suggèrent par exemple que les entreprises appartenant à des femmes sont beaucoup plus susceptibles d'embaucher des femmes salariées que des entreprises appartenant à des hommes. Cette hypothèse de la porte tournante se détient en particulier dans les microentreprises informelles dans le secteur Services. En outre, l'ignorance des écarts entre les sexes dans les perceptions de contraintes pourrait entraîner des inefficacités au niveau global selon lequel les entreprises appartenant à des femmes ou gérées continuent de sous-performer. La figure 46 ci-dessous montre que les entreprises gérées par des hommes dépassent les entreprises gérées par des femmes dans la croissance annuelle réelle des ventes dans toutes les sous-régions sauf en Afrique australe. L'Afrique de l'Est en moyenne a connu une croissance négative de la période 2009-2016 avec les entreprises gérées par des femmes confrontées à un recul plus important.

## Entreprises formelles et profil des contraintes

Les entreprises formelles font face à une multitude de contraintes de manière simultanée. Notez que les contraintes décrites ici se réfèrent à la plus grande contrainte affectant le fonctionnement des établissements. La figure 23 ci-dessous regroupe les réponses des entreprises appartenant à

des femmes aux contraintes pour l'Angola, le Cameroun, la RD Congo, l'Égypte et le Mali par les secteurs de la fabrication et des services. Il est important de noter à ce stade que ce sont toutes les perceptions du principal décideur dans chaque entreprise. En tant que tels, ce sont des mesures subjectives et ouvertes à des circonstances transitoires, c'est-à-dire des expériences récentes du propriétaire d'une entreprise.

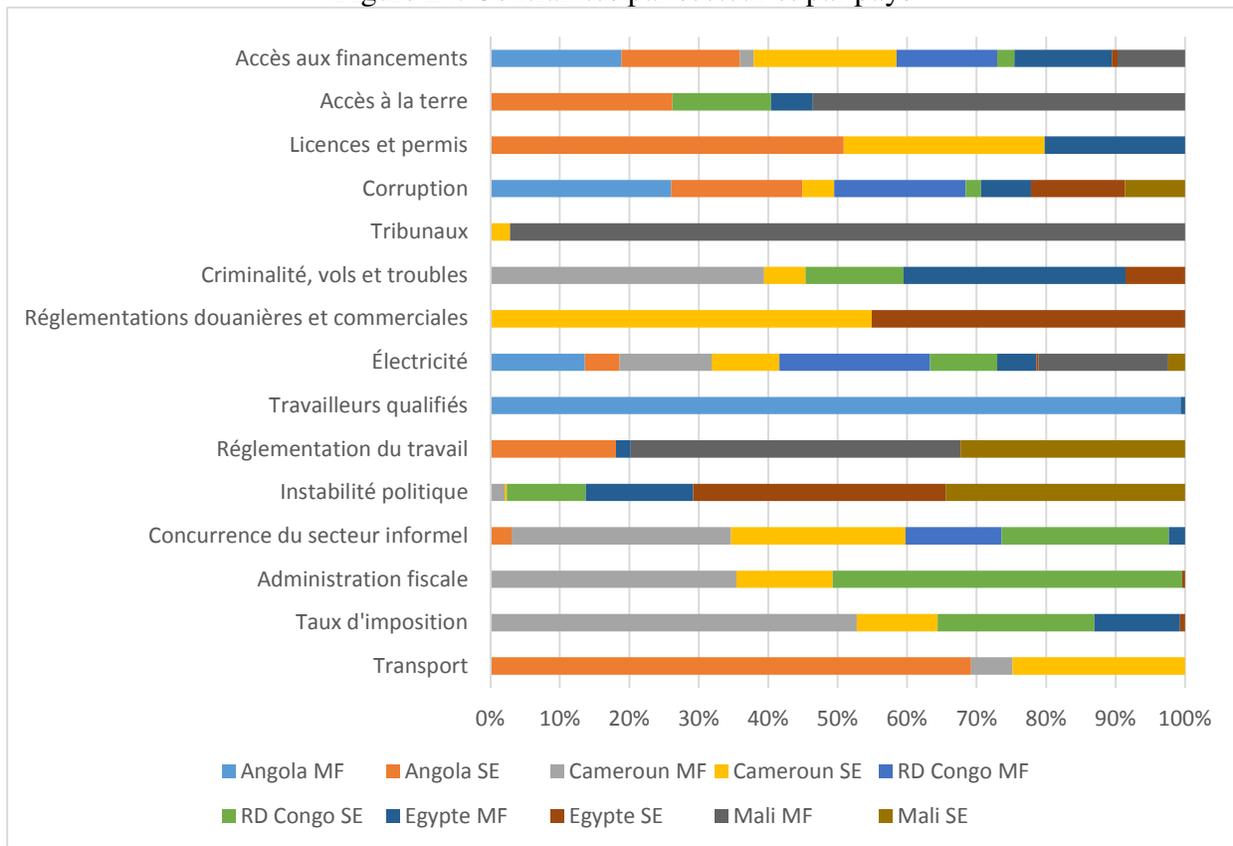
Figure 23. Contraintes vis-à-vis des entreprises formelles appartenant à des femmes par secteur



Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2010-2016)

De toute évidence, le choix sectoriel d'une entreprise influence les types de contraintes rencontrés. Par exemple, les entreprises du secteur manufacturier se plaignent principalement de la main-d'œuvre, des tribunaux et de l'électricité insuffisamment éduquées, alors que les entreprises dans les services se plaignent des douanes, des échanges et des règlements, de l'instabilité politique, des licences commerciales et des permis et des transports. Alors que les entreprises manufacturières sont plus susceptibles de se plaindre de l'accès au financement et à la terre, l'écart entre les entreprises dans deux secteurs est bien inférieur aux contraintes mentionnées précédemment. Enfin, certaines contraintes affectent les entreprises de chaque secteur de manière égale. La corruption, la réglementation du travail et les pratiques du secteur informel et la concurrence découlant des entreprises informelles font partie des principales contraintes qui reçoivent une attention égale des deux secteurs

Figure 24. Contraintes par secteur et par pays



Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2010-2016)

La figure 23 fournit une image moyenne, mais, ce faisant, masque les variations entre pays. Il est donc nécessaire de désagréger la Figure 23 par les pays de l'échantillon. La figure 24 ci-dessus traite de cette préoccupation. Tout d'abord, les entreprises manufacturières sont plus susceptibles de déclarer l'accès au financement comme la plus grande contrainte, à l'exception du Cameroun, où les entreprises du secteur des Services se réfèrent de manière disproportionnée à cette contrainte par rapport aux entreprises du secteur manufacturier. Bien que l'accès à la terre soit plus pertinent pour le secteur Services, les entreprises manufacturières au Mali s'en plaignent beaucoup plus. L'accès aux tribunaux est un problème principalement malien dans le secteur manufacturier, de même que le secteur Transport pour les services de l'Angola. La contrainte d'une main-d'œuvre insuffisamment éduquée est exclusivement exercée par les entreprises manufacturières en Angola. Au Cameroun, les entreprises du secteur des services se plaignent principalement des clients et des réglementations commerciales, tandis que la réglementation du travail reçoit la plus grande attention de toutes les entreprises maliennes appartenant à des femmes. Enfin, il convient de noter que l'électricité a été mentionnée principalement par des entreprises manufacturières dans tous les pays. Parmi les 15 contraintes énumérées à la figure 24, l'électricité et l'accès au financement apparaissent comme la contrainte la plus transversale dans un échantillon de pays.

Qu'en est-il des écarts de genre dans la perception des principales contraintes? Les figures 19 et 20 ne concernent que les entreprises féminines par cinq croisées sectorielles. Dans le secteur manufacturier, les plus grandes disparités entre les sexes en termes de proportion disproportionnée

des entreprises appartenant à des femmes signalant une contrainte par rapport aux entreprises appartenant à des hommes apparaissent dans l'accès aux terres, en particulier en Egypte et au Mali, l'électricité (Angola et le Cameroun), les tribunaux (Mali ) Et l'accès au financement. Alors que l'Angola, la RD Congo et l'Égypte ont plus d'entreprises appartenant à des femmes citent l'accès au financement comme le plus grand obstacle, les entreprises masculines du Cameroun et du Mali sont beaucoup plus susceptibles que les entreprises appartenant à des femmes de citer l'accès au financement comme le plus grand obstacle à leur Opérations. Dans les cinq pays, les écarts entre les sexes sont les plus marqués au Mali, suivi de l'Angola. Au Mali, il y a douze fois plus d'entreprises appartenant à des femmes qui citent l'accès à la terre comme la plus grande contrainte que les entreprises appartenant à des hommes. En Angola, deux contraintes urgentes des entreprises formelles appartenant à des femmes apparaissent comme une main-d'œuvre et une électricité insuffisamment éduquées. Enfin, pour la RD Congo, le plus grand écart entre les sexes est observé dans la corruption, où les entreprises appartenant à des femmes sont trois fois plus susceptibles de déclarer sa contrainte comme le principal obstacle par rapport aux entreprises appartenant à des hommes.

Les écarts de genre sont beaucoup moins prononcés dans le secteur des services lorsqu'une moyenne pour tous les pays est calculée. Mettre l'accent sur chaque pays donne plus de variation. En Angola, les entreprises appartenant à des femmes sont plus de trois fois plus susceptibles que les entreprises appartenant à des hommes de déclarer l'accès au financement comme le principal obstacle à leurs opérations. Au Mali et au Cameroun, l'instabilité politique est perçue comme le principal obstacle principalement par les entreprises appartenant à des femmes. L'écart entre les sexes est respectivement de 3,8 à 4,6 fois. En RD Congo, les pratiques des secteurs informels semblent affecter les entreprises féminines beaucoup plus que les entreprises masculines, car l'écart le plus important entre 15 contraintes est enregistré pour l'informalité. Enfin, les entreprises appartenant à des femmes dans le secteur des Services en Egypte sont affectées par la disproportion de la corruption par rapport aux perceptions des entreprises appartenant à des hommes dans le même secteur. En fait, les entreprises appartenant à des femmes sont plus de trois fois plus susceptibles que les entreprises appartenant à des hommes de signaler la corruption comme la plus grande contrainte.

Le tableau 4 ci-dessous analyse formellement les écarts de genre entre les plus grands obstacles perçus par les propriétaires d'entreprises. La motivation de ce test formel est de s'assurer que les écarts entre les sexes ne sont pas influencés par diverses caractéristiques clés de l'entreprise telles que l'âge, la taille, l'industrie et l'emplacement de l'entreprise. Les résultats suggèrent en grande partie que les écarts entre les sexes sont minimes puisque seulement 13 des 75 coefficients sont significatifs à un niveau significatif de 5 pour cent et plus bas. En outre, seuls trois des 13 coefficients sont positifs, ce qui suggère que les entreprises formelles appartenant à des femmes sont plus susceptibles de signaler ces contraintes. Plus précisément, en Angola, les entreprises appartenant à des femmes représentent 23,4 points de pourcentage de plus susceptibles de déclarer l'accès au financement comme le plus grand obstacle, alors que dans les entreprises féminines camerounaises, environ 7,8 et 3,5 points de pourcentage sont plus susceptibles de déclarer l'électricité et l'instabilité politique comme la plus grande contrainte.

Tableau 4 Différences entre les sexes dans la perception des contraintes sur la conduite des affaires

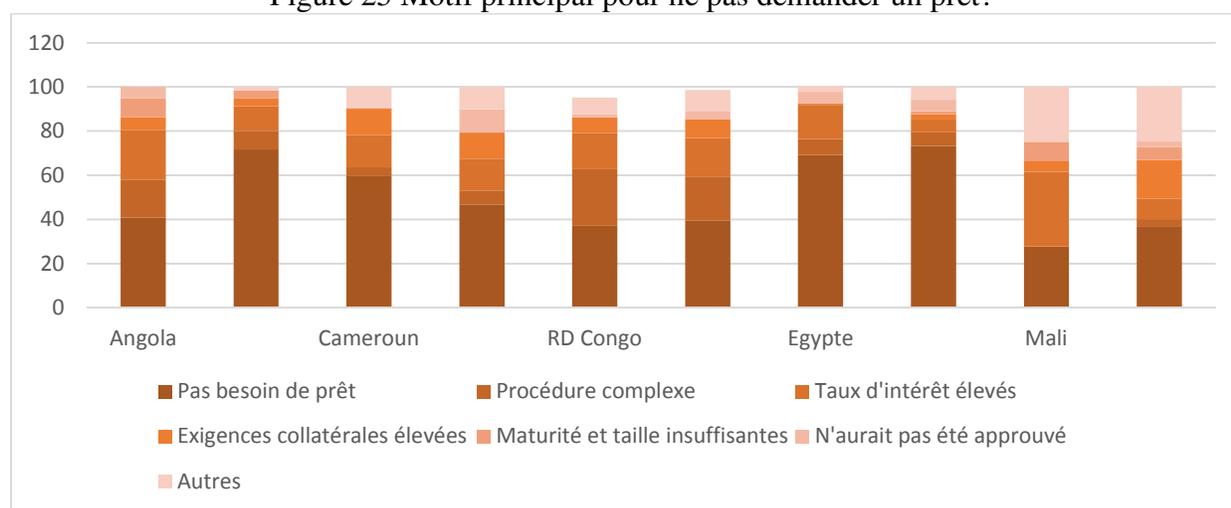
	DR				
	Angola	Cameroon	Congo	Egypt	Mali
Accès aux finances	0.234***	0.016	0.049	-0.004	-0.081
Accès au terrain	-0.141**	-0.020**	-0.022	-0.003	0.070
Licences commerciales et permis	-0.015	0.025	-0.001	0.034***	-0.007
Corruption	-0.023	-0.068**	0.039	0.01	-0.091
Tribunaux	0.004	-0.016	-0.008	0.006***	0.064
Crimes, vols et désordres	0.001	-0.004	0.004	0.049*	-0.015
Douanes, commerce et règlements	-	-	-	-	-
Électricité	0.089***	-0.011	-0.054***	-0.002	-0.030
Main-d'œuvre formée de manière inadéquate	0.055	0.078*	0.075	0.025	0.132
Règlement du travail	0.008	-0.018*	-0.043***	-0.016	-0.003
Instabilité politique	0.037	-0.0154	-0.017**	-0.012	0.139
	-	-	-	-	-
Secteur informel	0.094***	0.035*	-0.022	-0.029	0.023
Administration fiscale	0.007	0.006	0.041	0.023	0.139***
Taux d'imposition	-0.016	0.016	-0.026	-0.001	-0.039*
Transport	-0.002	-0.015	-0.012	0.011	-0.014
	-	-	-	-	-
	0.035	-0.008	-0.003	0.011***	-0.009
N	154	324	501	2,701	172

**Notes:** Les coefficients ci-dessus sont obtenus à partir des régressions OLS pour chaque liste de contraintes sur la première colonne sur la propriété de l'entreprise féminine, l'âge ferme, la taille de l'entreprise, l'industrie et la région d'établissement des variables fictives. En raison de contraintes d'espace, seule la variable-clé d'intérêt, c'est-à-dire une variable fictive pour la propriété des entreprises féminines. Des erreurs standard robustes sont disponibles sur demande. \*\*\* p <0,01, \*\* p <0,05, \* p <0,1

Toutes ces contraintes sont des perceptions subjectives des propriétaires d'entreprises qui peuvent facilement être influencées par des expériences spécifiques autour du temps de l'enquête. Dans l'accès au financement, il existe d'autres mesures objectives qui peuvent aider à construire des mesures objectives des contraintes financières. Par exemple, dans cinq pays, un peu moins de 40 pour cent des entreprises déclarent avoir acheté un actif. Lorsqu'on leur a demandé comment ils financent ces achats d'actifs, la majorité des entreprises appartenant à des hommes et des femmes déclarent des bénéfices non répartis. La part s'élève à 98,4% en Egypte, 91,1% en RD Congo et 89,2% en Angola. Dans ces trois pays, la part des entreprises qui ont utilisé le financement des banques est inférieure à 5 pour cent. Ce n'est qu'au Mali que moins de 60 pour cent des entreprises utilisent des bénéfices non répartis et près de 30 pour cent des entreprises appartenant à des femmes utilisent un financement bancaire. L'examen des sources de financement pour le fonds de roulement ne change pas cette image globale. Près de 90 pour cent des entreprises féminines déclarent les bénéfices non retenus comme principale source de fonds de roulement. Alors que les

entreprises appartenant à des hommes signalent des parts légèrement inférieures, l'écart entre les sexes n'est pas large. Passant des bénéfices non retenus aux banques, les entreprises appartenant à des hommes semblent mieux que les entreprises appartenant à des femmes, notamment en ce qui concerne l'achat d'un actif. Lorsqu'on leur a demandé si les entreprises avaient des lignes de crédit ou des prêts, les entreprises appartenant à des hommes en moyenne déclarent deux fois plus de prévalence que les entreprises appartenant à des femmes. Plus précisément, alors que seulement 6,8% des entreprises appartenant à des femmes dans cinq pays déclarent avoir des prêts, 13,9% des entreprises appartenant à des hommes ont des lignes de crédit ou des prêts. Une des raisons de ce résultat est la réticence des entreprises appartenant à des femmes à demander des prêts. Par exemple, tandis que 13,2 pour cent de toutes les entreprises appartenant à des femmes dans cinq pays déclarent avoir postulé un prêt, ce chiffre atteint 20 pour cent pour les entreprises appartenant à des hommes.

Figure 25 Motif principal pour ne pas demander un prêt?



Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2010-2016)

La figure 25 ci-dessus donne un aperçu de la raison pour laquelle les entreprises appartenant à des femmes ne demandent pas de prêt. Dans l'échantillon d'entreprises qui n'ont pas demandé de prêt dans cinq pays, par exemple, au moins 40 pour cent suggèrent qu'ils n'ont pas besoin d'un prêt. Ce chiffre atteint 70% en Egypte et 60% au Cameroun. Au Mali, les taux d'intérêt élevés sont classés comme la première raison pour laquelle les entreprises n'ont pas demandé de prêt alors qu'en République démocratique du Congo, les entreprises soutiennent que la procédure de demande est trop complexe. En République démocratique du Congo, 5 pour cent des entreprises appartenant à des femmes déclarent que l'obligation d'obtenir l'autorisation du partenaire les a décourager de demander un nouveau prêt, ce chiffre diminue à 1 pour cent pour les entreprises appartenant à des hommes. En mettant l'accent sur les écarts entre les sexes, les entreprises appartenant à des femmes déclarent des taux d'intérêt élevés beaucoup plus intensément que les entreprises appartenant à des hommes en expliquant la raison de ne pas demander un prêt.

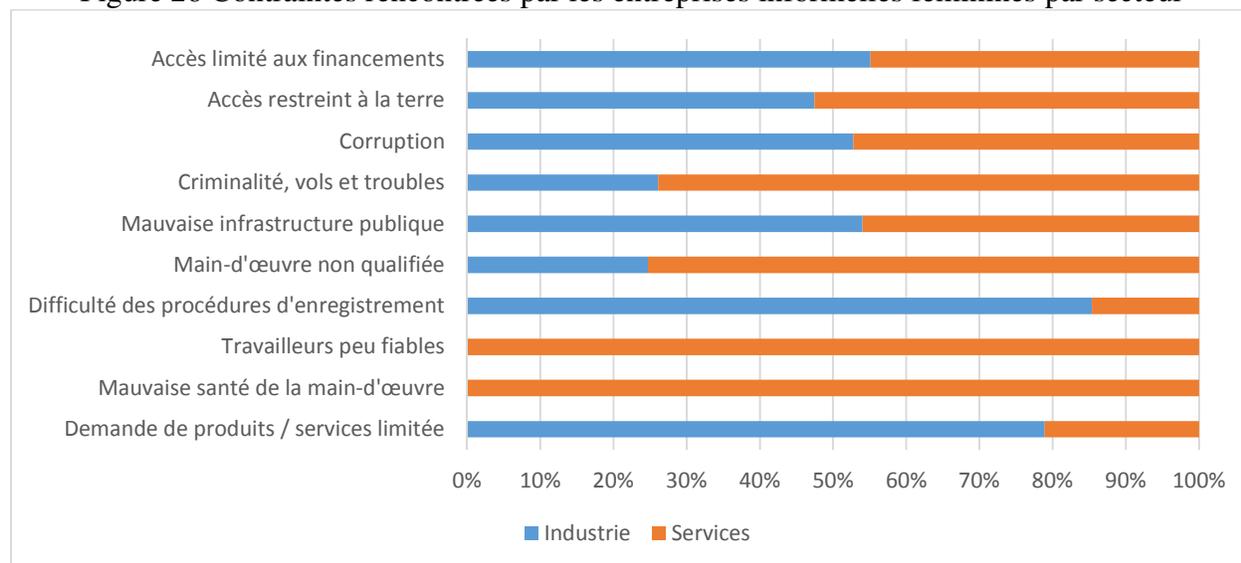
Les rondes les plus récentes du WBES ont également des informations sur les raisons pour lesquelles les entreprises n'utilisent pas le financement des IMF. Au Cameroun, les entreprises appartenant à des femmes signalent plus souvent que les entreprises appartenant à des hommes qu'elles ne sont pas de qualité pour le financement des IFM et elles semblent moins connaître les

IMF. Au Mali, les entreprises appartenant à des femmes apparaissent encore moins bien informées sur les IMF, alors que la majorité des entreprises appartenant à des femmes suggèrent que les IMF ne correspondent pas aux besoins de l'entreprise.

## Entreprises informelles et profil des contraintes

Bien que les entreprises informelles soient parmi les contraintes auxquelles sont confrontées les entreprises formelles dans la sous-section précédente, le rapport passe maintenant aux contraintes rencontrées par les contraintes. De même, toutes les contraintes sont posées de manière subjective, mais en ce qui concerne l'accès au financement et à l'enregistrement, il existe d'autres questions qui devraient être utilisées pour mieux faire ressortir les contraintes d'une manière relativement objective. Une différence par rapport aux enquêtes formelles sur les entreprises est que l'année de l'enquête, même si elle n'est pas très différente l'une de l'autre, peut contenir une liste différente de contraintes, en particulier pour l'Égypte qui sera analysée individuellement.

Figure 26 Contraintes rencontrées par les entreprises informelles féminines par secteur

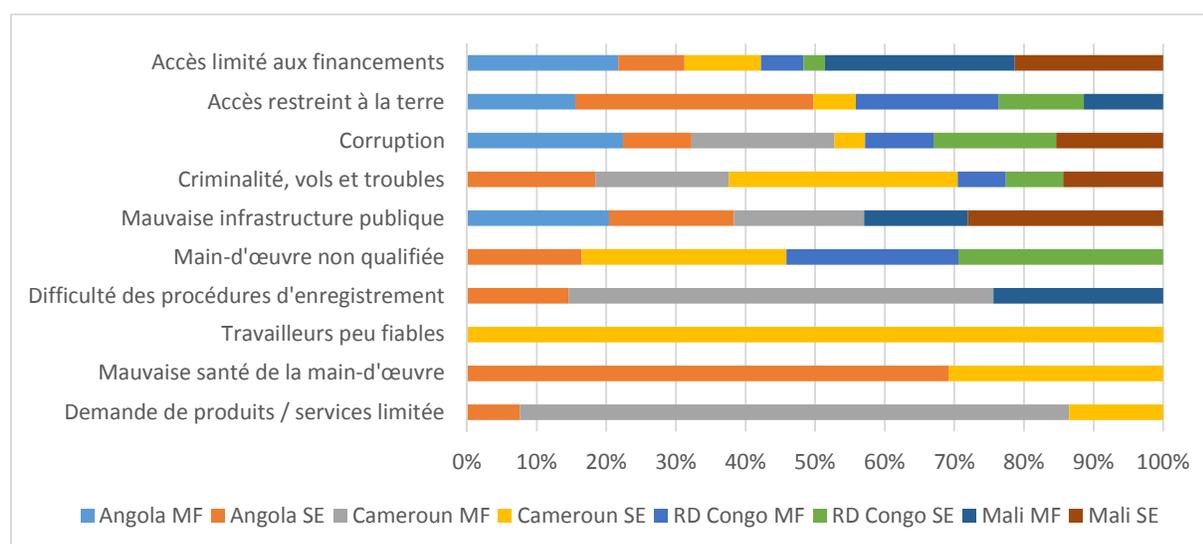


Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2008-2013)

La figure 26 se concentre sur les entreprises informelles appartenant à des femmes et compare les contraintes dans les secteurs de la fabrication et des services. Certains obstacles ont encore recoupé deux secteurs. Les entreprises des secteurs de la fabrication et des services identifient également la corruption et les infrastructures publiques médiocres comme le principal obstacle à leurs opérations. Les lacunes sectorielles ne sont pas larges en termes d'accès limité au financement et d'accès restreint aux terres. Dans le secteur des services, la qualité des travailleurs apparaît comme une contrainte plus grande par rapport au secteur manufacturier. Par exemple, seules les entreprises du secteur des services ont identifié des travailleurs peu fiables et une mauvaise santé de la main-d'œuvre, étant donné que les plus grandes contraintes et la majorité déclarent que la main-d'œuvre insatisfaite est la plus grande contrainte. Dans le secteur manufacturier, d'autre part, les procédures d'enregistrement des entreprises et la demande limitée de produits / services sont considérées

comme les principaux obstacles aux opérations des entreprises. La figure 27 ci-dessous décompose les variations entre pays. Les entreprises informelles féminines camerounaises dans le secteur manufacturier entraînent les résultats de la figure 26 pour l'enregistrement des entreprises et la demande limitée de produits / services, tandis que les entreprises du secteur des services du même pays conduisent exclusivement les résultats obtenus au début des travailleurs peu fiables. Les entreprises manufacturières du Mali déclarent l'accès aux financements les plus intenses alors qu'elles se joignent aux frustrations observées par les entreprises manufacturières camerounaises dans l'enregistrement des entreprises. En Angola, les entreprises informelles qui opèrent dans le secteur des services signalent principalement une mauvaise santé de la main-d'œuvre comme la plus grande contrainte de leurs opérations. Par conséquent, les variations sectorielles et transfrontalières des contraintes fournissent le premier indice dans les alternatives politiques que les États membres doivent évaluer dans le but de libérer le potentiel du secteur privé.

Figure 27. Contraintes rencontrées par les entreprises informelles appartenant à des femmes par secteur et par pays



Source des données: Enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale (2008-2013)

Comme indiqué précédemment, la liste des contraintes de l'Egypte est très différente des quatre pays énumérés ci-dessus. Fait intéressant, deux contraintes apparaissent dans le secteur de la fabrication et des services, à savoir la concurrence illégale et l'incertitude macroéconomique. Tout comme les entreprises formelles se plaignaient de l'informalité, en Egypte, les entreprises informelles souffrent également de pratiques émanant de l'économie informelle.

Des tests formels sur les différences de genre entre les contraintes perçues sont présentés dans le tableau 5 ci-dessous. Lorsque seulement quelques caractéristiques de l'entreprise sont prises en compte, la plupart des différences de genre disparaissent. En fait, à l'instar des entreprises formelles, les entreprises appartenant à des femmes ont moins tendance à percevoir des contraintes liées aux entreprises appartenant à des hommes. La seule exception est la RD Congo où les femmes ont 11,6 points de pourcentage de plus susceptibles de déclarer l'électricité comme le plus grand obstacle. En comparaison avec les résultats du tableau 4 sur les entreprises formelles, l'électricité semble

être un problème pour les entreprises informelles et non pour les entreprises formelles. Les résultats de l'Égypte indiquent un modèle similaire dans la mesure où seulement une poignée de contraintes semblent être significativement différentes entre les entreprises féminines et les entreprises appartenant à des hommes, mais à de petites grandeurs. En outre, il n'existe aucune preuve que les entreprises informelles détenues par des femmes signalent l'une ou l'autre des contraintes à une intensité plus élevée que les entreprises appartenant à des hommes.

Tableau 5 Différences entre les sexes dans les contraintes perçues dans les entreprises informelles

	Angola	Cameroon	DRC	Mali
Accès limité aux finances	-0.061	0.016	0.089*	0.063
Accès restreint au terrain	0.018	0.035	0.023	-0.172***
Corruption	-0.044	-0.132**	0.015	0.083
Crimes, vols et désordres	-0.017	0.140	-0.017	0.115
Mauvaise infrastructure publique	0.058	-0.006		0.101
Main-d'œuvre insatisfaisante	0.027	0.057	-0.020	-0.016
Procédures difficiles d'inscription des entreprises	-0.018	-0.061*		-0.043
Travailleurs peu fiables	-0.015	0.130*		-0.018
Mauvaise santé de la main-d'œuvre	0.053	-0.010		-0.019
Demande limitée de produits / services	0.027	-0.169**		-0.094**
Instabilité politique	-0.029			
Problèmes avec l'alimentation électrique			0.116*	
Problèmes avec l'approvisionnement en eau			0.025	
Accès limité à la technologie			-0.054	
<b>N</b>	118	120	466	119

**Remarques:** Étant donné que les enquêtes informelles sur les entreprises proviennent d'années différentes, toutes les contraintes ne sont pas posées dans chaque pays. Les coefficients ci-dessus sont obtenus à partir de la régression OLS de chaque contrainte sur le contrôle de la propriété féminine pour le secteur et la région de l'établissement. Des erreurs standard robustes sont disponibles sur demande. \*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$ .

Une question critique qui requiert la plus grande attention est la raison pour laquelle les entreprises ne choisissent pas de formaliser. Comme le chapitre suivant traitera plus en détail, les entreprises informelles ne sont pas nécessairement faibles et enregistrent de faibles ventes annuelles. De plus, il existe divers avantages associés à l'enregistrement de ses activités, comme l'accès au financement, les marchés plus importants, les services gouvernementaux, les matières premières, etc. et certainement certains risques liés à l'absence de fondement juridique et à l'exposition aux pénalités D'informalité ou de pots-de-vin.

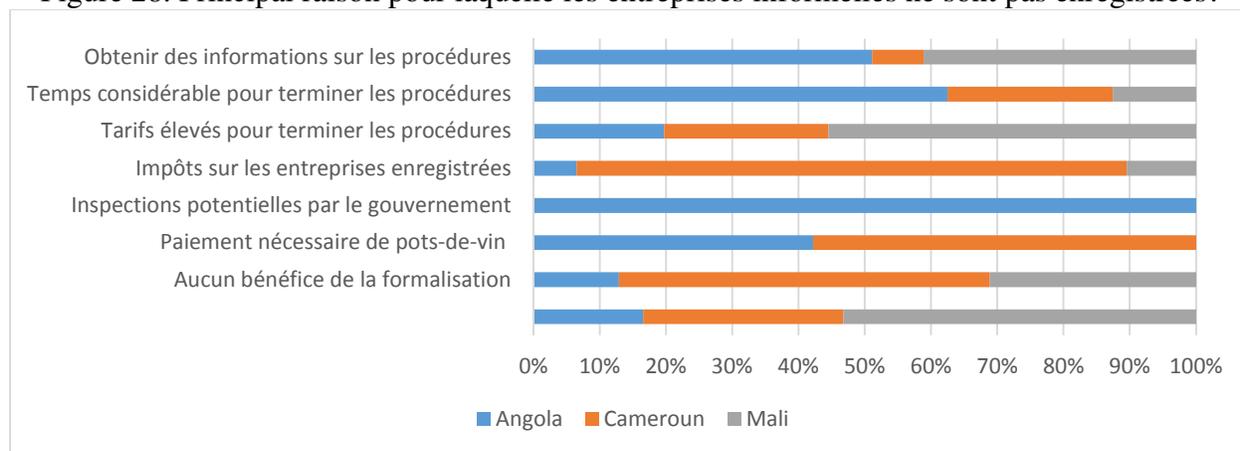
La figure 28 ci-dessous se concentre sur les réponses des entreprises<sup>16</sup> féminines informelles et suggère que les réformes administratives visant à rationaliser le processus de formalisation

<sup>16</sup> <sup>16</sup>La raison pour laquelle seulement trois pays sur cinq apparaissent à la figure 24, c'est qu'en République démocratique du Congo et en Égypte, des enquêtes et une méthodologie légèrement différentes sont utilisées. Plus précisément, en RD Congo, les entreprises sont autorisées à choisir plus d'une raison de ne pas s'inscrire, ce qui rend impossible de juxtaposer avec les pays de la figure 24 où les entreprises ont été invitées à identifier une raison

devraient suffire à déplacer les entreprises vers le secteur formel en Angola et au Mali car les réponses les plus fréquentes pour ne pas s'inscrire se rapportent à la procédure elle-même. En outre, seulement 5 pour cent des entreprises affirment qu'il n'y a aucun bénéfice de s'inscrire en Angola alors que ce chiffre augmente à 13 pour cent pour le Mali. Au Cameroun, la principale raison derrière le fait de rester informel est plus structurelle dans le sens où la majorité des entreprises appartenant à des femmes sont préoccupées par les taxes et près d'un quart des entreprises affirment qu'il n'y a pas de forme de formalisation.

En RD Congo, environ 60 pour cent des entreprises informelles féminines estiment que le temps de remplir la procédure d'inscription et les exigences minimales en matière de fonds propres les empêchent de formaliser leurs activités. Moins de 25% des entreprises suggèrent que le fardeau financier et administratif des taxes influence leur décision de formalisation. Cependant, près de 40 pour cent des entreprises suggèrent qu'il n'y a aucun bénéfice de l'enregistrement de leurs entreprises. Notez qu'il n'y a pas de preuve d'écart entre les sexes dans les réponses des entreprises appartenant à des hommes et appartenant à des femmes. En Egypte, l'accès à l'information sur le processus de formalisation est la réponse la moins fréquente. Les attentes en matière de charges administratives et financières des taxes ainsi que le coût financier de la réalisation de la procédure se situe parmi les trois principales raisons pour lesquelles les entreprises ne s'inscrivent pas. À l'instar de la RD Congo, il n'y a pas de preuve d'écart entre les sexes dans ces réponses..

Figure 28. Principal raison pour laquelle les entreprises informelles ne sont pas enregistrées?



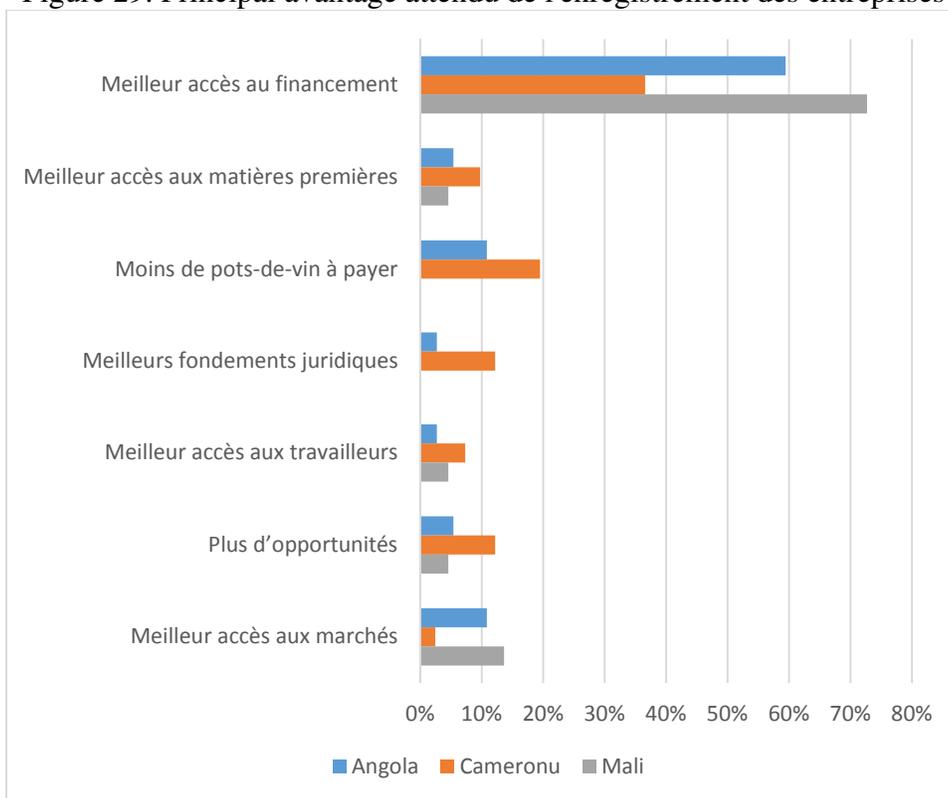
Source de données: sondages informels sur les entreprises (2008-2013). La Banque mondiale. Parmi les bénéfices<sup>17</sup> attendus de la formalisation énumérés à la figure 29, un meilleur accès au financement domine les réponses des entreprises informelles appartenant à des femmes. En RD

principale. En Egypte, d'autre part, le libellé et les catégories de raisons étaient légèrement différents. Les résultats de ces pays sont incorporés dans le texte directement sans graphique.

<sup>17</sup> Les enquêtes informelles sur les entreprises demandent aux entreprises d'identifier le principal avantage attendu de l'enregistrement de leurs entreprises. Cependant, des versions récentes permettent aux entreprises de choisir plus d'un avantage. C'est pourquoi les résultats de la RD Congo ne peuvent être juxtaposés aux réponses de l'Angola, du Cameroun et du Mali. Étant donné que l'enquête de l'Égypte est datée de 2008 et donc d'une version antérieure du questionnaire, aucun résultat n'est disponible en Egypte.

Congo, le taux auquel les entreprises appartenant à des femmes acceptent les finances, le principal avantage étant équivalent au taux au Cameroun. Les entreprises appartenant à des femmes ne déclarent pas nécessairement plus d'accès au financement que les entreprises appartenant à des hommes. En Angola et en République démocratique du Congo, les entreprises appartenant à des femmes déclarent «moins de pots-de-vin à payer» comme principal avantage de la formalisation très intensément que les entreprises masculines. Le programme SIMPLES au Brésil évalué par Fajnzylber (2011) offre des informations essentielles pour la réplique en Afrique. Le programme a abaissé les coûts d'inscription, facilité le nombre de transactions nécessaires pour s'inscrire et diminuer l'imposition sur le travail. En conséquence, les microentreprises nées dans le cadre des programmes SIMPLES étaient plus susceptibles de s'inscrire et de déclarer des revenus plus élevés, des emplois et bénéfiques. Cependant, le mécanisme n'était pas tel que les entreprises informelles africaines s'attendent, à savoir l'accès au financement et aux marchés, mais une transformation des techniques de production après la formalisation.

Figure 29. Principal avantage attendu de l'enregistrement des entreprises



Source de données: sondages informels sur les entreprises (2008-2013). La Banque mondiale.

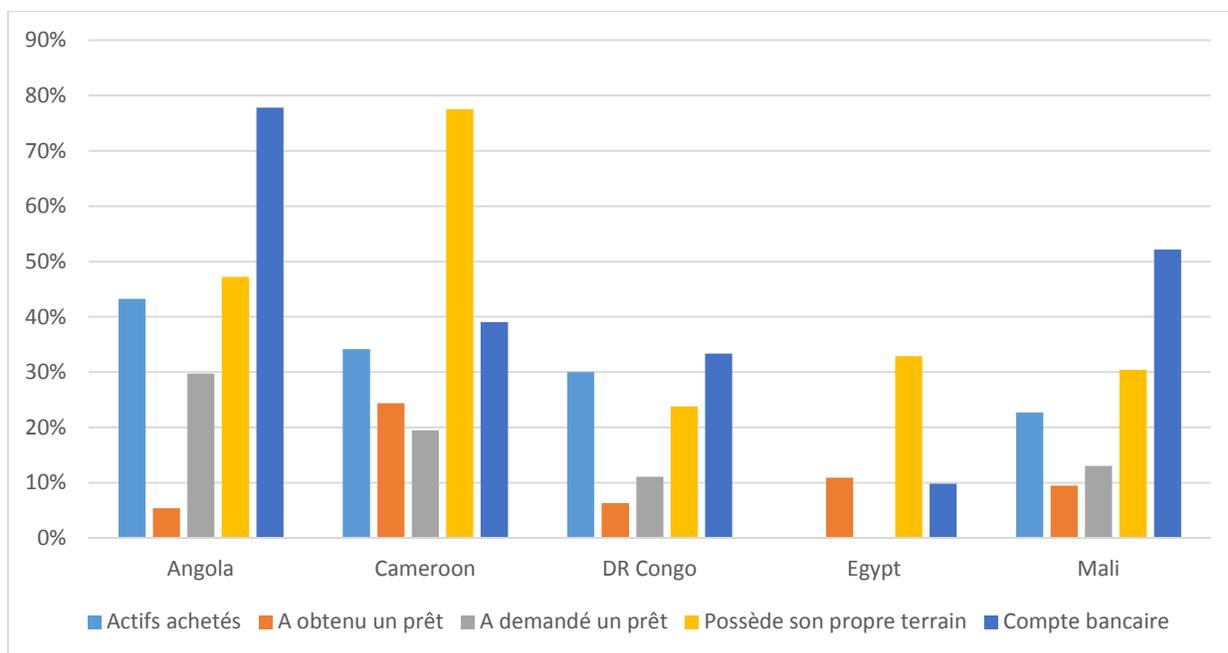
Compte tenu de cette attente prédominante sur l'accès au financement, il est essentiel d'analyser comment les entreprises informelles financent les actifs d'achat et leur fonds de roulement. La figure 30 ci-dessous montre la variation entre pays d'un certain nombre d'indicateurs pertinents pour comprendre les contraintes financières auxquelles les entreprises sont confrontées. Aucune différence de genre n'émerge au niveau global. Cependant, en Angola, les entreprises appartenant

à des femmes représentent 5,4 points de pourcentage de moins que les entreprises appartenant à des hommes pour acheter des biens. En ce qui concerne la façon dont les entreprises financent ces achats, la source principale est universellement la même: les fonds internes. Alors que 97% des entreprises appartenant à des femmes en République démocratique du Congo utilisent des fonds internes entièrement ou partiellement pour acheter des actifs, ce chiffre diminue à 54% en Égypte. La deuxième source de financement la plus utilisée repose sur les amis et la famille. En Angola et en RD Congo, 33 pour cent des entreprises comptent sur la famille et les amis pour acheter en totalité ou partiellement des actifs. Les banques et les MFIS sont beaucoup moins utilisés dans l'achat d'actifs. La figure 30 fournit une image cohérente avec une petite part d'entreprises ayant des prêts actuellement. Notez également que la part des entreprises appartenant à des femmes qui demandent un prêt est au mieux de 30 pour cent en Angola. Lorsqu'on leur demande pourquoi les entreprises ne demandent pas de prêt, la réponse la plus courante est principalement que les entreprises n'ont en fait pas besoin de prêts, à l'exception du Mali, où les procédures de demande complexes apparaissent comme la principale raison de ne pas demander un prêt<sup>18</sup>. Les taux d'intérêt élevés sont souvent classés comme la deuxième raison la plus importante pour ne pas demander un prêt. Alors que les entreprises peuvent s'éloigner des demandes de prêt, l'inclusion financière est encore un processus continu dans tout le continent, avec près de 80 pour cent des entreprises informelles ayant un compte bancaire en Angola. En effet, il existe une grande marge d'amélioration en Égypte où seulement 10 pour cent des entreprises féminines ont des comptes bancaires. Notez que seulement 8 pour cent des entreprises informelles détenues par les hommes ont des comptes bancaires en Égypte.

Figure 30 Entreprises informelles et perspectives financières

---

<sup>18</sup>Amin (2010) a trouvé des résultats similaires avec «sans besoin de prêts» comme principale raison de ne pas postuler à des emprunts plus souvent utilisés par des femmes entrepreneurs dans un échantillon d'entreprises informelles au Burkina Faso, au Cameroun. Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Madagascar et Maurice.



Source de données: sondages informels sur les entreprises (2008-2013). La Banque mondiale.

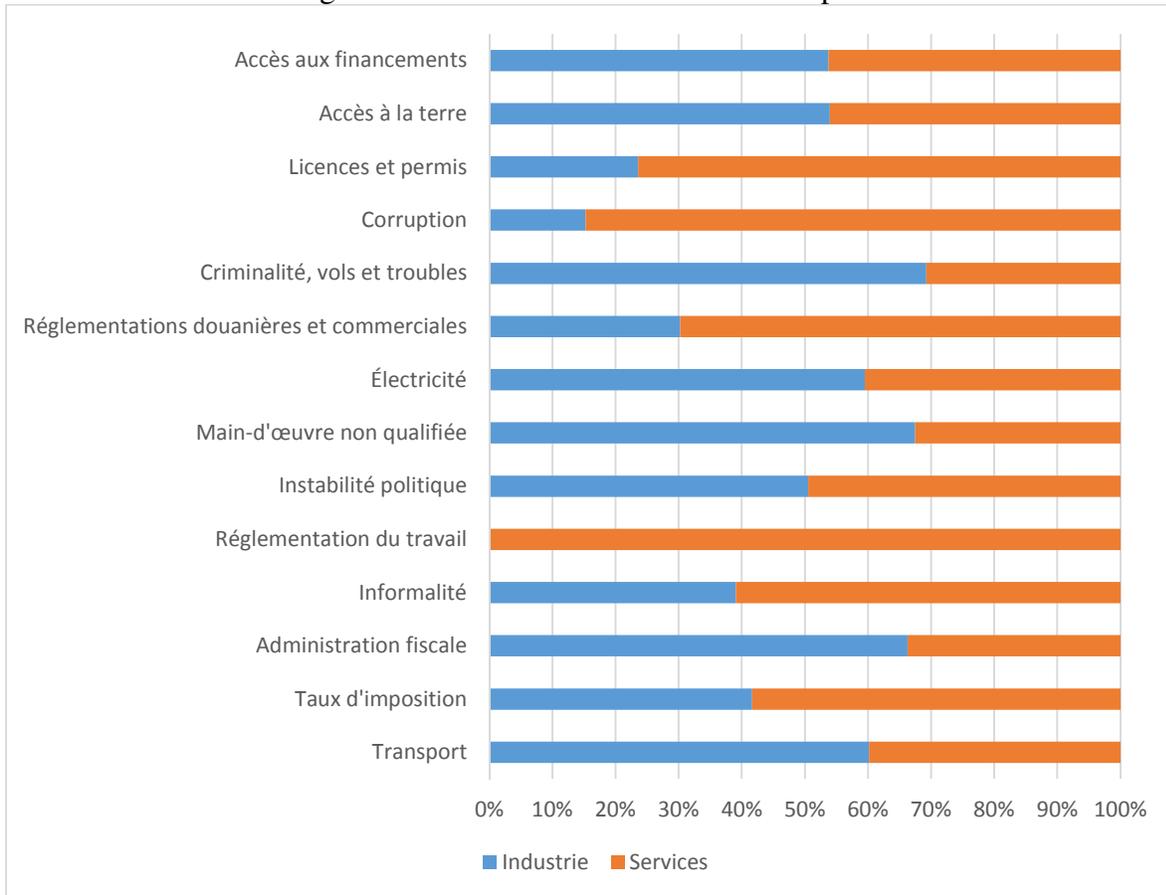
Le message clé ne change pas lorsque le financement du fonds de roulement est étudié. La source de financement la plus commune est une fois de plus les fonds internes / bénéfiques non répartis, les crédits des fournisseurs ou les avances des clients. La famille et les amis figurent parmi les trois principales sources de financement. La seule exception au Cameroun, où 28 pour cent des entreprises suggèrent qu'ils ont utilisé le financement des banques pour leurs opérations sans écart de genre.

## Microentreprises et profil des contraintes

Les microentreprises sont les entreprises les plus répandues dans toute l'Afrique. Comme cela a été décrit précédemment, la majorité de ces entreprises opèrent dans le secteur des services, en particulier le commerce de détail, y compris la vente d'aliments, d'habillement et de divers autres produits / services. La caractéristique définitive de ces entreprises est qu'elles ont moins de 5 employés, tandis que la majorité parvient à s'imposer au cours de la première année de démarrage de leur entreprise. Comme pour les types précédents d'entreprises, certaines contraintes s'appliquent à toutes les entreprises en dépit de leur choix de secteur, certaines contraintes sont sectorielles. La figure 31 ci-dessous montre que l'accès au financement, l'accès à la terre et la stabilité politique sont dans une large mesure équivalents aux entreprises appartenant à des femmes dans les deux secteurs. Il semble également que les entreprises du secteur des Services font face à des contraintes plus variées, y compris les licences d'entreprise et les permis, la corruption, la main-d'œuvre ainsi que les règles douanières et commerciales. Dans le secteur manufacturier d'autre part, la main-d'œuvre et la criminalité, le vol et le désordre insuffisamment

éduqués sont confrontés à des contraintes intenses, de sorte que les entreprises de ce secteur identifient ces deux contraintes comme les principaux obstacles à leurs opérations.

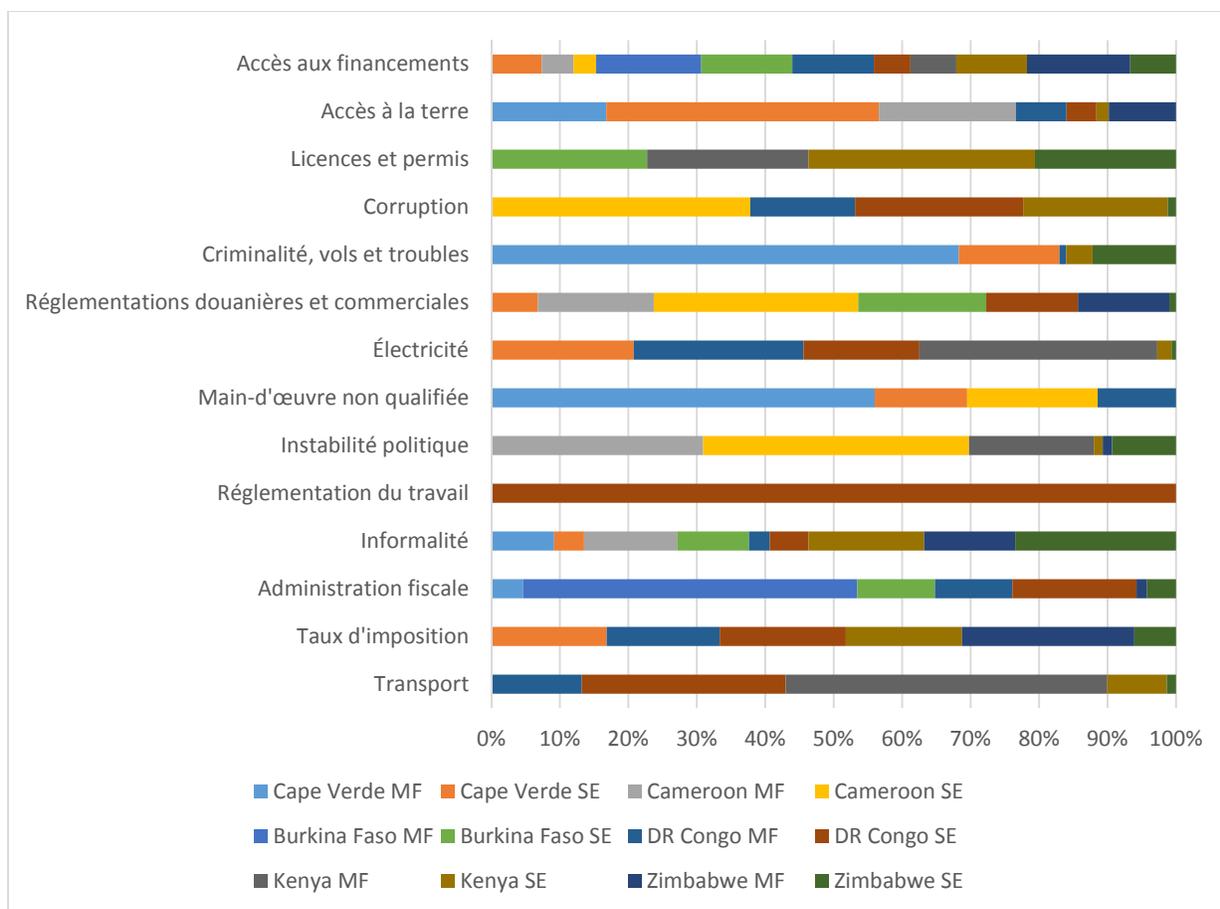
Figure 31 Contraintes à faire des affaires par secteur



Source de données: enquête sur les microentreprises (2008-2013). La Banque mondiale.

Dans le secteur de la fabrication, de loin le plus grand obstacle signalé est l'accès au financement avec environ 30 pour cent des entreprises dans 5 pays qui signalent une contrainte financière. L'administration fiscale et l'instabilité politique sont le même. Dans le secteur des services, alors que 25 p. 100 des entreprises signalent l'accès au financement comme le plus grand obstacle, les pratiques du secteur informel apparaissent comme le deuxième obstacle le plus cité. En mettant l'accent sur les écarts entre les sexes en comparant la microentreprise moyenne appartenant à une femme dans chaque secteur à l'entreprise masculine moyenne, un résultat frappant émerge dans le secteur manufacturier avec des entreprises appartenant à des femmes en moyenne signalant la criminalité, le vol et le désordre trente fois plus que les entreprises appartenant à des hommes. En examinant la source de ce grand écart entre les sexes, il semble que le secteur manufacturier au Cap-Vert déclenche ce résultat de façon unique, alors que près de 57 pour cent des entreprises appartenant à des femmes signalent le crime comme le plus grand obstacle alors qu'aucune des microentreprises appartenant à des hommes n'indique le crime comme le plus grand contrainte.

Figure 32 Profiling Contraintes spécifiques au pays sur Doing Business, microentreprises féminines



Source de données: enquête sur les microentreprises (2008-2013). La Banque mondiale.

La figure 32 ci-dessus fournit un profil de contrainte spécifique au pays. Plus le nombre de couleurs est élevé dans une barre, plus la contrainte est fréquente, car les entreprises du secteur de la fabrication et des services doivent avoir signalé des contraintes spécifiques plus intenses. L'accès au financement apparaît ainsi comme la contrainte la plus pertinente pour toutes les entreprises appartenant à des femmes dans 5 pays et deux secteurs. Les pressions concurrentielles du secteur informel se produisent ensuite, la plupart des pays signalant cela comme le plus grand obstacle. L'accès à la terre et à l'électricité suit de près les deux principaux obstacles cités. À l'autre extrême, la réglementation du travail n'est identifiée que dans le secteur des services de la République démocratique du Congo comme le plus grand obstacle. L'octroi de licences d'entreprise et les permis sont principalement signalés par les microentreprises dans le secteur des services, qui ne reflètent que trois pays dont le Burkina Faso, le Kenya et le Zimbabwe.

Il y a aussi des pays qui ont presque tout à fait mangé les résultats. Par exemple, plus de la moitié des entreprises qui citent le transport constituent le principal obstacle du Kenya, en particulier dans le secteur manufacturier. Les entreprises du secteur des services en RD Congo sont les seules entreprises qui citent la réglementation du travail comme le plus grand obstacle. Notez que les entreprises appartenant à des hommes dans le secteur de la fabrication et des services sont beaucoup plus susceptibles que les entreprises appartenant à des femmes en RDC de citer la réglementation du travail comme le plus grand obstacle. Enfin, les entreprises du Cap-Vert

dirigent d'autres entreprises dans le but de citer la main-d'œuvre insatisfaisante comme le plus grand obstacle, en particulier le secteur manufacturier. Il existe véritablement un écart entre les sexes car il n'existe pas de microentreprises appartenant à des hommes dans le secteur manufacturier du Cap-Vert qui identifie la qualité de la main-d'œuvre comme le principal obstacle à leurs opérations.

Tableau 6 Tests formels pour les différentiels de genre dans les contraintes

	<b>Burkin a Faso</b>	<b>Cabo Verde</b>	<b>Cameroo n</b>	<b>DR Congo</b>	<b>Keny a</b>	<b>Zimbabw e</b>
Accès aux finances	0.22	0.08	0.00	-0.01	0.07	0.03
Accès au terrain	-0.03	0.04	-0.00	-0.01	-0.03	-0.01
Affaires, licences et permis	0.08			0.00	0.12*	0.00
Corruption	-0.05*	-0.08	-0.00	0.01	*	-0.04
Crime, vol et trouble	-0.01	-0.00	-0.03	-	0.06**	0.00
Règlement sur les douanes et le commerce	0.04	0.05		*	0.01	-0.02
Électricité	-0.08**	0.11	0.19	0.08	0.02	-0.00
Main-d'œuvre formée de manière inadéquate		-0.02	-0.02	-0.01	-0.02*	
Règlement du travail	-0.01			0.02		-0.00
Instabilité politique		0	0.06		-0.06*	-0.06*
Concurrence du Secteur informel	0.04	-	0.07	-0.04	-0.01	0.12*
Administration fiscale	-0.04	0.23**	-0.23***	0.09		-0.05
Taux d'imposition	-	-	-0.05	-0.07*	-0.05	0.02
Transport	0.08***	0.02		0.02	-0.01	0.02
N	120	97	116	405	345	346

**Remarques:** Étant donné que les enquêtes informelles sur les entreprises proviennent d'années différentes, toutes les contraintes ne sont pas posées dans chaque pays. Les coefficients ci-dessus sont obtenus à partir de la régression OLS de chaque contrainte sur le contrôle de la propriété féminine pour le secteur et la région de l'établissement. Des erreurs standard robustes sont disponibles sur demande. \*\*\* p < 0,01, \*\* p < 0,05, \* p < 0,1

Le tableau 6 ci-dessus indique les résultats des tests formels des différences entre les entreprises appartenant à des hommes et appartenant à des femmes en ce qui concerne les contraintes auxquelles les entreprises identifient comme les principaux obstacles à leurs opérations. Au Burkina Faso, les microentreprises appartenant à des femmes rapportent la corruption, l'électricité, les taux d'imposition et transportent moins souvent que les entreprises appartenant à des hommes. Pourtant, ces résultats proviennent en particulier des entreprises du secteur des services, sans écarts statistiquement significatifs entre les sexes dans la fabrication. En Cabo Verde, une seule différence est détectée en termes de pratiques du secteur informel. À l'instar du Burkina Faso, ce résultat est

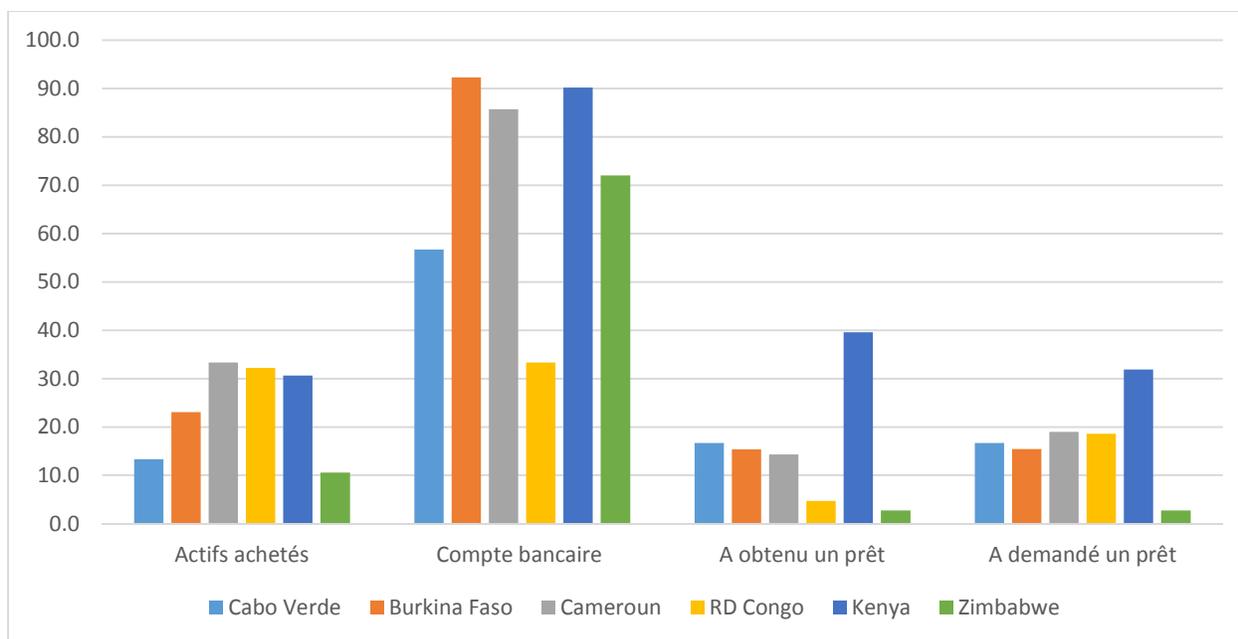
principalement motivé par les entreprises du secteur Services. En fait, les microentreprises manufacturières appartenant à des femmes sont plus susceptibles que les entreprises appartenant à des hommes de signaler cette contrainte comme le plus grand obstacle. Au Kenya, les entreprises appartenant à des femmes rapportent globalement les licences commerciales et les permis comme la plus grande contrainte plus fréquente que les microentreprises appartenant à des hommes. Au Zimbabwe, les entreprises appartenant à des femmes déclarent moins souvent une stabilité politique, mais seulement dans le secteur des services, où les entreprises féminines ont moins de 6.4 point de pourcentage de risque de déclarer cette contrainte. En ce qui concerne la concurrence du secteur informel, le secteur manufacturier semble être moins affecté par une telle concurrence alors que les entreprises féminines du secteur des services souffrent davantage de pratiques du secteur informel.

Étant donné que les microentreprises ont peu d'employés, elles ont le plus grand potentiel de croissance. Même les petits incréments se traduiraient par de grands changements dans la croissance de l'emploi. L'étude des perspectives financières de ces entreprises peut aider à comprendre si, en moyenne, ce potentiel peut être exploité. La figure 33 suggère que moins d'un tiers des microentreprises achètent des actifs. Malheureusement, il n'existe pas de données suffisantes et complètes sur le type et la valeur des actifs achetés, mais le secteur dans lequel la plupart des entreprises opèrent pourrait représenter des actifs à moindre valeur, surtout lorsque la plupart de ces actifs sont financés par des fonds internes. En ce qui concerne les achats d'actifs par secteur d'activités, il semble que, en moyenne, les deux tiers des actifs dans cinq pays<sup>19</sup> ont été achetés par les entreprises du secteur des services. Cette constatation s'applique aux entreprises appartenant à des femmes et à des hommes.

Figure 33 Perspectives financières pour les microentreprises féminines (%)

---

<sup>19</sup> <sup>19</sup>La RD Congo est la seule exception à cette constatation. La majorité des actifs sont achetés par des entreprises du secteur manufacturier. Désagrégation par sexe, tandis que 75 pour cent des actifs qui achètent des entreprises appartenant à des femmes sont dans le secteur manufacturier, ce chiffre diminue les 59 pour cent supérieurs pour l'achat d'actifs de sociétés appartenant à des hommes.



Source de données: enquête sur les microentreprises (2008-2013). La Banque mondiale..

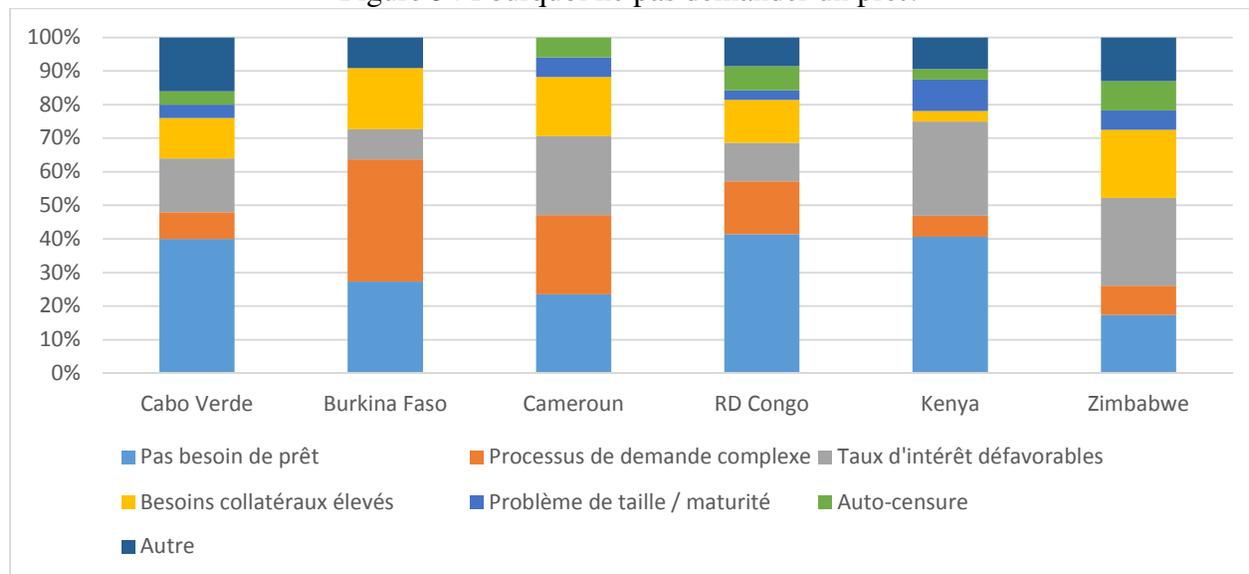
L'indicateur le plus prometteur est l'établissement de compte bancaire. En moyenne, l'écart entre les sexes était inférieur à 5 points de pourcentage, 72% des microentreprises appartenant à des femmes ayant déclaré avoir un compte bancaire alors que 76% des microentreprises possédaient des comptes bancaires. Une corrélation intéressante à noter est que les microentreprises sont aussi susceptibles que les entreprises formelles d'avoir des comptes bancaires alors que les entreprises informelles sont beaucoup moins susceptibles de remercier à la fois la forme et les microentreprises d'avoir des comptes bancaires. Cependant, la fonctionnalité de la tenue d'un compte bancaire est plus dans la ligne des économies et des transactions. Comme le montre la figure 29, seule une minorité d'entreprises ont des prêts et ont demandé des prêts, à l'exception du Kenya, où près de 40% des microentreprises ont déclaré avoir des prêts.

Pourquoi alors les microentreprises ne demandent pas de prêts? La figure 34 ci-dessous montre qu'environ 40% des microentreprises appartenant à des femmes au Cap-Vert, en République démocratique du Congo et au Kenya suggèrent qu'il n'y a pas besoin d'un prêt. Au Burkina Faso, plus d'un tiers des microentreprises féminines suggèrent que les procédures de demande complexes conduisent leur raison de ne pas demander un prêt. Les taux d'intérêt sont une autre raison principale pour laquelle les entreprises ne choisissent pas de demander un prêt, en particulier au Kenya, au Zimbabwe et au Cameroun. Enfin, les exigences collatérales élevées empêchent les entreprises de demander un prêt en particulier, au Burkina Faso, au Zimbabwe et au Cameroun.

La figure 30 ci-dessous ne concerne que les entreprises féminines. En ce qui concerne les écarts entre les sexes, les microentreprises appartenant à des hommes ont en moyenne déclaré qu'il n'y a pas besoin d'un prêt moins fréquent que les entreprises appartenant à des femmes dont le Burkina Faso présente le plus grand écart entre les sexes. Au Cameroun et au Kenya, d'autre part, les entreprises appartenant à des femmes signalent beaucoup moins souvent qu'il n'y a pas besoin de prêt. Cela est conforme à la constatation antérieure selon laquelle les entreprises de ces deux pays sont en tête de la prévalence de la demande de prêt. Au Burkina Faso, les entreprises féminines

sont deux fois plus susceptibles que les microentreprises masculines de déclarer des procédures de demande complexes comme une contrainte à l'application ou au prêt.

Figure 34 Pourquoi ne pas demander un prêt?

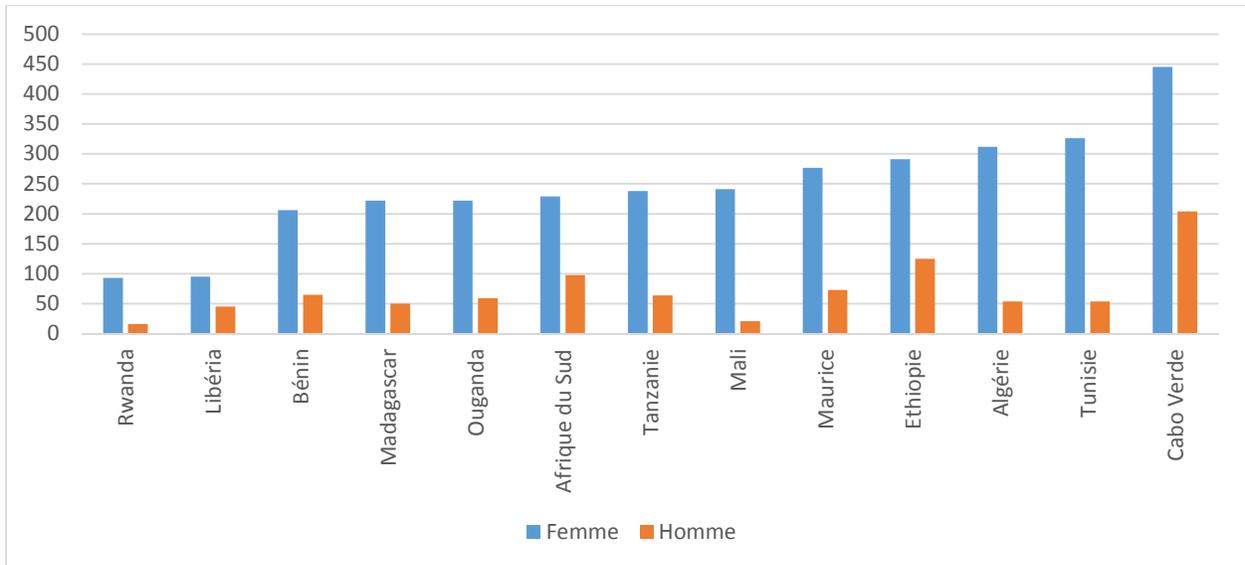


Source de données: enquête sur les microentreprises (2008-2013). La Banque mondiale.

Malgré une prévalence plus élevée des demandes de prêt au Kenya et au Cameroun, les microentreprises appartenant à des femmes sont environ deux fois plus susceptibles que les microentreprises appartenant à l'homme de déclarer des taux d'intérêt élevés. Des exigences collatérales élevées apparaissent avec de larges écarts entre les sexes au Cap-Vert, à Cameroun et en République démocratique du Congo.

Comme indiqué précédemment, un inconvénient dans l'analyse des contraintes est que les données ne sont pas disponibles sur les contraintes sociales auxquelles les femmes sont confrontées. Les attitudes de la communauté vis-à-vis du travail, de la profession et du secteur d'activité des femmes et l'aversion au risque des femmes envers les entreprises font partie des contraintes sociales importantes susceptibles d'affecter l'accès des femmes aux opportunités économiques. La figure 35 ci-dessous présente des éléments descriptifs de la pauvreté dans le temps des femmes, qui est l'un des principaux moteurs de l'auto-sélection des femmes dans le travail indépendant, en particulier dans le secteur des services, avec des horaires et des opérations flexibles à partir des locaux du ménage ou du quartier.

Figure 35 Temps passé dans le travail non rémunéré selon le pays et le genre



Source de données: tableau de bord de l'AUC Gender (2016).

En moyenne, en Afrique, les femmes passent 4 heures par jour sur le travail non rémunéré, tandis que les hommes passent un peu plus d'une heure. En se concentrant sur les hommes, Cabo Verde occupe le premier rang en termes de temps consacré au travail non rémunéré avec plus de 3 heures par jour, suivi par l'Éthiopie où les hommes ont passé en moyenne 2 heures sur le travail non rémunéré. En moyenne, les hommes au Rwanda et au Mali, en revanche, ne passent même pas 30 minutes par jour sur le travail non rémunéré. Le temps précieux des femmes est constamment consacré aux soins aux enfants et aux personnes âgées et aux tâches ménagères sans aucune reconnaissance. La flexibilité dont les femmes recherchent est un lien inévitable avec le temps dont elles font face quotidiennement sans un soutien suffisant de leurs partenaires / maris ou gouvernements. Les améliorations technologiques et l'augmentation de la demande de main-d'œuvre féminine, en particulier dans le secteur de l'exportation de textiles, figurent souvent parmi les principaux facteurs qui ont inversé la pauvreté dans le temps des femmes, car le coût d'opportunité du temps consacré aux activités non marquées a augmenté dans de nombreux pays en développement au cours de la mondialisation (Chinhui et Al., 2014).

## Relier l'entrepreneuriat à l'autonomisation?

L'autonomisation économique des femmes est souvent comprise comme un accès et un contrôle sûr sur les ressources qui comprennent principalement le revenu du travail, le revenu non professionnel et les actifs financiers ou physiques. L'impact de l'accès et du contrôle sur une ressource spécifique sur l'autonomisation économique des femmes n'est pas simple et très spécifique. Par exemple, le revenu du travail sous forme de salaire implique un emploi salarié qui est un facteur de risque de violence domestique dans les pays en développement. Même si le travail à l'extérieur de la maison pour le salaire est le type d'emploi le plus stimulant, il est également très menaçant pour les hommes qui ne peuvent dépasser les normes de genre. De même, le revenu non lié au travail peut ne pas donner aux femmes des facteurs semblables dans des contextes différents. La mesure dans laquelle les droits de succession et les régimes de propriété matrimoniale par défaut sont sensibles au genre, la sortie dans le cadre juridique national et sont mises en œuvre ainsi que mises en application et sont enfin connues des femmes déterminent comment les femmes habilitées peuvent être basées sur ces sources.

L'accès et le contrôle sécurisé des ressources ne sont pas seulement une question de production en ce sens que la participation à la main-d'œuvre est une condition nécessaire mais insuffisante car, finalement, tout ce qui est produit doit être distribué. Une grande littérature théorique et empirique dans l'économie des ménages se concentre donc sur la négociation entre les hommes et les femmes et essaie de relier les facteurs qui améliorent le pouvoir de négociation aux résultats qui favorisent l'autonomisation. Par conséquent, la mesure dans laquelle les femmes participent au processus décisionnel au sein des ménages devient essentielle pour comprendre le pouvoir de négociation des femmes et, en fin de compte, l'autonomisation économique. Après tout, participer à la population active n'est pas seulement une décision individuelle, mais une décision du ménage, de même que la décision de consommer ou d'économiser ses gains.

Dans ce contexte, ce chapitre se concentre d'abord sur le côté de la production en utilisant les mêmes données au niveau de l'entreprise, mais cette fois-ci, étudie les écarts entre les sexes dans les principaux résultats de l'entreprise, y compris les ventes par travailleur, la croissance des ventes et la croissance de l'emploi. Au-delà du côté de la production et en utilisant les données individuelles et au niveau des ménages provenant des enquêtes démographiques et de santé, ce chapitre se concentre d'abord sur le processus décisionnel et offre des connaissances descriptives sur les liens entre le travail indépendant et le pouvoir décisionnel des femmes sur divers problèmes.

### Entrepreneurs féminins et résultats d'entreprise

Suivant la même approche au chapitre 2, cette section examinera les résultats de l'entreprise par type d'entreprise. Les enquêtes sur les entreprises demandent aux répondants des données sur l'emploi et les ventes au cours du dernier exercice et trois ans plus tôt. En utilisant ces deux points dans le temps, il est possible de construire une croissance des ventes et de l'emploi dans les entreprises en supposant que toutes les entreprises disposent de ces données facilement disponibles.

Il devrait être signalé à ce stade que les données de qualité sur les ventes et l'emploi proviennent d'entreprises formelles. Il est beaucoup moins répandu dans les entreprises informelles et les microentreprises pour faire rapport sur ces questions. Toutes les variables nominales sont converties en USD en fonction de l'année et du mois de l'enquête. Dans cinq pays sélectionnés, la croissance de l'emploi entre le dernier exercice et trois ans plus tôt entre les entreprises appartenant à des femmes varie entre 10,3% au minimum au Mali et 46,3% au Cameroun.

Tableau 7 Différences entre les sexes dans les résultats des entreprises formelles

<b>Pays</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Différentiel de Genre</b>	<b>N</b>	<b>R<sup>2</sup></b>
Angola	Ventes par travailleur (milliers)	401.8	132	0.116
	Croissance des ventes	4191.4	122	0.28
	Croissance de l'emploi	-24.8*	103	0.162
Cameroun	Ventes par travailleur (milliers)	0.983	328	0.044
	Croissance des ventes	10	301	0.049
	Croissance de l'emploi	18.1*	310	0.082
	Innovation des produits	0.05	331	0.055
	Process Innovation	0.05	323	0.041
	Dépenses de R & D	-0.04	325	0.094
DR Congo	Ventes par travailleur (milliers)	-87.2***	465	0.169
	Croissance des ventes	-26.2	370	0.009
	Croissance de l'emploi	-1.4	454	0.031
	Innovation des produits	-0.06	499	0.036
	Process Innovation	-0.13**	500	0.085
	Dépenses de R & D	-0.04	497	0.050
Egypt	Ventes par travailleur (milliers)	-17.1***	2,328	0.058
	Croissance des ventes	7.4	2,038	0.007
	Croissance de l'emploi	2.6	2,291	0.012
	Innovation des produits	0.03	2,714	0.024
	Process Innovation	0.01	2,714	0.019
	Dépenses de R & D	0.03	2,711	0.033
Mali	Ventes par travailleur (milliers)	-30.9	146	0.262
	Croissance des ventes	57.6	133	0.121
	Croissance de l'emploi	6.6	163	0.034

Innovation des produits	-0.25**	171	0.236
Process Innovation	-0.18*	171	0.155
Dépenses de R & D	0.11	170	0.083

**Notes:** Les écarts entre les sexes sont estimés avec des régressions OLS standard qui contrôlent l'âge, la taille, l'emplacement et l'industrie de l'entreprise. Les indicateurs sur l'innovation n'étaient pas dans le questionnaire d'enquête pour l'Angola (2010). Notez que les données proviennent de 2016 pour le Cameroun et le Mali, 2013 pour la RD Congo et l'Égypte, mais ces indicateurs sont demandés pour le dernier exercice. Des erreurs standard robustes sont disponibles sur demande. \*\*\* p <0,01, \*\* p <0,05, \* p <0,1.

Alors que les écarts entre les sexes favorisent les femmes dans tous les pays, en particulier en Égypte, où la croissance de l'emploi est trois fois plus rapide dans les entreprises appartenant à des femmes par rapport aux entreprises appartenant à des hommes, l'Angola est le seul pays où les entreprises appartenant à des hommes gagnent deux fois autant que les femmes entreprises. Cette constatation s'explique par le fait que les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles de faire face aux petites entreprises (à savoir 5 à 19 salariés) et emploient souvent peu de travailleurs au démarrage.

En ce qui concerne les ventes totales au cours du dernier exercice, la gamme est large avec USD 64 000 en moyenne<sup>20</sup> en RD Congo et 13 300 000 USD en moyenne en Angola, où les entreprises féminines en moyenne enregistrent des ventes totales plus élevées que les entreprises appartenant à des hommes, contrairement à d'autres. L'écart est plus large en RD Congo, où les entreprises formelles appartenant à des hommes représentent en moyenne des ventes totales de l'ordre de 10 300 000 USD. En moyenne, toutes les entreprises déclarent une croissance positive des ventes mais, lorsque la médiation de la distribution est considérée, l'Égypte émerge du seul pays avec des entreprises appartenant à des hommes et appartenant à des femmes qui déclarent une croissance négative des ventes négatives de l'ordre de 20% entre le dernier exercice et Trois ans avant l'enquête.

Au-delà des caractéristiques de l'échantillon, le tableau 7 ci-dessus teste formellement les écarts de résultats entre les entreprises appartenant à des hommes et les entreprises appartenant à des femmes. Outre trois résultats clés de l'entreprise, des variables liées à l'innovation sont également intégrées pour comprendre les pratiques innovantes et la capacité des entreprises formelles dans certains pays. Les ventes par travailleur mesurent la productivité du travail et sont souvent considérées comme la mesure de productivité ferme la plus simple. Parmi les écarts de genre statistiquement significatifs, c'est-à-dire ceux avec des étoiles et plus les étoiles, plus la

<sup>20</sup>Les moyennes sont souvent trompeuses, car certaines grandes entreprises ayant des revenus de vente extrêmement élevés dominent la distribution. Se concentrer sur les ventes totales médianes ne change pas la découverte ci-dessus, cependant. L'écart le plus large, bien que très restreint, existe toujours en RD Congo et en Angola, les entreprises féminines médianes déclarent des ventes presque trois fois plus élevées que l'entreprise médiane masculine.

signification statistique est élevée, il existe une baisse de la productivité chez les entreprises appartenant à des femmes en RD Congo et en Égypte. L'écart est d'environ USD 87 200 en Egypte et de 17 100 USD en moyenne. Il n'y a pas de différences de genre statistiquement significatives dans les autres pays. Cela correspond aux résultats de Hallward-Driemeier et Rasteletti (2010) qui constatent que les différences entre les sexes dans la productivité des entreprises dans 37 pays sous-Sharan disparaissent lorsque des entreprises ayant une taille, un secteur et une intensité de capital similaires sont comparées.

Si la croissance des ventes est souvent plus élevée chez les entreprises appartenant à des femmes, le modèle estimé simple ne donne aucun résultat significatif entre deux entreprises sur la croissance des ventes. Conformément aux discussions antérieures, il existe des preuves faibles pour une croissance plus faible de l'emploi dans les entreprises appartenant à des femmes en Angola, en particulier, la croissance de l'emploi est inférieure de 25 points de pourcentage aux entreprises appartenant à des femmes. Au Cameroun, d'autre part, il existe des preuves d'une différenciation positive favorisant les femmes, même si elles ont une signification statistique plus faible qu'en Angola. Enfin, les résultats ne sont pas inspirants en termes de pratiques et de capacités innovantes parmi les entreprises appartenant à des femmes. Il semble que dans les entreprises appartenant à des femmes du Mali, il y a moins de 25 points de pourcentage de chances d'innover un nouveau produit et 18 points de pourcentage moins susceptibles de développer un nouveau processus dans leur chaîne de production. La croissance de la productivité dans les marchés concurrentiels exige que les entreprises consacrent de plus en plus de ressources à l'innovation dans les produits et les procédés. Des preuves récentes (Maggioni et al., 2016) suggèrent également que la volatilité de la production des entreprises et, par conséquent, la probabilité de survie est liée à la complexité des produits que les entreprises peuvent produire.

Le tableau 8 ci-dessous se concentre sur les caractéristiques de l'échantillon pour diverses entreprises issues des entreprises informelles. Depuis l'année de l'enquête égyptienne avant 2010, son instrument d'enquête est différent des quatre autres pays. En Angola, les caractéristiques de l'échantillon indiquent des différences considérables, en particulier dans le secteur des ventes, en mettant l'accent sur les entreprises du même secteur et de l'emplacement, ce qui entraîne la disparition de ces différences. Notez toutefois que les entreprises informelles, appartenant à des hommes et appartenant à des femmes, embauchent en moyenne trois fois plus d'employés que les autres pays et les revenus de ventes sont hors de comparaison. Au Cameroun, la seule différence importante apparaît dans le chiffre d'affaires et la productivité du travail. Plus précisément, lorsque des entreprises du même secteur et de la même région sont comparées entre elles, un écart entre les sexes de USD484 apparaît dans le chiffre d'affaires total et un écart de 15 000 USD de productivité du travail en faveur des entreprises appartenant à des hommes. En RD Congo, le résultat le plus remarquable est que les entreprises appartenant à des femmes dans le secteur des Services embauchent une femme salariée en moyenne par rapport aux entreprises appartenant à des hommes. Bien que le tableau 8 indique une grande différence entre les sexes dans les ventes par travailleur au cours du dernier mois, comparer les entreprises de la même région et du secteur réduit cet écart de près de 50% jusqu'à USD 62. Le Mali est le seul pays au tableau 8 qui rapporte plus haut Les revenus de ventes et la productivité du travail pour les entreprises appartenant à des femmes par rapport aux entreprises appartenant à des hommes. Pourtant, comparer les entreprises dans la même région et secteur ne donne pas de différences significatives. En suivant la même

approche, un résultat intéressant est que les entreprises appartenant à des femmes dans le secteur des services en moyenne travaillent 30 heures de plus que les entreprises appartenant à des hommes dans le même secteur alors qu'aucune différence n'est observée dans le secteur manufacturier.

Tableau 8 Résultats dans les entreprises informelles selon le sexe

	<b>DR</b>			
	<b>Angola</b>	<b>Cameroon</b>	<b>Congo</b>	<b>Mali</b>
<b>Entreprises appartenant à des femmes</b>				
Employés rémunérés	7.3	1.9	1.9	2.6
Employés non rémunérés	0.6	0.8	0.7	0.6
Tous les travailleurs	7.8	2.6	2.6	3.2
Travailleuses - payées	4.4	1.3	1.2	2.0
Travailleuses - Non rémunérées	0.4	0.7	0.4	0.4
Ventes Dernier mois (USD)	75,063	367	443	1,173
Ventes par travailleur dernier mois (USD)	3,772	206	17	286
Heures de travail	55.2	62.2	57.0	69.0
<b>Male-owned Enterprises</b>				
Employés rémunérés	9.1	2.7	2.6	3.9
Employés non rémunérés	0.7	0.5	0.7	0.6
Tous les travailleurs	9.8	3.2	3.3	4.4
Travailleuses - payées	3.1	0.5	0.2	0.8
Travailleuses - Non rémunérées	0.2	0.3	0.1	0.0
Sales Last Month (USD)	110,094	894	668	712
Ventes par travailleur dernier mois (USD)	11,011	333	212	178
Heures de travail	45.0	66.8	57.0	63.3

Les entreprises informelles d'Egypte datent de 2008 et, en tant que telles, présentent un questionnaire légèrement différent. Un avantage important est que les entreprises informelles sont invitées à rappeler leurs revenus de ventes annuels totaux de trois ans auparavant. En moyenne, le tableau 9 montre que les entreprises appartenant à des femmes et des hommes ont une croissance négative et sans différence lorsque les secteurs et la région de l'entreprise sont pris en compte. Pourtant, une croissance des ventes différenciellement plus forte dans les secteurs des services a été détectée en 2004-2005. Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre deux types d'entreprises dans les trois prochains indicateurs qui mettent l'accent sur l'accumulation et l'utilisation du capital. Dans la croissance du travail, il existe des preuves d'une croissance plus élevée de l'emploi à temps partiel chez les entreprises appartenant à des femmes. Plus précisément, les entreprises appartenant à des femmes connaissent une croissance de 12 points de pourcentage de la main-d'œuvre à temps partiel entre 2005 et 2007. Les entreprises appartenant à des femmes connaissent également une croissance de 23,7 points de pourcentage de la main-d'œuvre féminine,

encore une fois dans le secteur des services. Dans la fabrication, cependant, l'emploi féminin a diminué. En regardant tous les employés selon le sexe, des différences sectorielles apparaissent. Alors que l'emploi masculin est plus faible dans les entreprises appartenant à des femmes, en particulier dans le secteur des services, il est plus élevé parmi les entreprises appartenant à des hommes dans le secteur manufacturier. En ce qui concerne l'emploi féminin, il semble que les entreprises appartenant à des femmes et appartenant à des hommes emploient un nombre nettement inférieur de travailleuses, tandis que les entreprises appartenant à des femmes dans le secteur des services constituent le refuge des travailleuses.

Tableau 9 Résultats dans les entreprises informelles en Egypte selon le sexe

	<b>Entreprises appartenant à des femmes</b>	<b>Entreprises appartenant à des hommes</b>
<b>La croissance des ventes (%)</b>		
(2006-2007)	-13.5	-15.5
(2005-2006)	-9.1	-11.3
(2004-2005)	-3.4	-5.9
Utilisation de la capacité (%)	63.8	65.7
Investissement	223.7	138.4
Débit / rapport d'actif	8.4	11.6
<b>Croissance du travail (%)</b>		
pleinTemps	68.4	48.3
À temps partiel	9.7	2.0
Famille et parents	18.1	20.2
Travailleuses	29.2	4.1
Moins de 18 travailleurs	12.0	22.0
Tous les travailleurs masculins	3.5	3.6
Toutes les travailleuses féminines	0.7	0.2

Enfin, considérez divers résultats à l'échelle de l'entreprise pour les microentreprises présentées au tableau 10. L'écart entre les sexes dans la productivité du travail entre les entreprises moyennes appartenant à des femmes et les entreprises appartenant à des hommes est un montant élevé de USD 26 309. Lorsque des entreprises d'un secteur et d'une région semblables sont comparées entre elles, cette différence de genre dans le secteur Services augmente jusqu'à 33 457 USD. Le contrôle des sous-secteurs, d'autre part, réduit l'écart entre les sexes de plus de 30%, ce

qui devrait être considéré comme une preuve empirique solide qui relie la ségrégation sectorielle au potentiel de gain.

Bien qu'il n'y ait pas de différence significative en termes de nombre d'employés à temps plein, il est prouvé que les entreprises appartenant à des femmes emploient en moyenne 1,5 femme salariée plus que les entreprises appartenant à des hommes. Au Cameroun, aucun écart entre les sexes n'est officiellement détecté alors que les entreprises appartenant à des femmes emploient en moyenne une salariée de plus que les entreprises appartenant à des hommes dans le secteur Services. En CaboVerde, la productivité du travail est presque équivalente entre deux types d'entreprises. Bien que l'écart de genre inconditionnel suggère que près d'une femme de plus dans les entreprises appartenant à des femmes, comparer des entreprises d'un secteur et d'un emplacement similaires réduit cet écart à 0,6 femmes en moyenne. Un modèle semblable apparaît en RD Congo, où les entreprises appartenant à des femmes emploient 1,2 salariés en moyenne plus que les entreprises appartenant à des hommes. En plus des pays précédents qui ont des enquêtes antérieures à 2010, les données de la RD Congo apportent plus d'informations sur ce schéma général. Plus précisément, cet écart entre les sexes s'explique par les entreprises appartenant à des femmes dans le secteur des services employant près de 2,5 travailleurs de production supplémentaires.

Tableau 10 Femmes et résultats des microentreprises

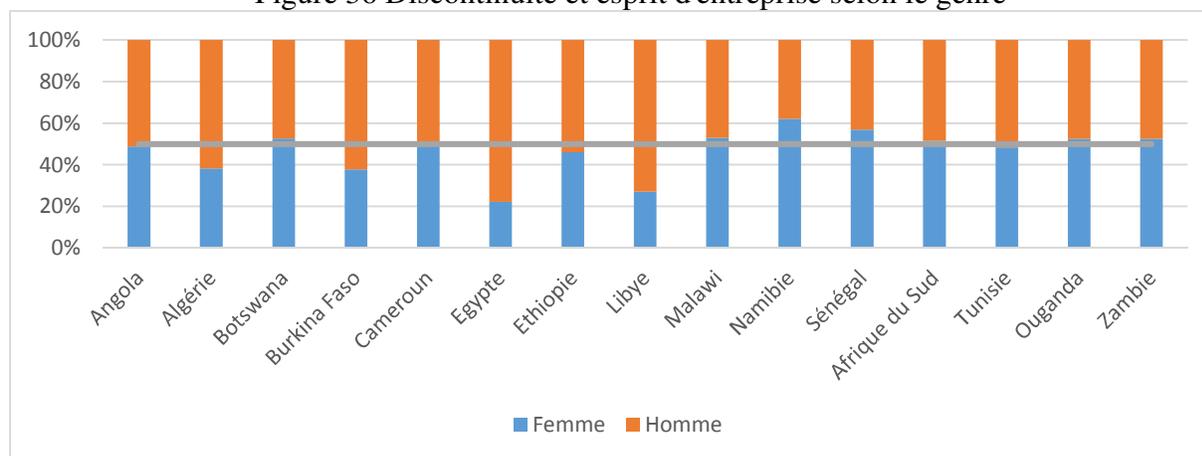
	<b>Burkin a Faso</b>	<b>Cameroo n</b>	<b>Cape Verde</b>	<b>DR Congo</b>	<b>Kenya</b>	<b>Zimbabw e</b>
<b>Entreprises appartenant à des femmes</b>						
<b>Ventes annuelles totales</b>	\$38,743	\$59,869	\$61,985	\$345,330	\$58,070	\$171,251
<b>Ventes par travailleur</b>	\$10,081	\$15,929	\$38,613	\$105,625	\$16,105	\$47,212
<b>Employés à temps plein (ETP)</b>	3.8	3.3	2.3	3.1	2.8	3.3
<b>Female FTE</b>	2.5	2.2	1.6	1.7	1.7	1.7
<b>Entreprises appartenant à des hommes</b>						
<b>Total Annual Sales</b>	\$188,69 5	\$168,144	\$151,45 2	\$5,859,15 7	\$194,05 6	\$123,297
<b>Sales per worker Full-time employees (FTE)</b>	\$36,390 5.1	\$43,000 3.5	\$36,901 2.7	\$1,890,36 4	\$49,717 3.2	\$36,669 3.3
<b>FTE féminin</b>	1.0	1.1	0.7	0.5	1.2	1.1

Passant au Kenya, un résultat similaire au Burkina Faso est obtenu avec de grands écarts de genre inconditionnels dans la productivité du travail, de sorte que la comparaison des entreprises du même secteur et de l'emplacement réduit l'écart de productivité de 43% de USD 33 611 à USD 19 116. De plus, les entreprises appartenant à des femmes représentent en moyenne 15% moins d'employés que les entreprises appartenant à des hommes. Comme pour tous les autres pays, les

entreprises appartenant à des femmes au Kenya contribuent de manière substantielle à l'emploi des femmes. La seule différence significative au Zimbabwe est encore une fois des entreprises appartenant à des femmes qui emploient beaucoup plus de femmes dans le secteur Services.

Un autre résultat critique de l'entreprise est la survie de l'entreprise. Étant donné que l'historique complet et détaillé des autres activités professionnelles de chaque propriétaire d'entreprise n'est pas disponible dans Enterprise Surveys, ce rapport bénéficie du Global Entrepreneurship Monitor qui demande des réponses si elles ont vendu, fermé, arrêté ou quitté une entreprise qu'ils possédaient, géraient ou Détenait une forme de travail indépendant. La figure 36 suggère presque la parité entre les sexes dans la moitié des pays avec les données disponibles. De grands écarts sont observés en Égypte et en Libye, où les entrepreneurs masculins sont plus enclins à cesser leurs opérations alors que les entreprises féminines du Sénégal et de la Namibie sont légèrement plus enclines à abandonner. Le message global de la figure ci-dessous est donc positif, surtout lorsqu'il est combiné avec une constatation antérieure selon laquelle les femmes entrepreneurs en Afrique sont beaucoup moins susceptibles de s'empêcher de devenir entrepreneur en raison de la peur d'échouer.

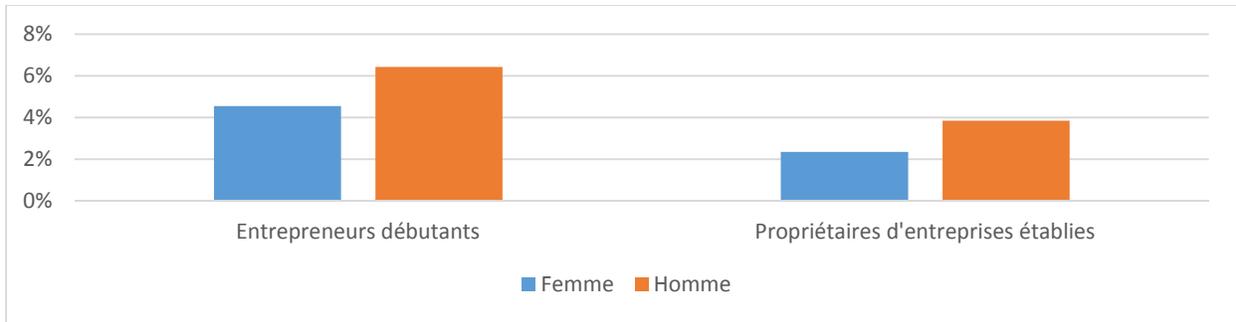
Figure 36 Discontinuité et esprit d'entreprise selon le genre



Source des données: enquêtes auprès des adultes (2012-2016). GEM Consortium.

Le GEM fournit également des données sur la croissance attendue des emplois au cours des 5 prochaines années par type d'entrepreneurs. Rappelons les principales catégories d'entrepreneurs: entrepreneurs débutants (entrepreneurs naissants et propriétaires d'entreprises de bébés) et propriétaires d'entreprise établis. La figure 37 ci-dessous décompose la croissance médiane de l'emploi au cours des 5 prochaines années selon le genre et le type d'entrepreneurs. Tout d'abord, les entrepreneurs débutants ont des attentes de croissance du travail beaucoup plus élevées que les entrepreneurs établis. Ceci est tout à fait naturel du point de vue de la convergence statistique, de sorte que les entrepreneurs débutants commencent par un nombre inférieur d'employés et même un employé supplémentaire fera un pourcentage important de changement tandis que dans le cas des propriétaires d'entreprises établis qui se sont peut-être stabilisés en taille ferme, Il est intéressant de s'attendre à une croissance de l'emploi relativement plus faible.

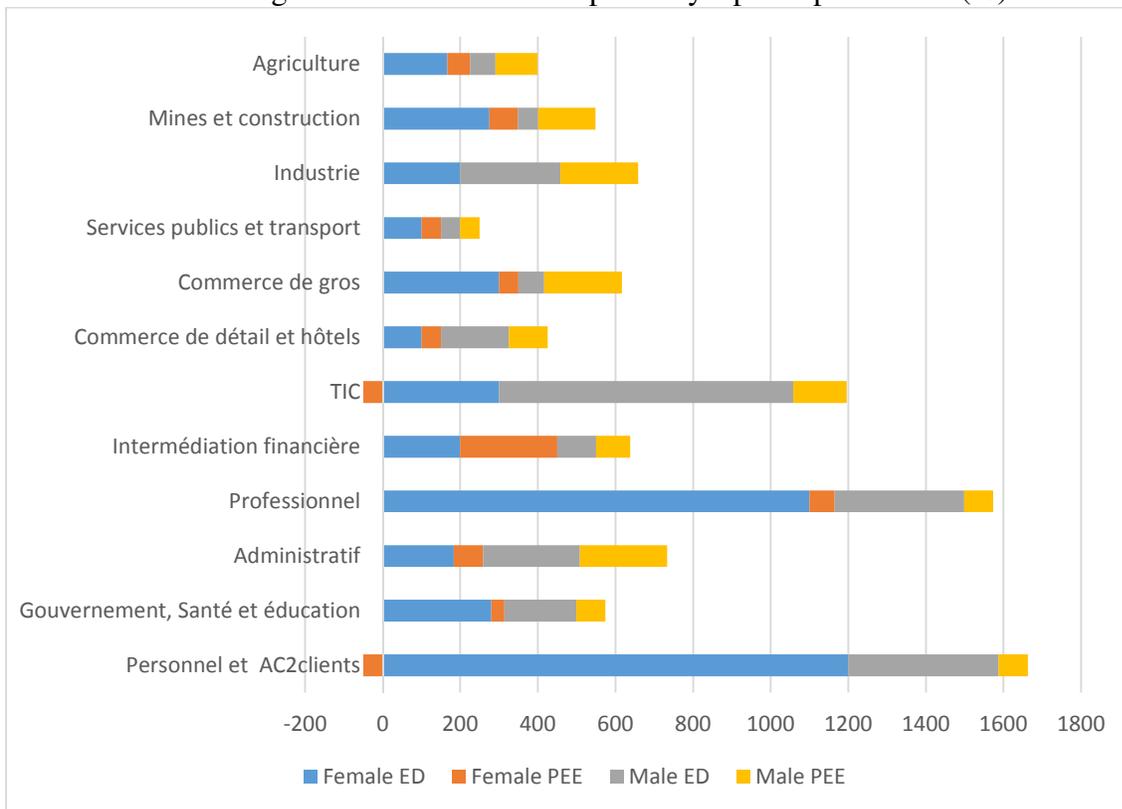
Figure 37 Croissance métier prévue prévue dans les 5 prochaines années



Source des données: enquêtes auprès des adultes (2012-2016). GEM Consortium.

Il semble y avoir un écart entre les sexes en moyenne, selon les données provenant de 15 pays avec des données disponibles. Plus important encore, l'écart entre les sexes est beaucoup plus large dans le cas des entrepreneurs débutants que les propriétaires d'entreprise établis. Il existe une variation substantielle entre les pays. Par exemple, les deux entreprises féminines ne s'attendent à aucune croissance de l'emploi au cours des cinq prochaines années en Angola, au Cameroun, en Éthiopie et au Ghana. Notez qu'à l'exception de l'Angola, les entrepreneurs masculins médians dans les trois autres pays s'attendent à doubler au moins leur effectif. D'autre part, les femmes médiévales féminines au Botswana, au Burkina Faso, en Égypte, en Libye, au Nigéria, au Sénégal et en Tunisie s'attendent à tripler son effectif. Le Malawi apparaît comme le seul pays où les entrepreneurs médians, féminins et masculins, prévoient réduire de moitié leur effectif.

Figure 38 Croissance d'emploi moyenprévu par secteur (%)

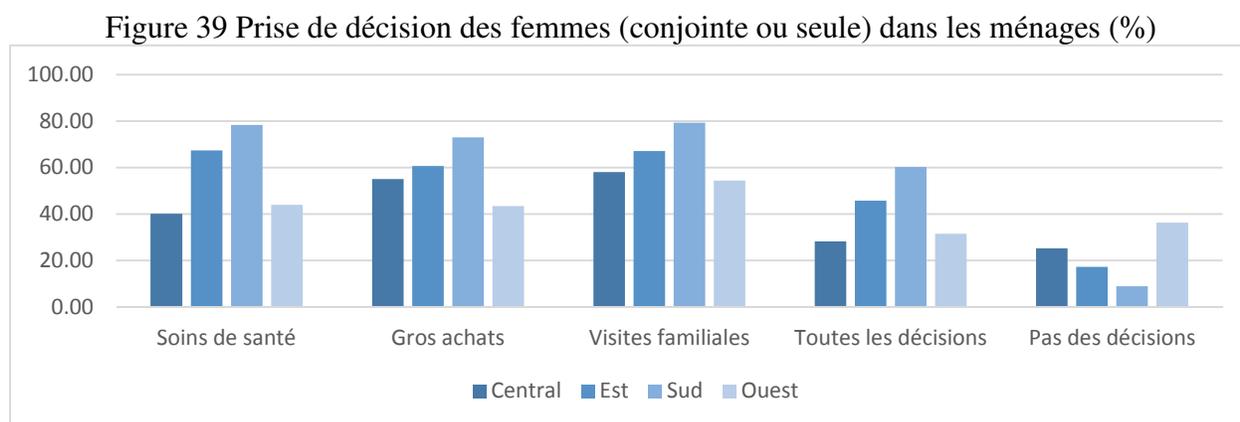


Source des données: enquêtes auprès des adultes (2012-2016). GEM Consortium.

La figure 38 étudie les secteurs qui s'attendent à une plus grande croissance de l'emploi selon le genre et le type d'entrepreneurs qui opèrent dans ce domaine. Les services d'information et de communication, les services professionnels et les biens personnels et de consommation s'attendent à la croissance de l'emploi la plus importante. Les entrepreneurs féminins débutants conduisent les attentes dans les deux derniers secteurs. Retail Trade & Hotels, d'autre part, enregistre des abaissements d'anticipations particulièrement pour les femmes entrepreneurs. Ce rapport est bien établi que la plupart des entreprises féminines en Afrique opèrent dans ce secteur. Un autre résultat intéressant est que les entrepreneurs féminins débutants semblent s'attendre à une croissance beaucoup plus importante de l'exploitation minière et de la construction que les entrepreneurs masculins qui soulèvent les préoccupations politiques liées à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Le fait que les propriétaires d'entreprises établissent une croissance beaucoup moins élevée que les entrepreneurs en phase initiale est considéré dans tous les secteurs, à l'exception de l'intermédiation financière entre les femmes entrepreneurs et le commerce de gros pour les entrepreneurs masculins.

## L'auto-emploi et le pouvoir de prise de décision

L'autonomisation économique des femmes est en fin de compte liée à la capacité de la femme de prendre les choses entre ses mains dans les choix et les décisions économiques. La décision de participer à la population active, par exemple, est extrêmement importante avec une foule de facteurs influençant la façon dont les femmes prennent leur décision finale. Les autres décisions incluent la consommation de ses bénéfices sur des produits et services durables et non durables, en épargnant ou en investissant les bénéfices, les emprunts ou les emprunts face aux opportunités croissantes. Étant donné que près des deux tiers des femmes<sup>21</sup> sont mariées ou qui vivent avec un partenaire, ces décisions sont rarement une décision exclusivement individuelle.



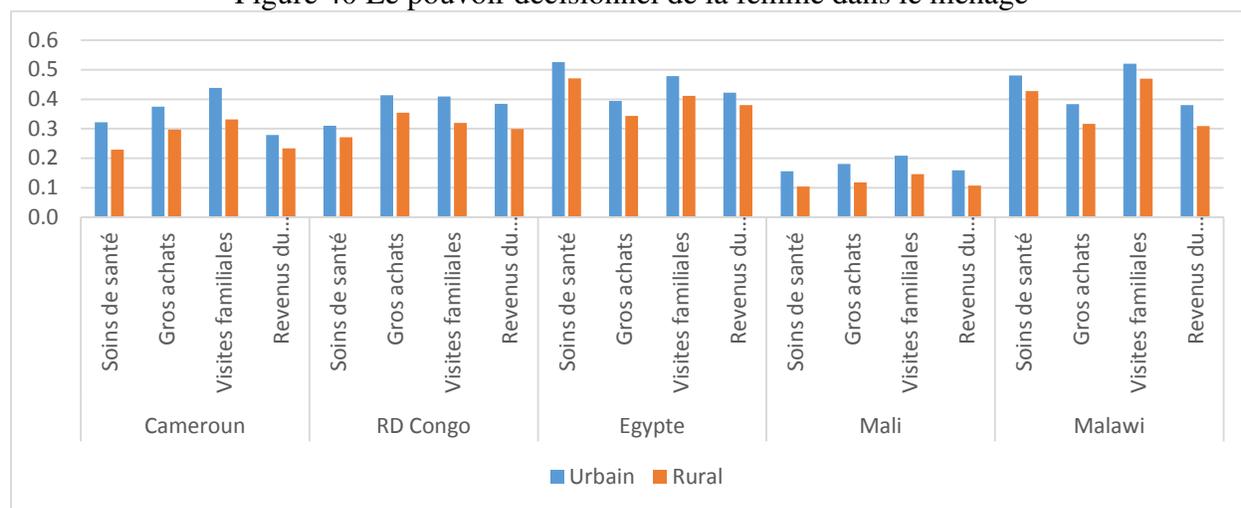
Source: calculs de la UNECA basés sur le DHS (2010-2016).

<sup>21</sup> <sup>21</sup> Les données sur l'état matrimonial actuel des femmes sont disponibles pour 32 pays africains entre 2010 et 2005. La moyenne s'élève à environ 64,2%. Environ 27,2% des femmes déclarent ne jamais avoir été mariées.

La figure 39 ci-dessus fournit une ventilation sous-régionale sur le pourcentage de femmes qui, conjointement ou seul, ont le dernier mot sur les décisions concernant leurs propres soins de santé, les grands achats de ménages et les visites familiales. Le pourcentage de femmes qui ont conjointement ou seul le dernier mot dans les trois décisions ou aucune des décisions est également inclus. Tout d'abord, dans 32 pays disposant de données disponibles, les achats quotidiens et la cuisine émergent comme décision avec une participation féminine maximale. Notez que, par rapport à d'autres décisions, il existe une variation minimale dans quatre sous-régions avec les données disponibles sur les achats quotidiens et la cuisine. En fin de compte, la figure 39 fournit également des procurations pour la pauvreté dans le temps des femmes. Tout le processus de cuisine repose sur l'agence des femmes et prend beaucoup de temps chaque jour de la planification au magasinage et ne se termine pas par la cuisson, mais le nettoyage de la table et la vaisselle sont réservés aux femmes. La figure 39 présente également des variations sous-régionales majeures. Dans toutes les décisions, les femmes dans les pays d'Afrique australe sont plus susceptibles de déclarer définitivement ou seul dans chaque décision. Ils déclarent également les parts les plus faibles dans le dernier mot dans aucune décision. L'Afrique de l'Ouest, d'autre part, se situe à l'autre extrémité de la distribution avec des parts inférieures dans toutes les décisions, à l'exception des achats quotidiens et de la cuisine par rapport aux autres sous-régions.

Une grande littérature en économie a étudié l'affectation des ressources intra-ménages depuis le début des années 1980 et a trouvé un certain nombre de facteurs qui stimulent le pouvoir de négociation des femmes et augmentent ainsi sa participation au processus décisionnel. Bien que l'entrepreneuriat en tant que tel ne soit pas un facteur qui puisse accroître le pouvoir de négociation des femmes, cela contribue certainement à accroître les options de sortie des femmes grâce au revenu du travail et non agricole ainsi qu'à la propriété de l'actif. En outre, les politiques qui aident les femmes entrepreneurs à survivre sur le marché pourraient également accroître leur pouvoir de négociation grâce à leur capacité de travailler sans autorisation des maris, ouvrir un compte bancaire et enregistrer des entreprises, hériter des biens, posséder des biens et partager des biens matrimoniaux en cas de divorce.

Figure 40 Le pouvoir décisionnel de la femme dans le ménage



Source de données: enquêtes démographiques et de santé (2011-2016)

La figure 40 ci-dessus se concentre sur certains pays de ce rapport et décrit les résultats d'un index décisionnel compris entre 0 et 1 où 0 représente la décision prise par d'autres et 1 représente exclusivement les femmes. Pour chaque décision décrite à la figure 40, les femmes mariées qui vivent actuellement avec un mari peuvent répondre qu'elles prennent des décisions exclusivement par elles-mêmes, conjointement avec un partenaire ou qu'elles ne participent pas au processus décisionnel. Étant donné que des données manquent pour l'Angola, un autre pays de l'Afrique australe, à savoir le Malawi, est choisi en fonction des données disponibles les plus récentes. Malheureusement, seules quelques décisions sont étudiées par le DHS et les décisions sur les gains des maris ne concernent que les femmes dont les maris ont des gains. Bien que des données soient disponibles sur les décisions sur les gains des femmes, ce n'est qu'un sous-échantillon des femmes mariées dans chaque pays qui ont des gains.

La première observation est que les femmes au Mali sont beaucoup moins impliquées dans le processus décisionnel que les femmes d'autres pays, en particulier au Malawi et en Égypte. Dans les quatre décisions, les femmes sont plus susceptibles d'être impliquées dans des visites familiales avec des soins de santé et des achats de grands ménages en deuxième et en troisième lieu, respectivement. La participation des femmes à la façon de dépenser les gains du mari est limitée dans tous les pays, en particulier au Mali. Néanmoins, en moyenne, dans chaque décision, 40 pour cent des femmes déclarent une prise de décision commune qui est le résultat idéal du point de vue de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes. Pourtant, souvent, de telles mesures subjectives mènent les femmes à déclarer la prise de décision conjointe comme défaut et ainsi masquer les réalités expérimentées dans les pays respectifs. Alors que les femmes prennent également l'initiative de décider comment dépenser leurs gains, il est important de noter que, dans tous les pays, les hommes sont en moyenne deux fois plus susceptibles que les femmes de décider de la façon de consacrer les gains du conjoint. Alors que, dans aucun pays, la part des femmes qui décident seulement de la rémunération du mari ne dépasse pas 10 pour cent, la part des hommes décidant de dépenser les gains des femmes atteint 30 pour cent en RD Congo. Sur la base des mêmes données, l'Égypte apparaît comme le pays le plus cohérent en termes d'intervention limitée dans les gains du conjoint.

Tableau 11 État de l'emploi

Pays	Indicateur	Rural	Urbain
Cameroon	Employé	69.6	56.1
	Auto-Employé	81.43	67.5
DR Congo	Employé	74.9	55.3
	Auto-Employé	83.8	79.9
Egypt	Employé	14	18.4
	Auto-Employé	21.6	10.5
Mali	Employé	42.2	43.9
	Auto-Employé	77.1	87.7
Malawi	Employé	64.6	53.5
	Auto-Employé	65.2	54.4

**Notes:** L'emploi est mesuré en faisant état d'avoir travaillé au cours de la dernière

semaine. Étant donné qu'il exclut les chômeurs, ceux-ci ne reflètent pas les taux de participation à la population active. DHS du Cameroun (2011), RD Congo (2014), Egypte (2014), Malawi (2015/16) et Mali (2012).

Des sections antérieures ont signalé des taux de prévalence en termes de participation au travail et de travail indépendant, mais ils dépendaient presque exclusivement des données urbaines. Un avantage avec le DHS est que des échantillons représentatifs sont tirés de chaque pays dans le but de garder les femmes rurales dans l'analyse. Le tableau 11 ci-dessus les taux d'emploi ainsi que le travail indépendant pour les zones rurales et urbaines dans le but de donner une vue d'ensemble des résultats sur les gains des femmes. Comme indiqué précédemment, les femmes qui déclarent des gains non nuls sont un sous-échantillon de toutes les femmes dans le pays. Dans les zones rurales, plus de 60% de toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans travaillent avec la RD Congo, ce qui représente la part la plus élevée à 75%. À l'autre extrême, seulement 14 pour cent de toutes les femmes rurales âgées de 15 à 49 ans travaillent en Egypte. Fait intéressant, l'Egypte et le Mali sont les deux seuls pays qui signalent des taux d'emploi plus élevés dans les zones urbaines par rapport aux zones rurales. Le tableau 11 montre clairement que, à l'exception de l'Égypte, la majorité des femmes employées dans les zones urbaines et rurales sont des travailleurs autonomes.

Table 1 Self-employment and Decision-Making

	Soins de santé	Principales achats ménagers	Les visites de famille	les gains du conjoint
<b>Cameroon</b>				
<b>Femmes Travailleurs autonomes</b>	0.059*** (0.009)	0.063*** (0.009)	0.039*** (0.010)	0.037*** (0.008)
<b>DR Congo</b>				
<b>Femmes Travailleurs autonomes</b>	0.027* (0.014)	0.018 (0.014)	0.012 (0.017)	0.024* (0.013)
<b>Egypt</b>				
<b>Femmes Travailleurs autonomes</b>	0.042*** (0.014)	0.078*** (0.014)	0.060*** (0.015)	0.063*** (0.013)
<b>Malawi</b>				
<b>Femmes Travailleurs autonomes</b>	0.022***	0.026***	0.027***	0.032***

	(0.007)	(0.006)	(0.006)	(0.006)
<b>Mali</b>				
<b>Femmes Travailleurs autonomes</b>	0.061*** (0.009)	0.081*** (0.009)	0.068*** (0.010)	0.037*** (0.011)

**Remarques:** Les résultats découlent des régressions de la caisse de location ordinaire avec des variables dépendantes comprises entre 0 et 1, où un score total de 1 représente le contrôle exclusif des femmes sur la décision spécifique. En raison de la brièveté de l'espace, les variables suivantes sont incluses mais non déclarées: l'âge et l'âge des femmes au quadrilatère, le niveau de scolarité des femmes, le niveau de scolarité des partenaires, une variable factice pour les ménages urbains, une variable factice pour les femmes, un nombre d'enfants de moins de 6 ans et des mannequins régionaux. Erreurs standard groupées entre parenthèses. \*\*\* p < 0,01, \*\* p < 0,05, \* p < 0,1. DHS du Cameroun (2011), RD Congo (2014), Egypte (2014), Malawi (2015/16) et Mali (2012).

Qu'en est-il des liens entre l'esprit d'entreprise et le pouvoir décisionnel dans le ménage? Le tableau 12 rapporte des corrélations entre ces deux variables tout en comparant seulement des femmes ayant des caractéristiques similaires, à savoir l'âge, l'éducation, le type de résidence, le nombre d'enfants de moins de 6 ans et la région de résidence. À l'exception de la RD Congo, de fortes corrélations positives se retrouvent entre le travail indépendant féminin et la participation au processus décisionnel. Cependant, ce qui importe plus que le travail indépendant dans tous les pays, c'est le niveau de scolarité des femmes (non indiqué). En particulier, les femmes qui ont des études secondaires sont beaucoup plus susceptibles de prendre des décisions par elles-mêmes ou au moins conjointement. Cela reflète en partie le processus de sélection sur les marchés du mariage par lequel les femmes instruites ont tendance à choisir eux-mêmes avec des hommes d'origine socioéconomique similaire. Une des raisons pour lesquelles les résultats peuvent présenter des corrélations faibles, sinon en tout, en RD Congo pourrait être expliquée par le tableau 11. Comme on l'a vu plus haut, les taux d'emploi sont beaucoup plus élevés dans les régions rurales où 84% des femmes rurales occupées occupent un emploi indépendant. Il se peut que les femmes de la RDC rurales soient beaucoup plus susceptibles que les femmes d'ailleurs de travailler dans l'agriculture en tant que travailleurs familiaux contributeurs plutôt que de travailleurs salariés, contribuent relativement moins au revenu total des ménages et peuvent donc avoir un pouvoir décisionnel limité. Étant donné que moins de 10% des femmes gagnent plus que leurs conjoints dans les régions rurales de la RDC, cela pourrait être un facteur parmi d'autres.

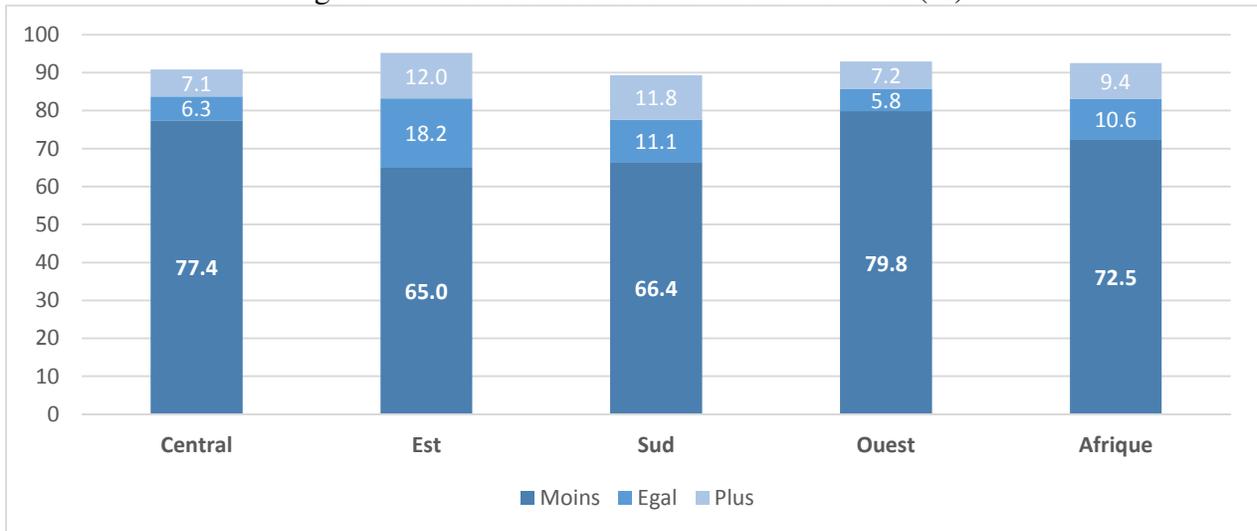
Le tableau 12 présente également des résultats économiquement significatifs au-delà de la signification statistique. Par exemple, dans le Mali, les travailleurs autonomes ont 0,081 un score plus élevé dans l'indice de décision pour les grands achats ménagers. Étant donné que le score moyen de prise de décision au Mali pour les femmes est de 0,149, l'écart entre les femmes indépendantes et toutes les autres femmes représente près de la moitié du score obtenu par les femmes au Mali. Ces résultats doivent toutefois être pris avec une extrême prudence car il n'y a pas de relation de causalité entre eux. Par exemple, il se pourrait que les femmes qui sont plus

susceptibles de participer à la prise de décision aient tendance à être des travailleurs autonomes dans la population active. Comme indiqué précédemment, la décision de travailler est déjà une décision gigantesque et les femmes travaillent actuellement devraient être prises en tant que personnes habilitées à prendre une telle décision et suivre. D'autres facteurs comme la participation des maris, le nombre de chômeurs dans la maison, la qualité de la participation, etc. Une étude intéressante de Rani et al. (2004), par exemple, ont constaté que plus le nombre de décisions des ménages auxquelles les femmes ne participent pas, plus la justification de la violence conjugale est élevée dans un échantillon de pays d'Afrique subsaharienne.

Des preuves récentes de la littérature académique indiquent un même modèle. Le modèle de groupe Vinya Wa Aka, un groupe communautaire de microcrédit, dans l'est du Kenya, a aidé les femmes à atteindre la stabilité économique et la sécurité sociale tout en augmentant leur confiance personnelle avec leur capital social au sein de leur communauté (Kulb et al. 2016). De même, Bulte et al. (2016) évaluent le genre et l'entrepreneuriat ensemble (GET) à l'avance pour les femmes dans le paquet de formation d'entreprise et le kit de ressources conçu par l'OIT et mis en œuvre dans le nord du Vietnam rural. La formation a été dispensée par le plus grand établissement de microfinance dans le nord du Vietnam et a duré de 45 à 60 minutes dans les réunions mensuelles du centre. Les maris ont été encouragés à participer à la formation. Proportion du pouvoir de négociation conjugale avec des jeux expérimentaux, les auteurs estiment que cette intervention externe a considérablement amélioré le pouvoir de négociation des femmes et a permis de constater que les décisions conjointes du ménage étaient plus alignées sur les préférences féminines. La leçon critique ici est que le travail autonome vulnérable est peu susceptible d'habiliter les femmes. Des politiques sont nécessaires pour relâcher les compétences et les contraintes de crédit auxquelles les femmes sont confrontées et minimiser l'exclusion financière des femmes et les barrières juridiques auxquelles sont particulièrement confrontées les femmes entrepreneurs marocaines.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant, tel que corroboré par la figure 41, que les femmes ont un pouvoir décisionnel limité face au faible potentiel de gains relatifs. La figure 41 ci-dessous montre le pourcentage de femmes - actuellement mariées ou en union libre au cours des 12 derniers mois avec des gains en espèces inférieurs, égaux ou supérieurs aux gains en espèces de leur mari / partenaire. Les barres n'ajoutent pas jusqu'à 100 pour cent puisque deux catégories, c'est-à-dire que le mari n'a pas de gains et que la femme ne sait pas les gains relatifs, sont omises. La période couverte par ces données se situe entre 2006 et 2015, mais seulement 3 pays sur 35 ont des données avant 2010.

Figure 41 Revenus de trésorerie liés aux femmes (%)



Source: calculs de la UNECA basés sur le DHS (2006-2015).

Dans toute l'Afrique, environ 73% des femmes gagnent moins de gains en espèces que leurs maris, comme le montre la figure 6 ci-dessous. Cet indicateur atteint un maximum de 80% en Afrique de l'Ouest et un minimum de 65% en Afrique de l'Est. Gagner des montants similaires d'espèces n'est pas rare mais ne dépasse pas 20% des femmes en Afrique de l'Est. Enfin, il est rare que les femmes gagnent plus de boucles d'oreilles que les hommes. Inévitable, les gains en espèces relatifs jouent un rôle crucial dans le pouvoir de négociation des femmes dans le ménage et leur rôle dans la prise de décision. Bien que les écarts entre les sexes soient importants dans les gains en espèces, une grande partie des activités féminines, telles que les garderies et autres tâches ménagères, ne sont pas évaluées et limitent la dotation des femmes pour s'engager dans un travail productif à l'extérieur de la maison.

Dans 35 pays disposant de données disponibles, 87,7% des femmes gagnent moins que leurs maris au Sénégal, tandis que Madagascar enregistre la part la plus faible des femmes qui gagnent moins de leur mari à 47,6%. À Madagascar, encore près de 40 pour cent des femmes ont des gains comme leurs maris alors que ce chiffre tombe à 1.8 pour cent au Sénégal. Le Lesotho et le Libéria enregistrent les parts les plus élevées pour les femmes gagnant plus que leurs maris à 15,3 et 13,5 pour cent, respectivement. En moyenne, seulement 10 pour cent des femmes en Afrique gagnent autant que leurs maris. En Afrique du Nord, les données sont disponibles uniquement pour l'Égypte, où 23% des femmes gagnent aussi fort que leurs maris alors que 62% gagnent moins que leurs maris.

Certains pays disposent également de données longitudinales. L'Égypte et le Libéria, par exemple, ont connu une augmentation substantielle de la part des femmes dont les gains en espèces sont plus élevés que leurs maris. Le Sénégal, la Namibie et le Malawi ont connu la tendance inverse avec des baisses substantielles. La Zambie et le Rwanda, d'autre part, enregistrent le plus grand changement positif dans la proportion de femmes déclarant des gains similaires à leurs maris. Le Lesotho, le Malawi, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie signalent des diminutions mineures de la proportion de femmes déclarant moins de revenus par rapport à leurs partenaires. En moyenne, les pays africains dont les données disponibles enregistrent une croissance de 3 pour

cent de la proportion de femmes déclarant moins de gains que leurs maris et une baisse de 7 pour cent de la proportion de femmes déclarant des gains similaires par rapport à leurs maris. Il existe également des preuves d'une augmentation de 15 pour cent de la proportion de femmes déclarant que leurs maris n'ont pas de gains en espèces. Inévitablement, de tels développements augmentent la pression sur les femmes pour rechercher des emplois tout en consacrant du temps aux travaux de soins non rémunérés. La bonne nouvelle est que la proportion de femmes déclarant qu'elles ne connaissent pas les gains relatifs a diminué de 15 p. 100, ce qui constitue une bonne étape vers l'autonomisation des femmes, car l'accès à de telles informations constitue la première étape de la négociation de conjoints et l'affectation des ressources intra-ménages.

## Leçons de politique

Ce chapitre se concentre sur les leçons issues des années de mise en œuvre et d'évaluation des politiques. En examinant la littérature où les efforts des États membres sont rigoureusement évalués en ce qui concerne l'entrepreneuriat féminin et, par conséquent, l'autonomisation économique des femmes, émergent trois grands thèmes politiques qui exigent une action et un engagement politique importants des États membres, y compris l'utilisation intensive et l'expérimentation du marché du travail actif. Les politiques, la promotion de l'inclusion financière des femmes et le renforcement du cadre juridique pour soutenir l'accès des femmes aux opportunités économiques. Les leçons du premier thème reposent sur les résultats clés des évaluations rigoureuses des impacts des politiques actives du marché du travail en Afrique et dans le monde entier. Le message clé est l'expérimentation des politiques avec des programmes de promotion de l'esprit d'entreprise regroupés avec des programmes de formation des compétences doivent être encouragés parmi les États membres, car des impacts significatifs sont possibles lorsque le ciblage est bien fonctionné. Le deuxième thème repose sur les données de la base de données sur l'inclusion financière mondiale et soutient que, bien que les femmes ne soient pas exclues des entreprises comme on pouvait s'y attendre, elles sont plus susceptibles que les hommes d'utiliser et s'appuient sur des sources informelles de financement limitant le pouvoir de transformation des services financiers. Performance ferme. Enfin, le troisième thème repose sur les données de la base de données sur les femmes, les entreprises et le droit et montre de larges écarts entre les femmes mariées et non mariées concernant les droits qui sont importants pour accéder aux opportunités économiques. Le message clé ici est que, puisque la majorité des entrepreneurs et des propriétaires d'entreprises sont déjà mariés, il est primordial que les États membres réduisent cet écart et améliorent leur mise en œuvre des politiques et leur exécution.

### Politiques<sup>22</sup> actives du marché du travail

Le renforcement de l'esprit d'entreprise exige avant tout l'utilisation intensive et l'expérimentation de politiques actives du marché du travail (PAMT). Étant donné que le défi est souvent du côté<sup>23</sup> de l'offre, deux types de PAMT ont été rigoureusement mis en œuvre et évalués en Afrique: programmes de promotion de l'esprit d'entreprise (EP) et de formation professionnelle (ST). Les EP combinent souvent le transfert de capital ainsi que la formation professionnelle et professionnelle, tandis que les ST se concentrent souvent sur la formation technique et de formation à la vie, principalement pour l'emploi salarié dans le secteur privé formel. Compte tenu des découvertes sur les marchés du travail africains, les ST en Afrique intègrent une formation professionnelle ou des possibilités d'apprentissage pour le travail indépendant pour aider les chômeurs et les sous-employés à accéder à des emplois décents.

---

<sup>22</sup>Les leçons de cette politique découlent en grande partie des travaux de base réalisés pour Kluge et al. (2016).

<sup>23</sup> Du côté de la demande, les PAMT ciblent souvent les asymétries d'information pour l'emploi salarié. Par exemple, les programmes d'emploi subventionnés visent à réduire l'asymétrie de l'information entre les employeurs et les employés en compensant le risque que les employeurs emploient aux employés, en particulier les jeunes. Les programmes de services d'emploi, par exemple, le conseil en matière d'emploi, l'aide à la recherche d'emploi, le placement et l'aide financière pour la recherche d'emploi) aident les candidats au marché du travail à accéder aux postes vacants dans l'emploi salarié formel.

La logique économique du PE découle de deux contraintes auxquelles les entrepreneurs et les travailleurs à part entière doivent faire face pour entrer sur le marché, survivre face à la concurrence et, si possible, enregistrer une croissance positive, à savoir les contraintes de crédit et de compétences commerciales / entrepreneuriales. Alors que certains entrepreneurs peuvent intégrer une capacité entrepreneuriale innée, ils peuvent avoir de la difficulté à accéder au capital de démarrage. Il peut aussi y avoir des entrepreneurs qui peuvent avoir accès au financement mais ne possèdent pas de compétences commerciales et entrepreneuriales pour améliorer leur performance commerciale et échapper aux entreprises de subsistance. En Afrique, il existe des preuves de ces deux contraintes. Les contraintes de crédit contraignantes sont omniprésentes à travers le continent, compte tenu des rendements marginaux élevés du capital<sup>24</sup>. Udry et Anagol (2006), Kremer, Lee et Robinson (2010) et Nguimkeu (2014) fournissent de gros rendements au capital au Ghana, au Kenya et au Cameroun, respectivement<sup>25</sup>. Par exemple, au Cameroun, une augmentation de 10 pour cent de l'injection de capital entraîne une augmentation du revenu de 5 pour cent. Les preuves sur la contrainte de compétences ne sont pas facilement observables, mais les taux d'alphabétisation et d'alphabétisation peu élevés, en particulier pour les femmes en Afrique, pourraient être considérés comme une approximation valable pour anticiper les contraintes de compétences, en particulier dans les entreprises et l'esprit d'entreprise<sup>26</sup>. De plus, comme souvent souligné, la scolarité n'apprend pas. Le secteur privé est très dynamique et exigeant tant pour les travailleurs salariés que pour les travailleurs indépendants qui ont besoin de compétences pour trouver de nouveaux marchés, des relations avec les clients et des mises à jour technologiques.

Les programmes EP comprennent une ou une combinaison des services suivants (Kluge et al., 2016): (i) conseil et mentorat d'entreprise, tels que la rédaction de plans d'affaires; (ii) les compétences en développement commercial telles que la comptabilité, la littérature financière, l'analyse de la demande, les stratégies promotionnelles, la planification commerciale, la séparation des finances de la maison et des affaires, (iii) l'accès aux marchés et aux chaînes de valeur; Soutenir les réseaux commerciaux et fournir des technologies pour l'inclusion de la chaîne de valeur; (iv)

---

<sup>24</sup> *Une distinction cruciale est faite par Banerjee et Duflo (2011) en fonction de leur échantillon couvrant l'Asie et l'Afrique, car les travailleurs ou les entrepreneurs de leur propre compte dans les pays à faible revenu affichent souvent des rendements marginaux élevés dans leurs activités génératrices de revenus, mais les rendements moyens sont si bas. Que malgré les rendements marginaux élevés, il est peu probable que les entrepreneurs puissent transformer leurs entreprises, entrer dans des éperons de croissance et échapper au cercle vicieux des pièges de la pauvreté.*

<sup>25</sup> *Notez que ce sont souvent des rendements moyens du capital. Il y a des preuves du Sri Lanka où de grands rendements au capital, souvent supérieurs au taux d'intérêt du marché, ne sont observés que chez les entrepreneurs masculins.*

<sup>26</sup> *Ephraim (2006) constate que la plupart des propriétaires d'entreprises féminines au Malawi manquent d'expérience en formation professionnelle.*

le crédit ou l'accès au crédit, (v) les subventions ou le démarrage du capital d'amorçage et (vi) le microcrédit. L'ampleur et la conditionnalité des transferts monétaires varient considérablement, mais lorsque les programmes ciblent les plus démunis et les plus marginalisés, comme dans le Programme de soutien à la génération des revenus des femmes (WINGS) en Ouganda, ils prennent la forme de transferts de fonds inconditionnels. Au fur et à mesure que l'éducation, l'expérience et le niveau de revenu de l'augmentation des participants, la grandeur augmente avec une conditionnalité supplémentaire et, finalement, l'injection de capital prend la forme de microcrédits comme dans les programmes de développement de la jeunesse (YOP) et de démarrage et d'amélioration de votre entreprise (SIYB) en Ouganda..

Les preuves des EP sont largement positives mais, lorsque seules les femmes sont considérées, il y a des résultats mitigés. Le programme WINGS a donné des résultats forts et positifs à long terme parmi ses groupes cibles les plus pauvres des femmes pauvres et marginalisées. Un transfert de fonds inconditionnel d'une valeur de 150 \$ avec une formation de 3 jours a aidé ces femmes à se diversifier dans le commerce de détail dans leurs villages. Les résultats de Blattman et al. (2013) dans le programme YOP en Ouganda, qui a fourni 382 \$ à des groupes d'hommes et de femmes sans emploi et sous-employés pour financer la formation professionnelle et le capital-démarrage, suggèrent qu'il a fallu plus longtemps aux femmes pour bénéficier du programme. Enfin, le programme SYIB qui offrait divers services, c'est-à-dire les prêts, les prêts et la formation, les subventions, les subventions et la formation, a révélé que seuls les prêts et la formation donnaient des résultats positifs, mais seulement pour l'échantillon masculin. Cette évaluation a également révélé que les femmes qui vivent à proximité immédiate de leurs familles natales détournent davantage de ressources des entreprises et augmentaient les dépenses pour les dépenses des ménages. Les entrepreneurs masculins ont connu le contraire. En fait, ils ont augmenté l'apport de travail non rémunéré de leur propre famille et amélioré leur rentabilité. Les normes sociales ont justifié la hiérarchisation des affaires par les hommes sur l'ensemble de la famille, tandis que le contraire a été observé chez les femmes.

La raison d'être des programmes ST provient en grande partie des contraintes de compétences associées à des lacunes dans le niveau de scolarité tant sur le plan de la quantité que de la qualité. Les ST peuvent offrir une deuxième chance à ceux qui ont abandonné l'enseignement primaire ou secondaire et à offrir une formation professionnelle. Ils peuvent également prendre plus de formes de base sous la forme d'interventions d'alphabétisation des adultes. Une combinaison des compétences suivantes est souvent intégrée aux interventions ST: formation en compétences techniques; Compétences techniques spécifiques au travail telles que les compétences en TIC; Compétences en alphabétisation et en numératie et aptitudes comportementales et de vie, à savoir travail d'équipe, planification et organisation, santé génésique. Les programmes de formation professionnelle et d'apprentissage contribuent non seulement à l'accumulation de compétences, mais offrent également des opportunités pour une expérience de travail pertinente sur laquelle les femmes peuvent s'inspirer. Enfin, il existe des preuves que les ST aidant les femmes à observer les retours à la formation dans diverses matières et à faire un choix sectoriel éclairé. Par exemple, le programme d'EFTP au Kenya, évalué par Hicks et al. (2013) a aidé les femmes à passer à des activités dominées par les hommes, tout comme la mécanique des automobiles et le travail

électrique, car les retombées des activités dominées par les femmes étaient faibles, en partie à cause d'une forte concurrence entre les coiffeurs ou les tailleurs, dont la plupart étaient des femmes. Campos et al. (2013) trouvent un résultat similaire en Ouganda à partir de programmes d'apprentissage. Une implication politique importante ici est que l'augmentation du nombre de cours offerts dans les ST ainsi que des campagnes d'information sur les retours aux activités dominées par les hommes et les femmes peuvent encourager les femmes à se diversifier en activités dominées par les hommes et relativement lucratives.

Alors que les ST dans le monde se concentrent souvent sur le soutien des hommes et des femmes pour accéder à des emplois décents dans un emploi salarié formel, le niveau d'informalité sur les marchés du travail africains implique souvent que les ST qui mettent l'accent sur les compétences commerciales et entrepreneuriales et la littératie financière pour les travailleurs indépendants sont plus susceptibles Pour donner des résultats positifs. Adoho et al. (2014), par exemple, trouvent que le programme Économie économique des filles adolescentes (EPAG) au Libéria n'a apporté que des résultats positifs pour les participants qui ont suivi la maîtrise des compétences entrepreneuriales plutôt que les compétences techniques. Les résultats suggèrent également que le programme de formation n'a pas amélioré la productivité du travail des femmes, mais au moins les a encouragés à participer à la population active à Monrovia. De Mel et al. (2014) et Fafchamps et al. (2013) trouvent des résultats similaires dans le fait que les ST contribuent aux start-up que la productivité des entreprises en place. Dans le contexte africain, une question cruciale est qu'une grande proportion de femmes sont analphabètes, ce qui nécessite des ST pour aborder les compétences en littératie et en numératie avant d'entrer dans les compétences commerciales et entrepreneuriales. Dans l'ensemble, il est rare que les ST seuls transforment la performance des femmes dans leurs activités entrepreneuriales. Le programme Empowerment and Subsust of Adolescents (ELA) en Ouganda est certainement une exception parmi les programmes de formation de compétences pure. Les jeunes filles qui ont suivi une formation de plus de deux ans avec une attention particulière à la santé génésique et aux compétences de vie se sont protégées des mariages précoces, des grossesses chez les adolescentes, tout en améliorant leur niveau de scolarité et leurs activités génératrices de revenus. Les effets forts du programme pourraient être reproduits dans les pays africains où les mariages précoces et les grossesses chez les adolescentes sont élevés<sup>27</sup>.

La revue de la littérature d'évaluation d'impact en ce qui concerne les liens entre les politiques actives du marché du travail et les performances commerciales des femmes entrepreneurs ainsi que l'autonomisation économique des femmes, les leçons politiques suivantes peuvent être mises en évidence:

---

<sup>27</sup>Selon le DHS, environ 30% et plus de femmes au Tchad, au Libéria, en Sierra Leone, en Zambie, en Gambie et au Nigéria déclarent l'âge de la première naissance comme 18. Cho et al. (2013) trouvent du Malawi que l'une des raisons pour lesquelles les femmes ont quitté le programme était due à des pressions sociales sur le mariage.

- **Bundle les PAMT avec une attention particulière au groupe cible et au contexte.** D'une part, les transferts monétaires conditionnels / inconditionnels ou les transferts en nature de leur part ne sont pas susceptibles d'aider les entrepreneurs à se lancer dans l'échelle de l'esprit d'entreprise. À moins que le groupe cible soit le plus pauvre des pauvres et les groupes marginalisés comme l'ont montré Blattman et al. (2014), les résultats positifs à long terme sont rarement capturés. La microfinance, d'autre part, a surtout bénéficié aux entreprises rentables et existantes ayant un impact limité sur le démarrage, la survie et la croissance des entreprises. D'autre part, la formation<sup>28</sup> pure sur les compétences ne pouvait pas dépasser l'amélioration des perceptions des participants quant à leur prise de compétences. Fiala (2014), Hicks et al. (2013) de Mel et al. (2014) et Cho et al. (2013), Valdiva (2015), Bruhn et Zia (2011), Karlan et Valdiva (2011) font partie de nombreuses évaluations d'impact qui ne trouvent pas d'impacts tangibles positifs sur le marché du travail des programmes de formation sur les compétences. Le regroupement d'injections de capital avec des compétences commerciales et la formation en littératie financière a le plus grand potentiel lorsqu'il cible les plus pauvres des pauvres. Alors que les prêts par la microfinance fonctionnent mieux avec les entrepreneurs en place, la formation aux compétences professionnelles aide davantage les entrepreneurs en phase initiale.
- **Concevoir des PAMT sensibles au genre.** Contrairement aux entrepreneurs masculins, il existe un ensemble de contraintes fortement contraignantes qui affectent l'impact potentiel des PAMT.

**O Contraintes sociales:** Premièrement, les femmes entrepreneurs n'ont pas le luxe d'accorder la priorité aux entreprises par famille. Ils n'ont pas non plus la volonté innée de le faire ni les normes sociales ne permettront aux femmes de poursuivre leur carrière aussi libéralement que les hommes. Comme cela a été observé dans de nombreux EP, l'implication est que les femmes utilisent une partie des subventions / prêts qu'ils reçoivent sur les dépenses des ménages, contrairement aux hommes qui, comme dans le cas de YOP, peuvent même allouer davantage de ressources du ménage aux entreprises. Comme Field et al. (2010) trouvent en Inde, les contraintes sociales ne sont pas uniformes chez les femmes et l'efficacité des PAMT dépend de la quasi-vie des castes et des origines religieuses. Enfin, comme Cho et al. (2013) montrent que les femmes font face aux pressions sociales du mariage à partir des âges antérieurs qui limitent leur capacité de participation aux programmes de formation. Par conséquent, les PAMT devraient être conçues en tenant compte de ces contraintes afin de maximiser le bénéfice que les femmes entrepreneurs peuvent internaliser à partir des PAMT

**O Taxe informelle:** Deuxièmement, les femmes sont taxées de façon informelle sur leurs subventions, soit par leurs familles natales, soit par leurs maris. La littérature de microfinance trouve souvent que les femmes n'ont pas le contrôle total des prêts qu'ils reçoivent et peuvent même

---

<sup>28</sup>Souvent, les programmes de formation prennent une courte période de temps et ne fournissent pas le mentorat individuel et l'assistance personnelle aux entrepreneurs. Leur profondeur et leur ampleur sont discutables et l'expertise ainsi que le genre des formateurs peuvent affecter les résultats. Par conséquent, il est possible qu'une formation intensive en entreprise et en compétences entrepreneuriales sur des périodes plus longues ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation conformes à cette longue vision puisse encore être la voie à suivre pour les entrepreneurs pour lesquels les contraintes de capital humain et les contraintes financières ne sont pas les plus importantes.

être harcelées si elles ne partagent pas leurs fonds. De même, comme l'ont observé les YOP, les femmes qui vivent à proximité immédiate de leurs familles natales détournent leurs ressources de leurs entreprises. Les entrepreneurs masculins ont toutefois bénéficié de la proximité de leurs familles car ils pouvaient recruter du travail non rémunéré et augmenter leurs profits. Comme Berge et al. (2015) ont plaidé dans le cas de la Tanzanie, l'une des raisons pour lesquelles les entreprises appartenant à des femmes ne bénéficiaient pas de la formation commerciale et des subventions, c'est qu'ils ne semblent pas avoir des incitations à étendre leurs activités, de façon plausible en raison du transfert de ressources vers les maris. Les PAMT doivent donc avoir des garanties intégrées contre ces taxes informelles pour les femmes entrepreneurs. Par exemple, comme Fafchamps et al (2013) trouvés au Ghana, les transferts en nature plutôt que les transferts en espèces sont beaucoup moins susceptibles d'être chargés ainsi que les transferts conditionnels conditionnels qui sont reçus par le biais de la banque mobile, comme l'ont montré Aker et al. (2013) au Niger.

**O Temps Pauvreté:** les femmes, dès leur plus jeune âge, consacrent beaucoup plus de temps aux activités non commerciales et domestiques que les hommes en Afrique, en particulier dans les zones rurales. L'écart entre les sexes dans le temps, la pauvreté, peut non seulement expliquer les écarts d'éducation et de compétences entre les hommes et les femmes, mais aussi la ségrégation sectorielle et professionnelle entre les travailleurs indépendants et salariés. Comme le montre le chapitre 2, les femmes sont beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à partir de leur domicile. Ils dominent également quelques sous-secteurs avec les services qui offrent beaucoup plus de flexibilité que les secteurs rentables dans le secteur de la fabrication formelle. L'efficacité des PAMT sera limitée si les femmes continuent de choisir de travailler dans des secteurs moins rentables avec des problèmes de proximité<sup>29</sup> du marché en raison du manque de mobilité et de réseautage. Les entrepreneurs masculins disposent souvent d'un réseau plus large de clients que de femmes entrepreneurs.

**O Mariage et enfants:** les PAMT ciblant les femmes se heurteront à des problèmes de conformité si le soutien des services de garde n'est pas intégré dans les programmes. Le programme EPAG est un excellent exemple où la participation des femmes a été maximale grâce au soutien de garde d'enfants qu'elles ont reçu. D'autre part, le programme d'apprentissage au Malawi a montré de larges départs par les femmes en raison du manque de transport subventionné et d'hébergement dans les centres de formation ainsi que des pressions sociales pour choisir le mariage au cours de la formation continue. Les problèmes liés à la sécurité sont également liés aux problèmes liés à la sécurité.

• **Faites attention à la dynamique du ménage et des communautés.** Lors de la conception de PAMT qui visent uniquement les femmes, il est important de garder à l'esprit que le soutien du mari peut faire une grande différence. Le programme WINGS, par exemple, a amené des hommes à bord. C'est un élément de conception important car les femmes peuvent ne pas toujours avoir le contrôle des subventions et des prêts. Les femmes courent également le risque d'être exposées à la violence conjugale au fur et à mesure que leur capacité de génération de revenus s'élargit avec leur

---

<sup>29</sup> Selon Roland et al. (), La sensibilisation au marché des microentreprises et des petites entreprises au Ghana est très limitée par rapport aux hommes. L'accès aux marchés à l'intérieur et à l'extérieur de leurs districts est faible et les femmes entrepreneurs sont plus susceptibles de compter sur les intermédiaires dans leurs ventes.

pouvoir<sup>30</sup> de négociation. Au niveau communautaire, il peut y avoir des retombées positives de ces interventions. Observer que les femmes deviennent plus actives peuvent inspirer les autres. Un inconvénient ici est qu'il est primordial que les femmes entrepreneurs soient encouragées à s'engager dans diverses activités. Les effets d'équilibre général sont susceptibles d'être négatifs lorsque tous les participants au programme choisissent de devenir des tailleurs ou des coiffeurs. Comme la taille du village / communauté augmente avec sa connectivité à d'autres villages, cette préoccupation est susceptible de disparaître.

• ***S'efforcer pour des périodes plus longues dans les PAMT.*** La plupart des PAMT ont des délais courts pour la mise en œuvre et l'évaluation. Pourtant, les programmes de formation professionnelle qui durent quelques jours sont peu susceptibles d'améliorer les compétences requises pour les entrepreneurs. Des idées critiques sont obtenues à partir de l'initiative<sup>31</sup> axée sur les résultats de la Banque mondiale en ce que, à court terme, le seul impact tangible dans les interventions était d'accroître la perception de leurs compétences sur les femmes et d'élargir les réseaux de femmes, alors que les opportunités économiques des femmes n'augmentaient pas et Aucune preuve sur le lien entre la dotation en capital humain et le pouvoir décisionnel des femmes dans le ménage n'est détectée. En ce qui concerne les programmes du PE, l'échéance des prêts est très importante, si des transferts conditionnels sont effectués. Le suivi est crucial pour ceux qui n'ont reçu que des subventions. En outre, les gains sont souvent enregistrés à court terme, mais la rentabilité diminue à long terme, en particulier pour les femmes.

• ***Organiser les femmes entrepreneurs pour élargir leur réseau de soutien.*** Les réseaux d'entreprises féminines existants doivent être intégrés pour une mise en œuvre efficace et une sensibilisation des PAMT. Comme Warnecke (2016) prétend que le pouvoir de négociation des femmes entrepreneurs pour atteindre les services de base et de soutien serait plus élevé s'ils peuvent agir de manière collective et concertée. Les femmes entrepreneurs peuvent élargir leur portée du marché et bénéficier d'une coopération entre elles sur des marchés concurrentiels dominés par les hommes. Mulema et al. (2016) trouvent des preuves similaires en provenance d'Éthiopie, où les femmes bénéficient de différents types de capital social, augmentent leur pouvoir de négociation individuel et collectif, à la maison et sur le marché, ce qui améliore l'accès aux intrants et à de meilleurs prix de vente. Guma et al. (2016) décrivent le rôle important que jouent les associations de femmes dans le soutien des femmes entrepreneurs dans l'économie informelle en milieu urbain grâce à la formation professionnelle dans le cadre de l'éducation financière. Selon Bekele et Zeleke (2008), avoir des parents avec un milieu entrepreneurial améliore la performance commerciale des entrepreneurs, car diverses compétences et attitudes peuvent avoir passé des parents aux enfants. Les associations d'entrepreneurs féminins peuvent combler cette lacune en rationalisant le transfert

---

<sup>30</sup> Notez que le pouvoir de négociation des femmes n'est pas nécessairement lié à son revenu puisque le revenu comprend des heures de travail non seulement des salaires ou des revenus. Ce qui importe vraiment, c'est la productivité des femmes: combien on peut produire / vendre dans un jour donné. Il ne s'agit pas de contester les avantages de la génération de revenus mais de réduire l'espérance d'une relation individuelle entre le revenu et le pouvoir de négociation.

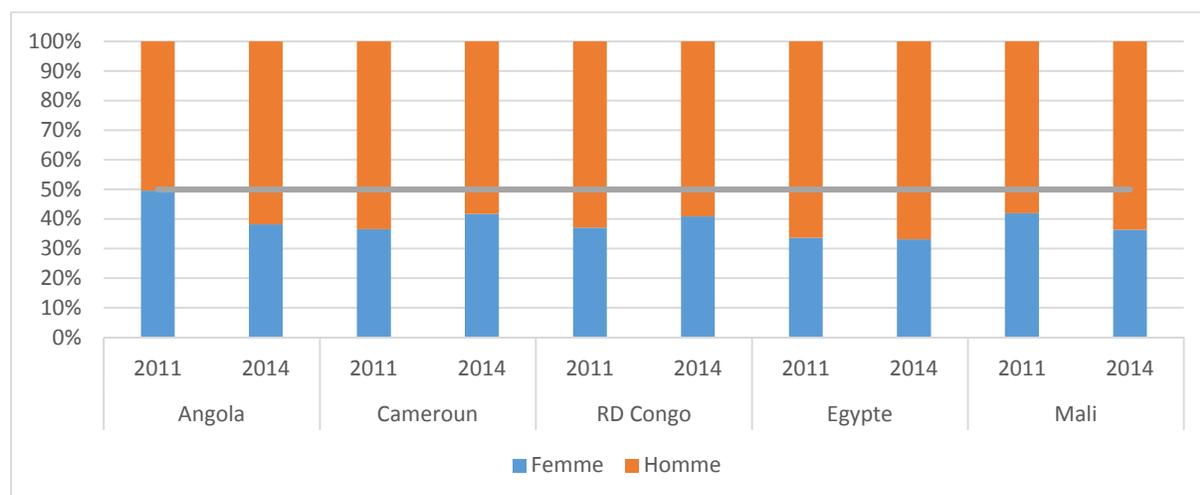
<sup>31</sup> Dans Johannsen de Silva et al. (2014), il existe trois pays africains parmi les pays sélectionnés dans cette initiative, dont l'Égypte, le Libéria et le Kenya. Les initiatives visaient à promouvoir l'équité entre les sexes et la productivité dans les entreprises privées en Égypte, l'entreprise à valeur ajoutée du manioc pour le groupe féminin Ganta concerné au Libéria et la compétitivité des travailleuses au Kenya.

informel de compétences dans une formation plus formelle et en formant des femmes entrepreneurs.

## L'inclusion financière

À l'échelle mondiale, l'accès aux services financiers fait partie des principales contraintes auxquelles sont confrontées les femmes entrepreneurs et les propriétaires d'entreprises dans leurs opérations quotidiennes ainsi que les achats d'actifs pour améliorer et développer leurs activités. Bien que l'accès au crédit reçoive la plus grande attention, il est important de souligner que l'accès au financement est bien plus qu'un simple emprunt. En fait, l'accès au compte courant et au compte d'épargne ou au marché de l'assurance est tout aussi important. Du point de vue des pièges à la pauvreté, l'incapacité des ménages à accéder aux marchés de l'assurance est sans doute plus préoccupante que leur accès aux prêts. Cette sous-section s'appuie sur la base de données<sup>32</sup> sur l'inclusion financière mondiale pour établir des modèles de genre dans l'utilisation du compte ainsi que des comportements d'épargne et d'emprunt dans certains pays. Des preuves empiriques des meilleures pratiques en Afrique et à travers le monde seront ensuite présentées pour offrir des alternatives politiques aux États membres.

Figure 42 Comptes auprès des institutions financières selon le sexe (%)



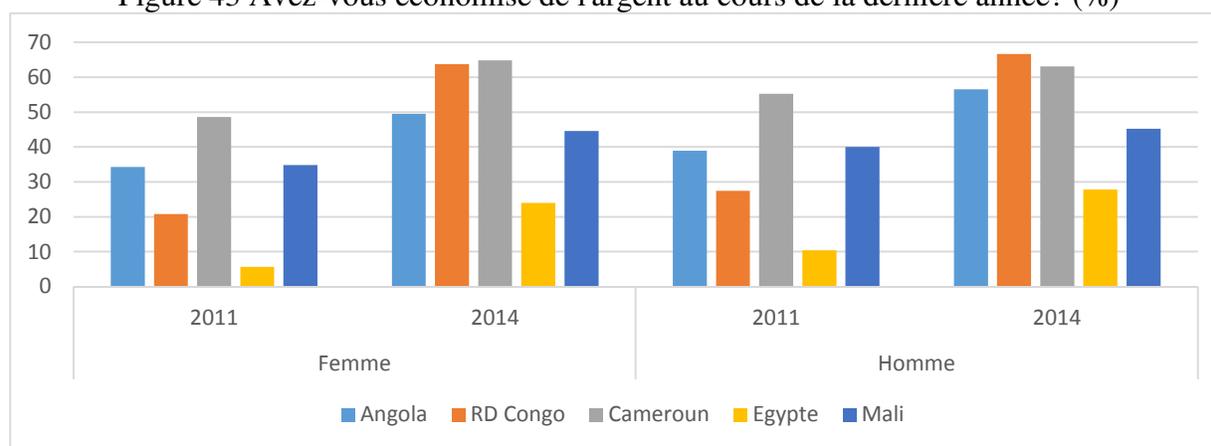
Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2011-2014). Banque mondiale.

<sup>32</sup> Cette base de données fournit des agrégats au niveau des pays ainsi que des micro-données sur un grand nombre d'indicateurs qui importent l'inclusion financière au niveau individuel. Par conséquent, les résultats peuvent être différents de l'analyse au niveau de l'entreprise. Par exemple, Aterido et al. (2011) ne trouvent pas d'écart entre les sexes dans l'utilisation par les entreprises de services financiers en Afrique, à l'exclusion de l'Afrique du Nord. Notez que leur analyse se fait dans un cadre de régression contrôlant diverses caractéristiques de l'entreprise et du propriétaire. L'analyse ci-dessous repose sur des moyens inconditionnels.

Parmi les pays sélectionnés de ce rapport, la figure 42 ci-dessus montre que la pénétration des services financiers est très limitée, sauf dans le cas de l'Angola qui a enregistré une baisse substantielle de 2011 à 2014 dans sa profondeur du système financier. L'Égypte enregistre la part la plus faible des femmes avec des comptes dans les institutions financières à partir de 2014. Alors que le Cameroun a connu une baisse pour les hommes et les femmes, la RD Congo a enregistré une augmentation substantielle de la part des femmes avec des comptes dans une période de temps assez courte et à un taux de croissance plus rapide par rapport aux hommes. En mettant l'accent sur les écarts entre les sexes, l'Angola et le Mali ont enregistré les plus fortes régressions de l'égalité entre les sexes, tandis que le Cameroun et la RD Congo ont enregistré des progrès louables.

À l'ère numérique des services financiers, les avantages d'avoir des comptes dans les institutions financières l'emportent certainement sur tous les inconvénients potentiels. Il y a des gains d'efficacité liés aux paiements numérisés qui contribuent également au contrôle sécurisé des fonds personnels sans fuite. Les comptes d'argent mobile, par exemple, ont aidé de nombreuses femmes africaines à utiliser des services financiers. Une implication politique pour les pays sélectionnés dans ce rapport est certainement pour aider les femmes à accéder aux comptes de l'argent mobile car les taux de prévalence dans les cinq pays sont sombres. La RD Congo et le Mali enregistrent le maximum avec 7,4 à 9,0% des femmes ayant des comptes d'argent mobile, tandis que l'Égypte et le Cameroun représentent le minimum avec 0,1-2,1% des femmes ayant des comptes mobiles. Dans toute l'Afrique, le Kenya ouvre la voie avec 55 pour cent de la population féminine adulte ayant des comptes mobiles suivis par la Somalie à 32 pour cent et la Tanzanie à 26 pour cent. Au-delà de l'Afrique orientale, notamment le Botswana et la Côte d'Ivoire, enregistrent plus de 20% de la population féminine adulte avec des comptes d'argent mobile.

Figure 43 Avez-vous économisé de l'argent au cours de la dernière année? (%)



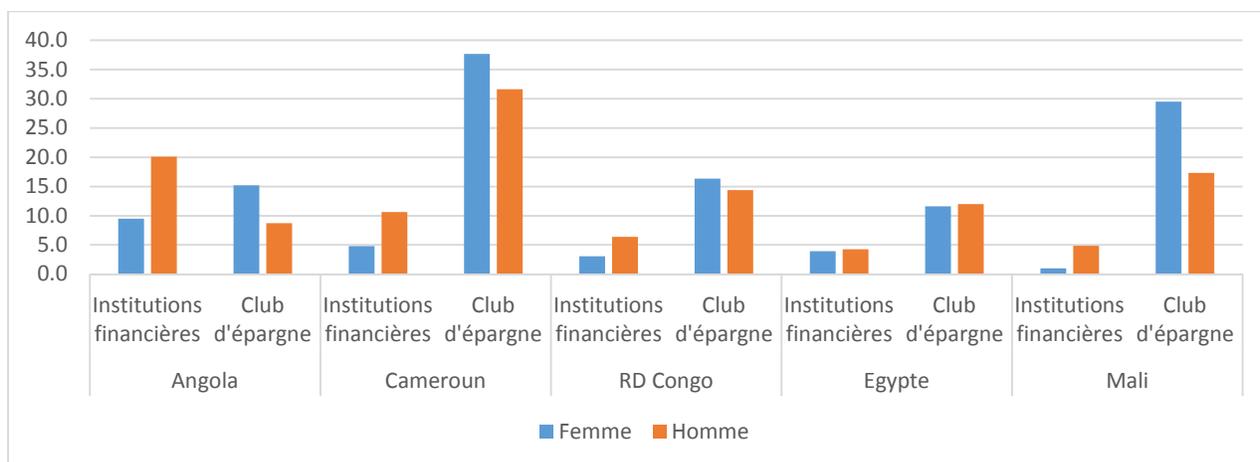
Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2011-2014). Banque mondiale.

Comme on l'a vu plus haut, les écarts de rémunération entre les sexes et les écarts de revenu sont importants en Afrique. Pourtant, la prévalence de l'épargne, malgré leur ampleur, est très prometteuse dans certains pays pour les femmes, comme le montre la figure 43 ci-dessus. Non seulement la part des femmes ayant des économies au cours de l'année écoulée, non loin de la part des hommes en moyenne, dans une perspective comparative, les écarts entre les sexes se sont considérablement diminués sur une courte période. Par exemple, en Égypte, la part des femmes

qui a économisé de l'argent au cours de la dernière année a quadruplé de 2011 à 2014 et a presque rattrapé la part des hommes. La République démocratique du Congo et le Mali présentent également des améliorations substantielles selon lesquelles l'écart entre les sexes dans la prévalence de l'épargne a presque disparu en 2014. Aider les femmes à accéder aux comptes bancaires par le biais des comptes d'argent mobile peut encore accroître le comportement de l'épargne des femmes. En l'absence de marchés d'assurance, ces économies font partie des quelques options viables pour faire face aux chocs liés aux affaires et à la vie.

Les écarts de genre s'élargissent cependant lorsque l'emplacement et le but<sup>33</sup> de l'épargne sont analysés. La figure 44 ci-dessous montre que, bien que les hommes soient plus susceptibles d'épargner dans les établissements financiers, les femmes dépassent les hommes dans les clubs d'épargne ou les personnes en dehors de leur famille. L'Angola représente la part maximale des économies de femmes dans les institutions financières avec 10% lugubre, tandis que les hommes ont deux fois plus tendance à utiliser les institutions financières pour leurs économies. Les clubs d'épargne sont les instruments les plus communs pour l'épargne au Cameroun et au Mali, en particulier pour les femmes.

Figure 44 Où les femmes et les hommes épargnent-ils? (%)



Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2014). Banque mondiale.

Des différences substantielles sont découvertes lorsque des changements à partir de 2011 dans les écarts de genre sont étudiés. Par exemple, un grand renversement s'est produit en Angola, où les femmes sont presque deux fois plus susceptibles que les hommes de compter sur un club d'épargne alors que les hommes ont plus de deux fois plus de chances de les épargner dans les établissements

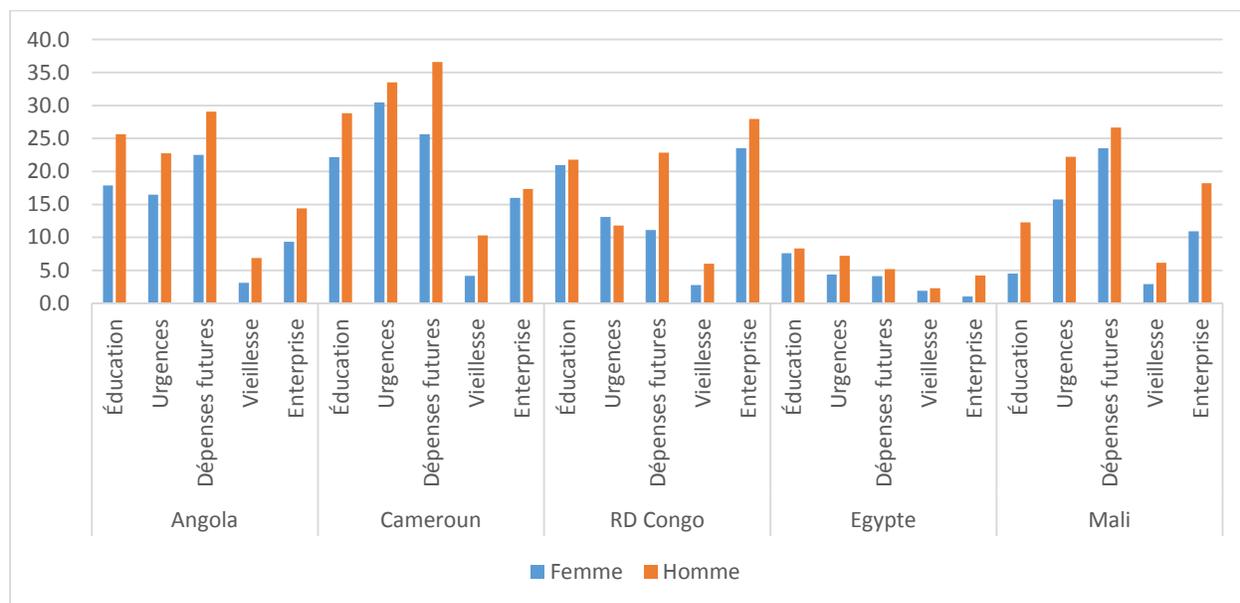
<sup>33</sup> <sup>33</sup> Les résultats antérieurs des enquêtes auprès des entreprises ont confirmé que les bénéfices non répartis sont essentiels pour les opérations quotidiennes des entreprises, ce qui correspond à l'association positive entre les économies et les performances des entreprises, comme l'ont trouvé la littérature. Gamberoni, Heath et Nix (2013) fournissent des preuves du Ghana où des comptes d'épargne ont aidé particulièrement les entreprises de subsistance féminines et amélioré leur performance commerciale, Dupas et Robinson (2009, 2013) ont trouvé des effets à long terme dans l'ouest du Kenya où les femmes avec des comptes d'épargne avaient la probabilité plus élevée d'entreprendre des investissements et une probabilité plus faible de liquidation d'actifs en cas de chocs négatifs.

formels. La même tendance est observée au Cameroun, mais l'ampleur du changement est beaucoup plus subtile que l'Angola. Alors que la RD Congo a enregistré une amélioration de plus de 50 pour cent de l'écart entre les sexes dans les économies réalisées dans les institutions financières, les hommes sont encore plus de deux fois plus susceptibles que les femmes d'épargner dans les institutions financières. Enfin, le Mali a enregistré la plus forte baisse de l'écart entre les sexes dans les économies réalisées dans les institutions financières. Par conséquent, les femmes deviennent de plus en plus vulnérables car leurs économies se situent dans des instruments relativement moins sécurisés. Passer les femmes à des institutions financières formelles peut non seulement aider à approfondir le système financier et à améliorer sa stabilité, mais implique également une économie plus efficace car il faudrait que les femmes entrent dans des systèmes de paiement numériques.

Enfin, la figure 45 ci-dessous présente la fonction d'épargne par pays et par sexe ci-dessous. Tout d'abord, les femmes sont moins susceptibles de déclarer l'une des fonctions d'économie que les hommes dans tous les pays, sauf en République démocratique du Congo pour les situations d'urgence. En mettant l'accent sur les écarts entre les sexes, on constate par ailleurs que les réponses des femmes sont les plus proches des hommes en cas d'urgence suivie de l'éducation et des dépenses futures. La figure 45 montre également que les femmes sont beaucoup moins susceptibles d'épargner pour la vieillesse et de démarrer, améliorer ou développer une entreprise ou une ferme. Par conséquent, il est clair que le but de l'épargne correspond aux souhaits et aux préoccupations qui concernent à court terme, alors que les hommes semblent avoir plus de points de respiration pour envisager des engagements à plus long terme.

La figure 45 est également conforme à la discussion antérieure sur le détournement des fonds disponibles des affaires et vers les dépenses des ménages.

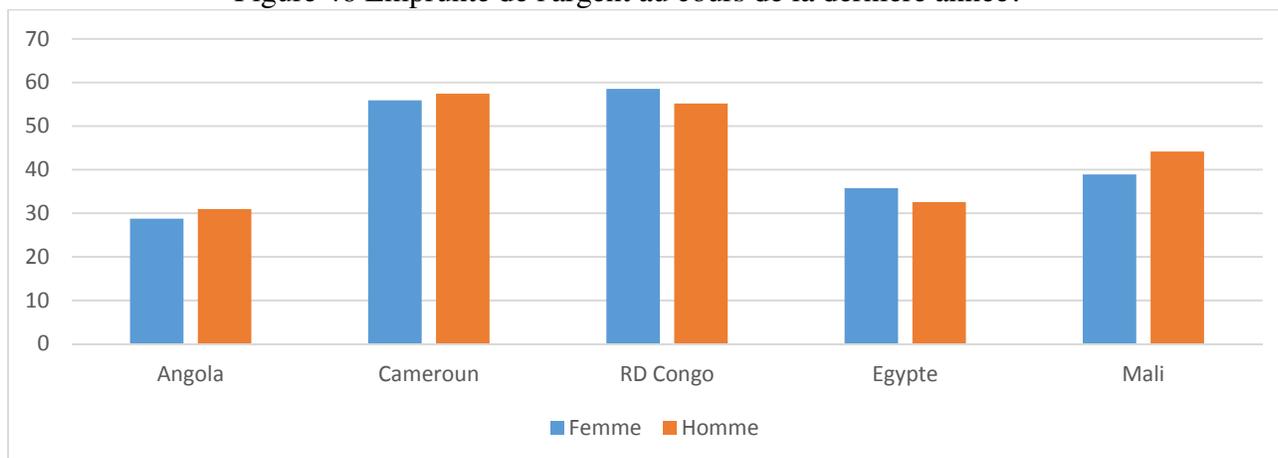
Figure 45 Pourquoi les hommes et les femmes épargnent-ils? (%)



Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2011-2014). Banque mondiale.

Les figures 46 à 48 passent du côté de la demande du système financier et examinent les modèles d'emprunt selon le sexe. La figure 46 montre des écarts importants entre les sexes dans la prévalence des emprunts, certains pays présentant plus d'emprunts par des femmes et d'autres personnes ayant des différences mineures. C'est effectivement une nouvelle positive, car d'un premier coup d'œil au niveau global, aucune indication sur l'aversion au risque des femmes n'émerge.

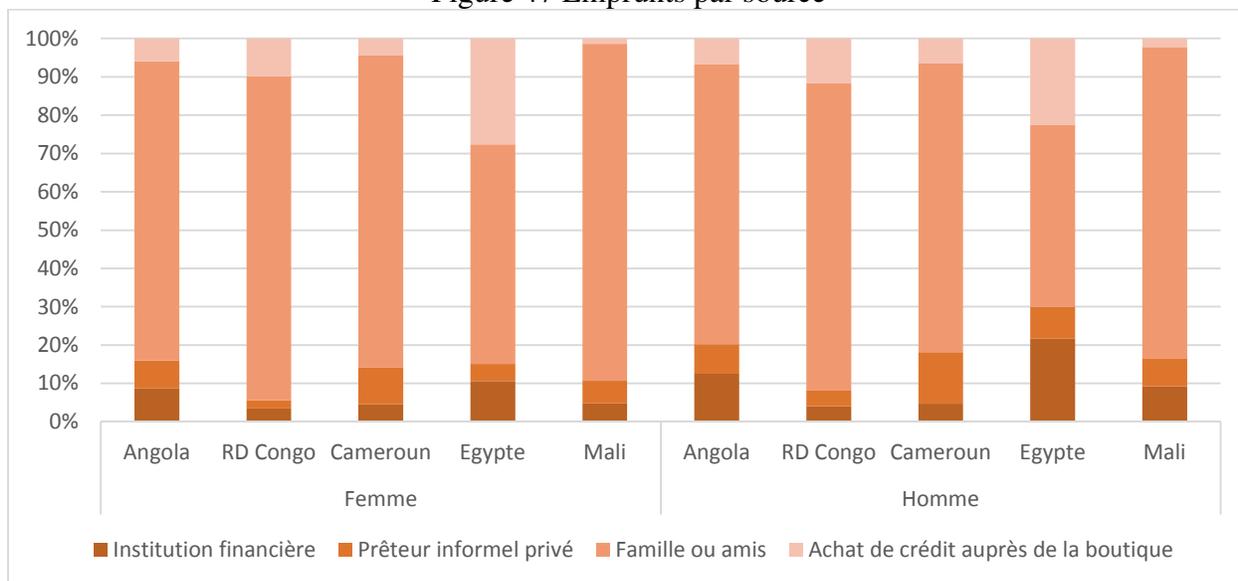
Figure 46 Emprunté de l'argent au cours de la dernière année?



Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2014). Banque mondiale.

La figure 40 ci-dessous désagrège l'emprunt par ses sources et son genre. De loin, la source d'emprunt la plus répandue est la famille ou les amis avec un minimum de genre, sauf en Égypte, où la prévalence féminine dépasse 10 points avant la prévalence masculine. Au Cameroun et en Égypte, la deuxième source la plus répandue est l'achat de crédits dans les magasins.

Figure 47 Emprunts par source



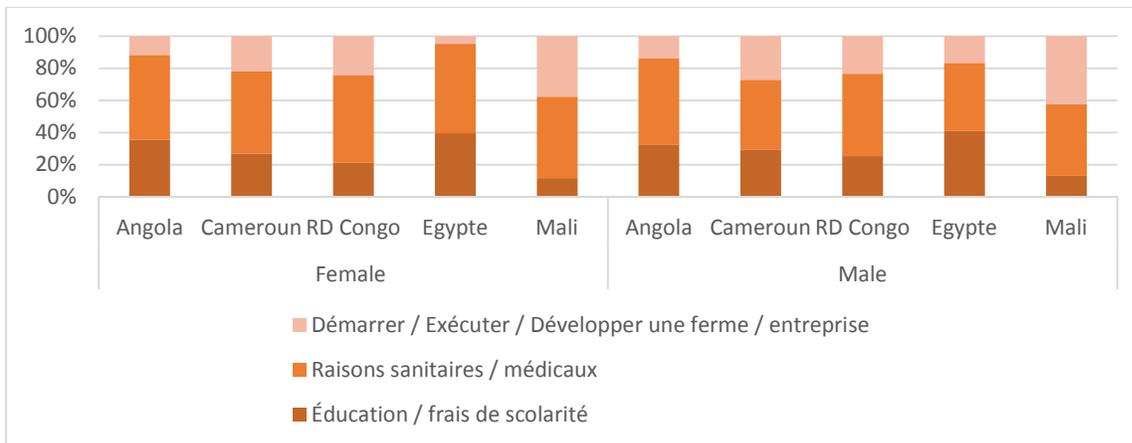
Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2014). Banque mondiale.

En 2014, il n'y a pas de pays où les femmes sont plus susceptibles d'emprunter auprès d'institutions financières que les hommes. En moyenne, les principales disparités entre les sexes sont observées dans cette catégorie menée par le Mali où les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes d'emprunter auprès d'institutions financières. Une autre conclusion intéressante est que la plus grande variation est observée dans les emprunts en termes d'achat de crédit auprès des magasins. Alors que les femmes en Égypte ont plus de 60% de chances que les hommes dans cette source d'emprunt, les écarts entre les sexes varient considérablement d'un pays à l'autre. À l'instar des économies réalisées, les femmes sont plus enclines à emprunter à des sources relativement plus volatiles et insécurisées avec une taille de prêt plus petite que les hommes.

Dans une perspective comparative dans le temps, des changements substantiels sont observés dans les emprunts auprès des institutions financières pour les femmes et les hommes de 2011 à 2014. Par exemple, alors que l'Angola et le Cameroun ont enregistré une croissance négative de plus de 50% dans la prévalence de ce type d'emprunt, de la RD Congo et L'Égypte a connu une croissance positive de la même ampleur. En Égypte, la prévalence masculine des emprunts auprès des prêteurs informels privés a plus que doublé et aucun changement n'est observé pour les femmes. En Angola, au Cameroun et en République démocratique du Congo, d'autre part, des diminutions substantielles sont observées pour l'accès des femmes au financement par des prêteurs privés. Par exemple, au Cameroun, la prévalence des emprunts informels par les femmes a diminué de 88%. Les changements sont beaucoup moins prononcés dans l'accès au financement par la famille ou les amis. La croissance négative chez les hommes et les femmes n'est observée qu'en Angola. Enfin, l'achat de crédit auprès des magasins a enregistré les plus grands changements: l'Angola et le Mali ont connu une croissance négative de l'ordre de 75% en moyenne chez les hommes et les femmes, l'Égypte a connu une augmentation de plus de 200% avec des femmes enregistrant des taux de croissance plus élevés Cette catégorie.

La figure 48 ci-dessous désagrège l'emprunt par fonction et par sexe pour chaque pays. Dans tous les pays, tant pour les hommes que pour les femmes, la principale raison de l'emprunt est à des fins médicales et médicales. Bien que cette fonction d'emprunt soit plus répandue pour les femmes en Égypte et en République démocratique du Congo, l'opposé se trouve en Angola et au Mali avec le Cameroun présentant une parité entre les sexes. L'éducation et les frais de scolarité se situent en second lieu en termes de prévalence des emprunts par fonction, à l'exception des femmes en RD Congo et des hommes au Mali. En mettant l'accent sur les écarts de genre, l'Égypte apparaît comme le seul pays avec plus de femmes empruntées à l'éducation que les hommes, alors que les disparités contre les femmes abondent en Angola, au Cameroun et au Mali.

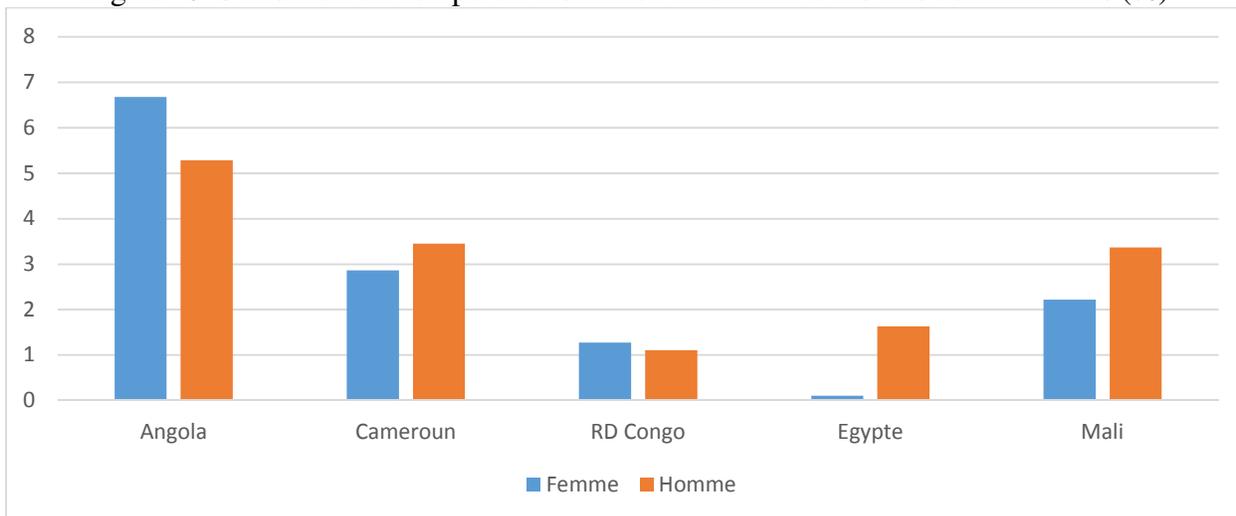
Figure 48 Emprunts par fonction



Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2014). Banque mondiale.

Enfin, la fonction la plus pertinente d'emprunt pour cette étude, à savoir les fins commerciales, enregistre des taux de prévalence très faibles en termes absolus et relatifs. L'Angola et l'Égypte déclarent moins de 5 pour cent pour les hommes et les femmes. La RD Congo ouvre la voie à un taux de prévalence de plus de 10 pour cent pour les hommes et les femmes. Les écarts entre les sexes sont les plus marqués en Égypte et en Angola contre les femmes. Ceci est prévu pour l'Égypte, car il enregistre la part la plus faible des femmes utilisant des comptes dans des institutions financières à des fins commerciales, comme le montre la figure 49 ci-dessous. Cependant, il est inattendu pour l'Angola, car plus de femmes déclarent avoir utilisé un compte dans une institution financière à des fins commerciales, comme indiqué ci-dessous à la figure 49. Auparavant, il a été constaté que les entreprises appartenant à des femmes sont beaucoup plus importantes en Angola par rapport à d'autres entreprises et Les demandes de prêt et l'utilisation sont plus répandues. Néanmoins, la figure 49 ci-dessous est cohérente avec les agrégats sous-régionaux avec l'Afrique australe enregistrant la moindre disparité entre les sexes dans l'utilisation du compte à des fins commerciales et l'Afrique du Nord avec la plus grande disparité entre les sexes.

Figure 49 Utilisation du compte à l'institution financière à des fins commerciales (%)



Source de données: Base de données sur l'inclusion financière mondiale (2014). Banque

mondiale.

L'aperçu descriptif des services financiers de l'utilisation des comptes aux emprunts définit le contexte des alternatives politiques disponibles pour les États membres. Il est clair que les femmes sont moins susceptibles de bénéficier des services financiers dans certains pays, alors que rien ne prouve que les femmes se distancient de leurs services financiers. Les femmes semblent plus vulnérables que les hommes en Afrique en ce qui concerne les comportements d'épargne et d'emprunt même si elles sont également disposées à prendre de telles mesures. Une brève revue de la littérature ci-dessous reprend les expériences de politique en provenance d'Afrique ainsi que le monde pour offrir des alternatives politiques rentables pour améliorer l'accès des femmes aux services financiers en Afrique.

Tout d'abord, l'accès aux services financiers dépasse l'accès au crédit. Comme le montre le chapitre II, les femmes propriétaires d'entreprises sont également susceptibles d'être les hommes à financer leurs opérations quotidiennes et leurs achats d'actifs par le biais de bénéfices non répartis. Dans le même temps, cependant, ils sont plus susceptibles d'être non bancarisés. Prina (2015) évalue l'impact d'un programme au Népal qui fournit des comptes d'épargne aux entrepreneurs et constate que le bien-être financier augmente, les entrepreneurs mieux faire face aux chocs négatifs et protéger les dépenses primaires en éducation et nourriture pour leurs ménages. L'effet des chocs négatifs sur le bien-être des personnes à charge est très problématique en Afrique avec de graves conséquences pour les enfants et les personnes âgées. Par exemple, Bjorkman-Nyqvist (2013) constate que les chocs négatifs liés au revenu induits par la variabilité des précipitations en Ouganda ont eu une incidence négative sur le taux de scolarisation féminin en 7<sup>e</sup> année ainsi que sur le rendement scolaire féminin par les résultats des tests. Si les produits d'assurance ne sont pas disponibles, la capacité de la femme à économiser à des endroits sécurisés au moins doit être soutenue pour éliminer la transmission de la pauvreté intergénérationnelle et sexiste. Étant donné que la majorité des entrepreneurs ont des problèmes pour séparer les comptes commerciaux et personnels, les comptes d'épargne principalement à des fins personnelles ou domestiques ainsi que la formation en littératie financière devraient aider les femmes à mieux utiliser leurs fonds pour les situations d'urgence.

Deuxièmement, toutes les institutions financières ne peuvent pas répondre aux besoins des femmes en tant qu'entrepreneurs potentiels, entrepreneurs débutants ou propriétaires d'entreprises établis. Les enquêtes d'entreprise dans le secteur formel et informel ont montré que les femmes organisent souvent des micro ou petites entreprises dans le commerce de gros et de détail, ainsi que des hôtels et des restaurants du secteur Services. Il est presque impossible ou extrêmement coûteux pour les banques commerciales d'atteindre les femmes entrepreneurs, compte tenu de l'inadéquation entre la demande de femmes de taille de prêt, ainsi que les conditions d'échéance dont elles ont besoin et les exigences de garantie qu'elles manquent. Les institutions de microfinance (IMF) sont donc beaucoup plus pertinentes pour soutenir les entreprises appartenant à des femmes. En fait, les IMF préfèrent les femmes. Comme Strom et al. (2014) se trouvent dans un échantillon global de 329 IMF, 44% de préférence explicite par les prêts aux femmes. Selon le Rapport sur l'état de la campagne (2015), sur 211,1 millions d'emprunteurs totaux des IMF mondiales, 75% sont des femmes en décembre 2013. Armendariz et Morduch (2010) et d'Espailler, Guerin et Mersland (2009) Argument, cette préférence dépend en grande partie du remboursement plus élevé des femmes, très recherché dans le secteur pour la viabilité financière. Les femmes contribuent

également aux IMF au niveau du leadership. Strom et al (2014) constatent que les indicateurs de performance des entreprises dans les IMF dans leur échantillon mondial augmentent à mesure que d'autres PDG dirigent ces institutions.

Néanmoins, les résultats sont assez mitigés dans la littérature des évaluations d'impact de diverses IMF, en mettant particulièrement l'accent sur l'autonomisation économique des femmes. Van Rooyen et al. (2012) fournissent une revue systématique des preuves empiriques sur l'impact de la microfinance en Afrique. En ce qui concerne le lien entre l'autonomisation des femmes et la microfinance, elles rapportent des résultats mitigés et non concluants de l'Afrique du Sud, de l'Ouganda et du Zimbabwe, où il n'est pas clair s'il existe une relation causale entre la microfinance et l'autonomisation des femmes. Bien qu'il existe des résultats positifs avec les femmes bénéficiant d'IMF sur diverses dimensions du rendement des entreprises et du bien-être des ménages (Ksoll et al. (2016), il existe également des cas où les femmes sont endettées et sont harcelées en raison des problèmes de remboursement (Ganle et al. (2015), Haile et al. 2012). Il existe également des cas selon lesquels les femmes n'ont pas le contrôle exclusif sur les prêts reçus et ne peuvent bénéficier du luxe même de recevoir des prêts. Kim et al. (2009) et Ferrari et Iyengar (2010) Rapportent les résultats de l'Afrique du Sud et du Burundi, sans effet de l'intervention de la microfinance sur la violence domestique signalée. Il existe même un risque d'augmentation de la violence décrite par Koenig et al. (2003). La nature des transferts est très importante. Peuvent ne pas être menacés par des transferts de fonds conditionnels, car ils sont des chocs positifs transitoires sur le revenu, l'accès au crédit ou les subventions avec leur programme de transformation peuvent être perçus comme plus menaçant car ils visent directement à autonomiser les femmes.

Que peut-on faire pour améliorer l'efficacité de l'IMF non seulement dans l'amélioration des résultats commerciaux des femmes entrepreneurs, mais aussi dans l'amélioration de leur autonomisation économique et globale?

D'abord, comme Beck et al. (2011) et Hallward-Driemeier (2013) font valoir que les États membres doivent envisager d'élargir la portée des registres de crédit publics ou privés pour capturer les antécédents de crédit des femmes entrepreneurs. Les taux de remboursement plus élevés des femmes entrepreneurs sont souvent non couverts dans le système financier. Aider les femmes à traverser l'échelle des activités commerciales nécessite des informations précieuses et coûteuses qui ne soient pas gaspillées.

Deuxièmement, les femmes en Afrique souffrent d'un accès et d'un contrôle sûr sur les biens immobiliers. Pourtant, les écarts de genre sont moins importants dans les biens meubles, comme l'indice AGDI trouvé en ce qui concerne le bétail dans certains pays. Lorsque les femmes passent des IMF vers les banques commerciales, il serait très avantageux pour les femmes entrepreneurs si leurs biens mobiliers sont reconnus comme des garanties. Il est intéressant de noter cependant que les besoins collatéraux sont plus fréquemment cités par les entrepreneurs masculins par rapport aux femmes entrepreneurs qui ne posent pas de problème collatéral sur les trois principaux problèmes liés à l'accès au crédit.

Troisièmement, le ciblage des IMF doit être amélioré. Il est probable que les plus pauvres parmi les plus pauvres et les plus marginalisés ne sont pas atteints en raison de diverses raisons, y compris

la proximité géographique. Pourtant, ces groupes, hommes ou femmes, ont le plus grand potentiel de croissance, car à leur niveau de pauvreté, les rendements marginaux du capital sont infiniment plus élevés que ceux constatés à la fin de la répartition du revenu. Comme Longborg et al. (2014) au Malawi, même une intervention de microfinance favorable aux pauvres a raté les plus marginalisés et a bénéficié à ceux qui étaient relativement mieux placés.

Quatrièmement, les conditions du prêt sont importantes. Il est peu probable que l'injection de petits capitaux modifie la productivité des entreprises ainsi que la ségrégation sectorielle que connaissent les femmes entrepreneurs. Corsi et al (2016) ne trouvent aucune différence de genre dans la taille de l'emprunt dans leur enquête sur Wekembe, l'une des premières IMF en Ouganda. Cependant, être mariés et alphabétisés sont deux facteurs qui influent positivement sur la taille des prêts chez les femmes entrepreneurs. L'analyse globale de Buvinic et Furst-Nichols (2014) fait valoir que la taille des microcrédits ne peut pas empêcher les femmes des entreprises de subsistance. Ganle et al (2015) corroborent cette constatation et ajoutent que le calendrier du décaissement du prêt, l'échéance du prêt et la supervision de la façon dont les prêts sont gérés sont des facteurs critiques qui ont conduit à l'endettement de l'entrepreneuriat féminin éthiopien. Field et al. (2013) a évalué l'impact d'une IMF ciblant les femmes Inde où une période de grâce de deux mois a été introduite pour aider les entrepreneurs à avoir un espace de respiration. Bien que la probabilité de démarrage ait été multipliée par deux, les investissements ont également augmenté de 6%. Leur implication politique dans le contexte indien était de subventionner les IMF pour dessiner des contrats plus attrayants pour les femmes entrepreneurs. En Afrique, en particulier pour les femmes entrepreneurs dans les zones rurales, la saisonnalité pourrait être prise en compte, car la plupart des femmes dans les zones rurales tentent la diversité dans les activités génératrices de revenus non agricoles, mais consomment encore une partie de leur temps au moins comme activité secondaire dans l'agriculture.

Cinquièmement et en rapport avec le point précédent, les pressions sociales auxquelles les femmes sont confrontées en particulier en Afrique doivent être bien notées par les IMF pour améliorer les taux de remboursement de leurs clients ainsi que le succès des femmes dans les affaires. Blattman, Fiala et Martinez (2013) et Fiala (2014) trouvent en Ouganda que les femmes sont plus susceptibles de détourner des fonds (conditionnels ou inconditionnels) à des fins commerciales en raison de pressions sociales sous forme de taxe parentale et d'allocation de prêts et de subventions au ménage. Les dépenses, alors que les entrepreneurs masculins ne sont pas confrontés à de telles pressions. Deux expériences de politique par exemple peuvent aider à améliorer la conception du programme pour tenir compte de ces pressions, Aker et al. (2011) ont constaté que le programme de transfert de trésorerie mis en œuvre via les téléphones mobiles au Niger a donné des résultats plus positifs alors que Fafchamps et al. (2014) font valoir que les transferts en nature par opposition aux transferts en espèces sont moins susceptibles d'être détournés pour un usage immédiat au-delà des objectifs commerciaux.

## Lois, institutions et entrepreneuriat féminin

Le troisième domaine principal qui nécessite une action politique et un engagement visant à stimuler l'entrepreneuriat féminin ainsi que l'emploi des femmes en général est le cadre juridique qui comprend non seulement le droit coutumier / personnel local en conjonction avec le droit statutaire moderne, mais aussi les instruments juridiques régionaux et internationaux que les États membres ratifier. Le lien entre la croissance économique et le développement d'une part et le cadre juridique et institutionnel de l'autre est bien établi (Acemoglu, Johnson et Robinson,

2005). À un niveau micro, la relation entre le cadre juridique et la performance de l'entreprise est également bien établie (La Porta et al., 2000, 2002). Des preuves récentes de Demirguc-Kunt et al. (2013) ont trouvé une association négative entre les cadres juridiques qui sont incompatibles avec l'égalité entre les sexes et les droits des femmes, d'une part, et les indicateurs clés de l'inclusion financière tels que le maintien en compte ainsi que les modèles d'épargne et d'emprunt. Bien que cet effet puisse provenir directement de lois qui limitent la capacité des femmes à travailler et s'engager dans des activités génératrices de revenus, c.-à-d. L'enregistrement des entreprises, le contrat de mariage et l'ouverture de comptes bancaires, ils peuvent également être liés à l'absence ou à la mauvaise mise en œuvre des lois pratiques nuisibles. Contre les femmes comme le mariage précoce ou la violence à l'égard des femmes qui ont un impact négatif sur l'accès des femmes aux opportunités<sup>34</sup> économiques.

La base de données sur les femmes, les entreprises et la loi (WBL) créée et maintenue par la Banque mondiale offre des informations cruciales. Non seulement il couvre tous les pays africains à l'exception de la Somalie, mais fournit des données à jour et historiques sur les lois qui concernent l'égalité entre les sexes dans les dimensions sociales, politiques et économiques. En 2016, sur 53 pays africains dotés de données disponibles, 20 accordent l'égalité des droits aux femmes et aux hommes, quel que soit leur état matrimonial, sur les 11 catégories suivantes de droits qui concernent directement ou indirectement l'autonomisation économique des femmes: le droit à (i) demander un passeport, (ii) obtenir une carte d'identité nationale, (iii) voyager à l'extérieur du pays, (iv) voyager à l'extérieur de la maison, (v) obtenir un emploi ou poursuivre un métier ou une profession, (vi) signer un contrat, (vii) inscrire une entreprise, (viii) ouvrir un compte bancaire, (ix) choisir l'endroit où vivre, (x) conférer la citoyenneté à ses enfants et (xi) être "chef de ménage". L'état matrimonial des femmes émerge comme facteur d'intervention critique dans l'élimination des inégalités entre les sexes en Afrique, car plus de 90% des pays d'Afrique<sup>35</sup> accordent l'égalité des droits aux hommes et aux femmes non mariés, contrairement à seulement 38% des pays qui accordent l'égalité des droits aux hommes et aux femmes mariés. En particulier à la lumière des résultats antérieurs sur l'âge et la ma Statut de la majorité des femmes entrepreneurs.

La figure 50 ci-dessous représente l'écart entre les droits accordés aux femmes mariées et non mariées en termes de changement de pourcentage nécessaire pour amener les femmes mariées à égalité avec les femmes non mariées. Par exemple, au Niger, au Bénin, en Guinée, à Cameroun, au Soudan, en Guinée-Bissau et en République du Congo, les droits des femmes mariées doivent augmenter d'au moins 50 pour cent et jusqu'à 120 pour cent pour devenir à égalité avec les femmes célibataires. Notez qu'au Soudan, les femmes non mariées ont obtenu moins des trois quarts des 11 catégories de droits. En se concentrant sur 5 pays sélectionnés dans ce rapport, l'Angola est le seul pays parmi les cinq sélectionnés où les femmes non mariées et mariées n'ont pas de lacunes et ont tous les 11 droits. La variation en pourcentage requise est de 10 pour cent

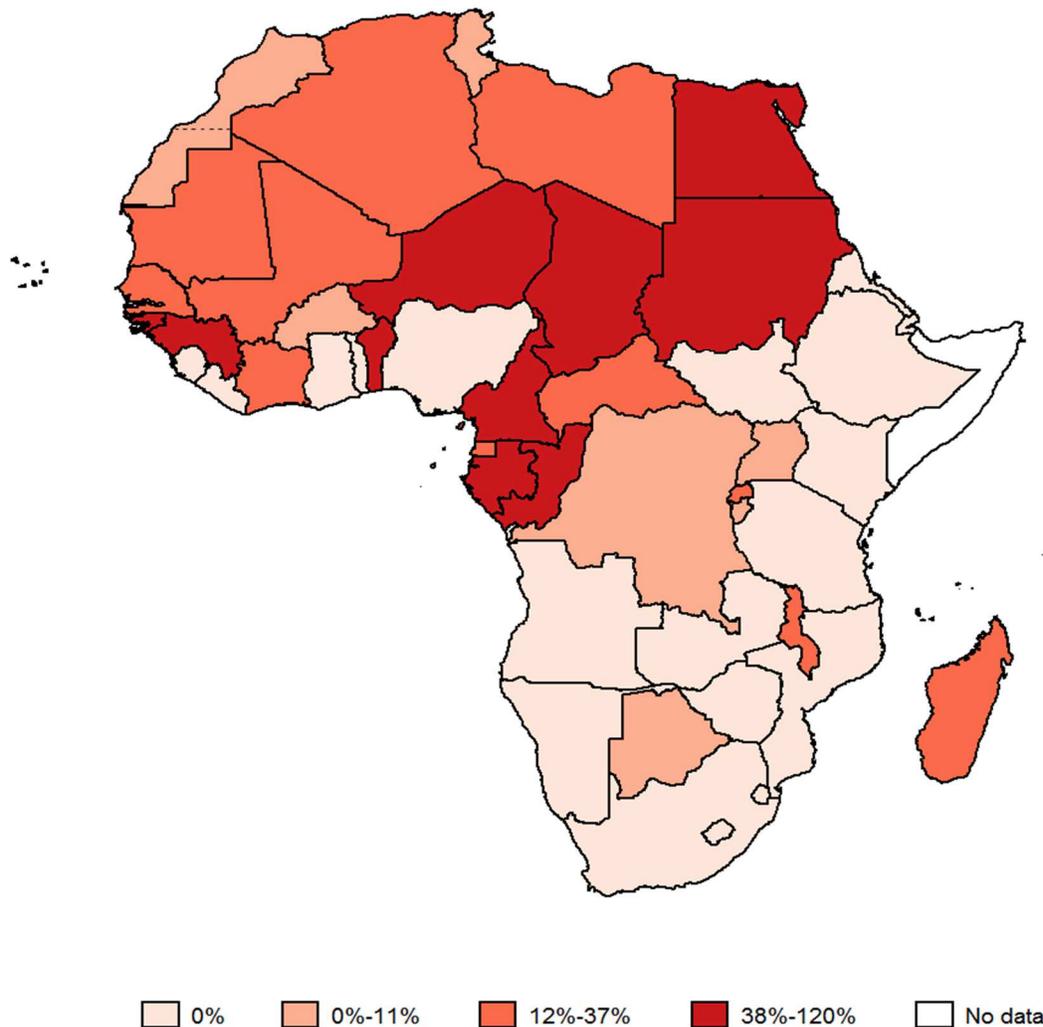
---

<sup>34</sup> Hallward-Driemeier et Gajigo (2011), par exemple, évaluent l'impact du droit de la famille de l'Éthiopie en 2000 qui a augmenté l'âge légal au mariage et a aidé les femmes à participer à la prise de décision intra-maison, y compris l'offre de main-d'œuvre en dehors de la maison et l'administration des biens matrimoniaux. Les auteurs constatent que la mobilité des femmes s'est développée à la suite de cette réforme, ce qui a permis d'accéder au travail à l'extérieur de la maison à partir de professions supérieures avec un meilleur salaire.

<sup>35</sup> La Libye, la Mauritanie, la Sierra Leone, le Soudan et le Swaziland sont les seuls pays d'Afrique, à partir de 2016, qui n'accorde pas les 11 catégories de droits conjointement aux femmes non mariées.

en RD Congo, 38 pour cent au Mali, 43 pour cent en Egypte et 83 pour cent au Cameroun. Compte tenu de l'âge et de l'état matrimonial de la majorité des entrepreneurs, ces lacunes limitent uniquement le potentiel inexploité des femmes entrepreneurs et des propriétaires d'entreprises.

Figure 50 État matrimonial et droits de la femme

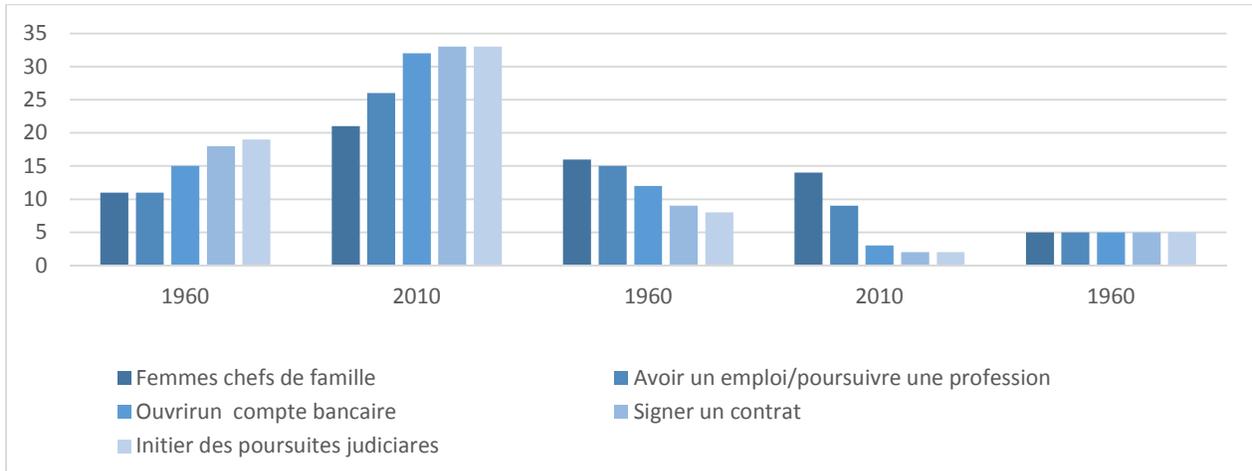


Source de données: Women, Business and the Law (2016). Banque mondiale.

Le WBL fournit également des données historiques sur certains de ces droits. La figure 51 fournit une comparaison entre 1960 et 2010 et montre que des améliorations significatives ont été réalisées au cours des 5 dernières décennies. Le nombre de pays qui ont accordé des droits égaux aux hommes et aux femmes a considérablement augmenté. Par exemple, le nombre de pays qui ont accordé des droits égaux pour ouvrir des comptes bancaires a doublé de 1960 à 2010. Pourtant, il existe encore des pays qui n'ont pas de changement de loi entre 1960 et 2010. Le Cameroun est un exemple, mais les données les plus récentes de 2016 Suggère que le Cameroun a accompli des travaux louables pour améliorer son maintien relatif entre les pays

africains entre 2010 et 2016.

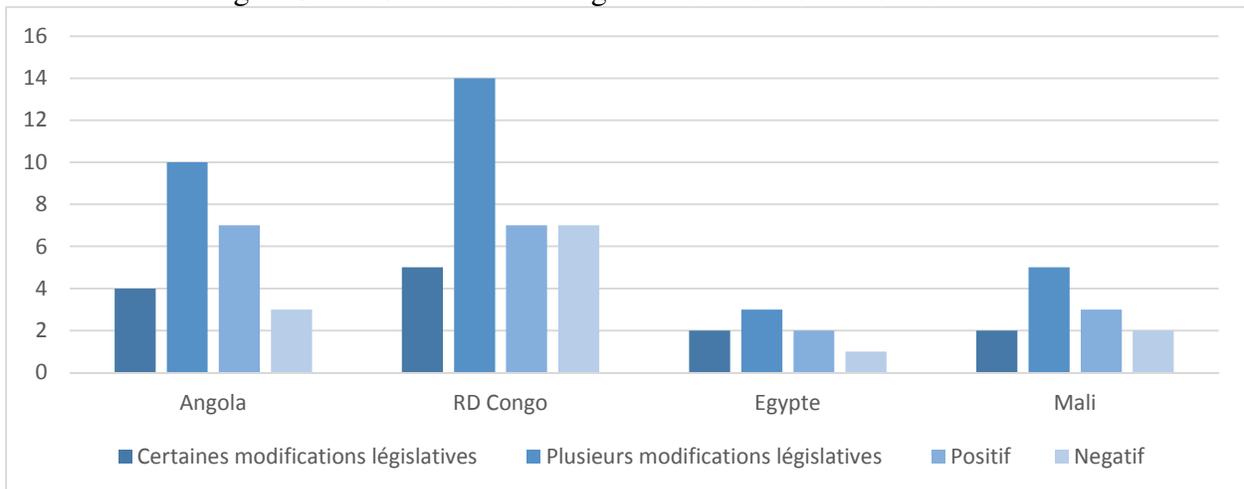
Figure 51 Les droits des femmes en Afrique au fil du temps



Source des données: femmes, entreprises et droit (1960-2010). Banque mondiale..

La figure 52 ci-dessous décompose 5 décennies en termes d'épisodes de changement de loi, de changement de loi et de direction. Tout d'abord, dans tous les pays avec des données disponibles, les épisodes de changement sont très étalés sans aucun épisode où les pays ont largement réformé leurs constitutions. Cameron manque dans ces graphiques car aucun changement de loi n'a été détecté entre 1960 et 2010 qui a touché les femmes positivement ou négativement. Alors que la RD Congo émerge en tant que pays avec la plupart des changements de loi, la moitié de ces changements étaient régressifs en termes d'égalité des sexes. Alors que l'Égypte et le Mali enregistrent un nombre plus faible de changements de loi, la part des changements positifs est supérieure aux changements négatifs. Enfin, l'Angola émerge en tant que réformateur de champion dans les cinq pays sélectionnés avec 10 changements de loi, dont 70% sont progressistes vers l'égalité des sexes.

Figure 52 Dissection des changements dans les droits des femmes

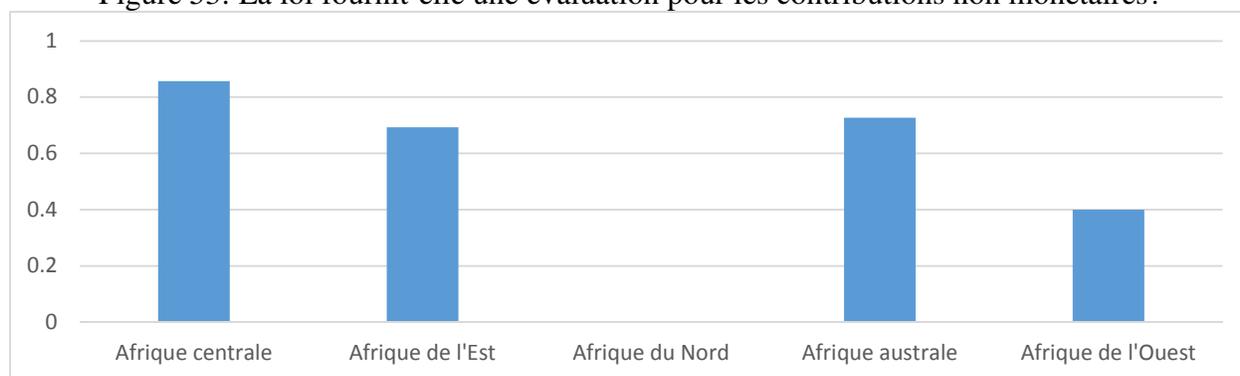


Source des données: femmes, entreprises et droit (1960-2010). Banque mondiale.

Par conséquent, l'Angola et la RD Congo sont bien positionnés en termes de cadre juridique qui est conducteur pour l'autonomisation économique des femmes, alors que des améliorations majeures sont nécessaires au Mali, en Egypte et au Cameroun.

Deux autres questions juridiques sont particulièrement importantes pour l'entrepreneuriat féminin. La figure 53 ci-dessous se concentre sur la part des pays dans chaque sous-région où la loi fournit une évaluation pour la contribution non monétaire. En d'autres termes, les régimes matrimoniaux par défaut appartiennent partiellement ou pleinement au principe de l'égalité entre les sexes. Dans une communauté de propriété partielle, les couples partagent les biens achetés à partir de la date du mariage jusqu'au jour du divorce. Dans une communauté de propriété complète, les couples partagent tous les atouts, y compris ceux qui datent du mariage. Par conséquent, un partage 50-50 des biens matrimoniaux reconnaît les contributions non monétaires des femmes et compense partiellement la pauvreté dans le temps.

Figure 53: La loi fournit-elle une évaluation pour les contributions non monétaires?



Source de données: Women, Business and the Law (2016). Banque mondiale.

Bien que tous les pays d'Afrique centrale, à l'exception du Gabon, reconnaissent légalement les contributions non monétaires des conjoints, aucun en Afrique du Nord ne le fait. L'Afrique de l'Ouest est le deuxième exécutant le plus faible, avec seulement 40 pour cent des pays qui fournissent des évaluations pour les contributions non monétaires. L'autonomisation économique des femmes est directement liée aux régimes matrimoniaux, car elles affectent directement le pouvoir de négociation des femmes, ce qui est crucial pour le pouvoir décisionnel des femmes dans le ménage, y compris la prise en charge de la main-d'œuvre et les décisions d'emprunt et la propriété des biens. Non seulement ces régimes<sup>36</sup> autonomisent les femmes en termes d'accès à des activités économiques, mais aussi augmentent la probabilité des femmes d'échapper à la

<sup>36</sup>Un autre instrument juridique pour l'autonomisation économique des femmes et la protection contre la violence est la transition vers des lois unilatérales de divorce. Stevenson et Wolfers (2006) estiment que la transition vers des lois unilatérales de divorce aux États-Unis a contribué à une réduction de 30% de la violence domestique et à une diminution de 10% des femmes assassinées par leurs partenaires intimes. Hassani-Nezhad et Sjögren (2014) apportent des preuves similaires de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, où ces réformes ont contribué aux taux d'activité de la main-d'œuvre féminine plus jeunes en moyenne

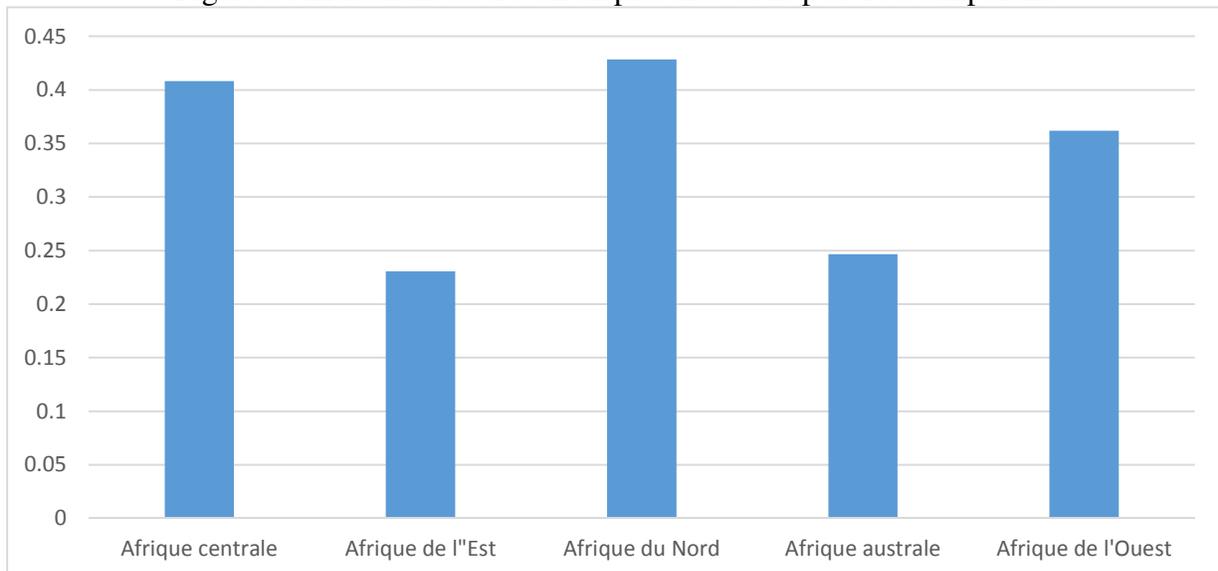
violence domestique (Pande et al., 2005).

Deuxièmement, les femmes ont beaucoup plus de contraintes de temps en Afrique que d'hommes, ce qui limite non seulement le temps consacré aux activités du marché, mais aussi la nature de ces activités. S'attaquer aux tâches ménagères ainsi qu'aux soins aux personnes âgées et aux services de garde oblige les femmes à choisir elles-mêmes un emploi indépendant basé sur la nécessité dans le secteur des services flexibles. La figure 54 ci-dessous se concentre sur les mesures incitatives pour les femmes à travailler, en particulier les incitations qui aident les femmes à avoir des horaires de soins de santé liés à la pauvreté. Les indicateurs suivants sont utilisés pour obtenir un score moyen pour tous les pays et ces scores sont ensuite agrégés au niveau sous-régional. Tous les indicateurs sont des variables fictives égales à 1 si une réponse positive est donnée et 0 sinon.

- Les paiements de garde d'enfants sont-ils déductibles d'impôt?
- Y a-t-il des déductions fiscales ou des crédits spécifiques aux hommes?
- Y a-t-il des déductions fiscales ou des crédits spécifiques aux femmes?
- Le gouvernement appuie-t-il ou fournit-il des services de garde d'enfants?
- Le gouvernement offre-t-il une éducation primaire gratuite et obligatoire?
- Le gouvernement accorde-t-il une allocation pour enfants aux parents?
- Les employeurs doivent-ils accorder un congé pour s'occuper des proches malades?

Au niveau sous-régional, le score moyen indique que même la moitié de ces indicateurs ne sont pas intégrés dans les codes juridiques respectifs. Fait intéressant, l'Afrique du Nord ouvre la voie malgré les constatations antérieures sur les évaluations non monétaires. Au niveau des pays, le Gabon, la Libye, le Maroc, la Tunisie, l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Cabo Verde et le Mali reçoivent le score total de 4 des 7 indicateurs indiqués ci-dessus. L'Éthiopie, la Guinée-Bissau, le Swaziland et le Botswana reçoivent un score minimal

Figure 54 Incitations au travail en présence de la pauvreté temporelle



Source de données: Women, Business and the Law (2016). Groupe de la Banque mondiale.

Les rapports nationaux de la base de données AGDI indiquent que l'éducation de la petite enfance en Afrique est souvent un luxe dont jouissent exclusivement les ménages relativement plus riches dans les zones urbaines. L'impact des services de garde d'enfants est probablement le plus élevé dans les pays où la participation de la main-d'œuvre féminine est déjà faible, comme l'Afrique du Nord. Selon les estimations régionales, chaque enfant supplémentaire de moins de six ans diminue de 6% la probabilité de participation de la main-d'œuvre féminine (de Jong et al., 2017).

L'importance d'investir dans l'éducation de la petite enfance en Afrique ne peut pas être surestimée. Des preuves récentes des États-Unis suggèrent que l'éducation<sup>37</sup> de la petite enfance est cruciale pour le développement cognitif et non cognitif des enfants, en particulier ceux issus de milieux défavorisés (Elango, 2015). Le fait que les enfants qui commencent plus tôt à étendre leur expérience scolaire est crucial, en particulier pour les filles africaines qui sont gravement désavantagées en ce qui concerne l'effet négatif des mariages précoces et des grossesses chez les adolescents sur les taux d'abandon scolaire de l'enseignement primaire et secondaire. En résumé, le programme de transformation structurelle de l'Afrique ne peut être complété par de telles inégalités entre les sexes dans les résultats<sup>38</sup> scolaires. Les idées de la transformation structurelle de la Chine peuvent être source d'inspiration ici. Selon Lee et Malin (2013), le rôle de l'éducation dans la transformation structurelle de la Chine entre 1978 et 2004 est important, en particulier sur la croissance de la productivité en Chine. La part des travailleurs qui ont terminé le collège a presque doublé au cours de cette période et a entraîné une réaffectation du travail vers des secteurs plus productifs. En outre, Mu et van de Walle (2011) montrent que la réaffectation du travail par la migration était positive associée à l'amélioration des résultats scolaires des cohortes les plus jeunes parmi lesquelles les jeunes filles instruites avaient la probabilité de migration la plus élevée.

Dans ce contexte, quelques recommandations politiques se dégagent:

Tout d'abord, l'écart entre les droits des femmes mariées et non mariées doit être résolu. Les lois qui intéressent les femmes qui ont accès aux opportunités économiques sont en grande partie absentes pour les femmes mariées et pourtant, la majorité des femmes et des entrepreneurs masculins sont mariés. Par conséquent, des réformes juridiques sont nécessaires pour que les incohérences sur l'égalité entre les sexes dans les lois et les codes statutaires dans les cadres juridiques nationaux soient réglées. Les lois examinées ci-dessus sont directement liées aux possibilités de propriété des biens des femmes pour l'accès au financement ainsi qu'à la mobilité pour la diffusion du marché.

---

<sup>37</sup>Berlinski et al. (2009) trouvent des preuves empiriques positives entre l'éducation de la petite enfance et les résultats des tests ainsi que le comportement auto-contrôlant des élèves en Argentine. Heckman et al. (2016) trouvent que l'investissement dans les écoles préscolaires permet d'améliorer les compétences cognitives et non cognitives de l'élève avec des effets positifs sur les gains et les résultats scolaires.

<sup>38</sup>Bien que les écarts entre les sexes dans les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire aient largement disparu en Afrique, il faut veiller à ne pas exagérer ce résultat. Il existe des lacunes dans les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire dans les zones rurales et les régions sous-développées de certains États membres. Les taux d'inscription sont également le point de départ. Il existe de grandes lacunes dans les taux d'achèvement primaire ainsi que les taux d'alphabétisation, même parmi les jeunes de 15 à 24 ans, et encore moins les adultes. Par conséquent, la guerre contre les écarts entre les sexes dans l'éducation se poursuit à tous les niveaux.

Deuxièmement, l'accès des femmes aux conseils juridiques et la sensibilisation aux réformes légales doivent recevoir un soutien continu. Il existe un certain nombre d'ONG et d'autres organisations à travers l'Afrique fournissant des conseils juridiques gratuits visant exclusivement les femmes. Leur sensibilisation doit s'étendre vers les zones rurales où les femmes ne connaissent peut-être pas les lois sur le divorce ni les régimes de propriété. Être inconscient de telles lois est presque équivalent à ne pas avoir de telles lois, en particulier dans les pays où la mise en œuvre et l'application de ces lois sont très problématiques.

Troisièmement, les problèmes de mise en œuvre et d'exécution découlent souvent des incohérences entre le droit coutumier et le droit réglementaire. Malheureusement, les lois coutumières et personnelles en Afrique sont souvent mentionnées sous des connotations négatives en termes d'égalité entre les sexes, mais elles sont des instruments extrêmement puissants puisqu'elles pénètrent profondément dans toutes les sociétés. Comme le disent Hallward-Driemeier et Tazeen (2012), des valeurs positives sur l'égalité entre les sexes existent dans les traditions locales en Afrique et ces valeurs doivent être encouragées pour favoriser l'accès des femmes rurales en particulier aux héritages et donc à la terre<sup>39</sup>. Après tout, tout comme les lois statutaires, les lois et traditions coutumières ne sont pas statiques et sujettes à l'évolution.

---

<sup>39</sup>*Il existe également une relation directe entre la propriété foncière et la participation aux décisions des ménages. Par exemple, la preuve du Népal (Mishra et Sam (2015), une économie dominée par le secteur agricole, la propriété foncière des femmes est positivement associée à son pouvoir de négociation qui dépend de la mesure dans laquelle les femmes participent à la prise de décision à la maison. Par exemple, Les femmes qui possèdent des terres ont plus de 40 p. 100 plus de chances d'avoir la décision finale dans leur propre décision de soins de santé que les femmes sans terre*

## Conclusion

Les gouvernements africains sont fortement pressés de montrer des progrès dans la mise en œuvre et la réalisation de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063. Il est largement admis que l'autonomisation des femmes est essentielle à la réalisation de tous les autres résultats du développement et qu'un développement inclusif et durable ne peut pas coexister avec de graves disparités entre les sexes dans les domaines économique et politique.

Le présent rapport a soutenu que le renforcement de l'entrepreneuriat féminin est l'outil politique le plus direct pour les États membres afin d'atteindre l'égalité entre les sexes et d'obtenir des progrès significatifs pour d'autres résultats sur le plan du développement. La justification de cet argument est simple: la majorité des femmes africaines sont dans un emploi indépendant vulnérable et, ni les marchés ni les gouvernements n'ont réussi à transmettre les femmes à des emplois productifs, formels et bien rémunérés. Cela n'est pas surprenant étant donné les tendances de croissance économique observées dans les États membres qui ont souvent laissé les femmes derrière.

L'objectif politique le plus réaliste dans ce contexte est d'aider les femmes entrepreneurs à améliorer leurs produits, leurs services et leurs procédures de production. Ce rapport visait à atteindre cet objectif en montrant d'abord les femmes entrepreneurs. Il a montré que de grandes variations existent entre les pays et le type d'entreprises, qu'il s'agisse de formelles, informelles ou de microentreprises. Par exemple, les femmes entrepreneurs sont moins expérimentées que les entrepreneurs masculins, se retrouvent souvent dans le secteur Services, exploitent des micro et petites entreprises. Les résultats concrets de la performance peuvent s'expliquer en partie par la ségrégation sectorielle, l'emplacement et la taille des entreprises. Le résultat prometteur de l'analyse au niveau de l'entreprise est que dans trois pays choisis sur cinq, les entreprises appartenant à des femmes n'ont pas moins performé que les entreprises appartenant à des hommes dans le secteur formel. C'est un résultat extrêmement positif puisqu'il fournit des preuves sur la persévérance des femmes entrepreneurs alors qu'ils font face à un ensemble de contraintes très diverses et contraignantes dans les entreprises vis-à-vis de leurs homologues masculins. En outre, le rapport a également constaté que c'est en Afrique que les lacunes dans les attitudes entrepreneuriales sont beaucoup plus faibles que les écarts entre les sexes dans les attitudes observées dans d'autres régions en développement.

L'analyse empirique basée sur des données individuelles, à l'échelle des entreprises et des pays a montré que le potentiel des femmes entrepreneurs n'est pas encore exploité par les États membres. Alors que les pays d'Afrique du Nord perdent un revenu substantiel en raison de la non participation des femmes dans l'économie, d'autres parties de l'Afrique souffrent de la qualité de l'engagement des femmes et du manque de mesures politiques contre les vulnérabilités dans les activités génératrices de revenus des femmes. Dans ce contexte, le rapport s'est concentré sur trois domaines politiques clés pour que les États membres prennent des mesures immédiates.

Tout d'abord, les États membres sont encouragés à expérimenter des politiques actives du marché du travail, en particulier la formation professionnelle et la promotion de l'esprit d'entreprise. Les femmes entrepreneurs en Afrique sont confrontées à de graves contraintes de crédit et de compétences. La prise en compte de ces contraintes risque simultanément de transformer les activités entrepreneuriales des femmes. Cependant, il existe un certain nombre d'écueils potentiels que les décideurs doivent respecter lors de la conception de telles interventions, telles que les

contraintes sociales auxquelles les femmes sont confrontées, les services de garde d'enfants, le transport en toute sécurité vers les lieux de formation, les retombées potentielles des proches ainsi que des partenaires et le temps sévère. La pauvreté que les femmes font face dans leur vie quotidienne.

Deuxièmement, des différences entre les sexes existent en Afrique en termes d'accès aux produits et aux services financiers. Alors que l'accès au crédit est souvent cité comme la plus grande contrainte à l'égard des opérations féminines dans les entreprises, la majorité des entreprises appartenant à des femmes ne demandent même pas de prêts et seule une minorité suggère qu'elles s'auto-censurent en raison de l'attente d'un échec. Les femmes entrepreneurs opèrent largement dans des secteurs à faible potentiel de croissance et qui ne nécessitent pas de coûts fixes importants. C'est pourquoi la plupart des propriétaires d'entreprises qui achètent des actifs, le font avec des bénéfices non répartis. Ce n'est pas pour argumenter que l'accès au crédit n'est pas important, mais pour élargir la perspective de l'inclusion financière. Par exemple, les femmes sont aussi susceptibles que les hommes d'économiser, mais dans des sources informelles qui augmentent leur vulnérabilité en période de crise. Une approche holistique du financement est cruciale pour aider les femmes à accéder à une variété de produits et services financiers, non seulement pour se développer, mais aussi pour survivre, en particulier lorsque des chocs négatifs sur le revenu apparaissent.

Troisièmement et en dépit d'un progrès louable, de graves barrières juridiques en Afrique contre l'entrepreneuriat des femmes sont encore sévères. La plus grande préoccupation concerne l'écart de droits entre femmes mariées et non mariées. Il y a des pays en Afrique où les droits des femmes mariées doivent augmenter de plus de 100 pour cent pour les mettre à égalité avec les femmes non mariées. Les conséquences sont importantes de la mobilité des femmes à l'accès des femmes et à la sécurité du contrôle des actifs. Ce rapport a révélé que, parmi les pays sélectionnés, les femmes entrepreneurs ayant des entreprises informelles étaient principalement mariées et âgées de plus de 30 ans. Il est essentiel que des réformes juridiques se poursuivent pour combler cette lacune des droits matrimoniaux tout en sensibilisant les femmes et leur capacité à agir sur ces droits.

L'Afrique abrite une population féminine très active qui participe à la vie active, d'une manière ou d'une autre, à travers leur cycle de vie. Malheureusement, ils sont loin de leurs frontières et les États membres doivent intervenir pour aider les femmes à vivre leur potentiel et reconnaître leurs contributions à l'économie et à la société. Ni le programme de transformation structurelle de l'Afrique ni l'objectif d'un développement inclusif et durable ne peuvent être réalisés avec des femmes africaines confrontées à des contraintes sévères et complexes depuis des années antérieures. Ce rapport a mis en place un cadre pour stimuler l'entrepreneuriat féminin en Afrique et a utilisé un large éventail de sources de données pour inspirer une élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Une coopération plus poussée avec les États membres avec une évaluation rigoureuse de l'impact des interventions sur les politiques au niveau des pays peut aider à mieux définir le meilleur ensemble de politiques contextuelles pour l'autonomisation économique des femmes.

## Les Références

Acemoglu, Daron, Simon Johnson et James A. Robinson. (2005). Chapitre 6: Les institutions comme cause fondamentale de la croissance à long terme. *Handbook of Economic Growth*, Vol (1), Part A, pp. 385-472.

Adoho, F., S. Chakravarty, D. T. Korkoyah, Jr., M. Lundberg et A. Tasneem. 2014. «Le programme d'emploi Impact of Adolescents et filles: le projet EPAG au Libéria». Document de travail sur la recherche sur les politiques 6832. Banque mondiale, Département de la recherche sur les politiques, Washington DC

Aker, Jenny C., Rachid Boumnijel, Amanda McClelland et Niall Tierney (2016). Mécanismes de paiement et programmes de lutte contre la pauvreté: éléments de preuve tirés d'un programme de transfert de trésorerie mobile au Niger. *Développement économique et changement culturel*, 65 (1): 1-37.

Amin, Mohammad. (2010). Genre et informel. *Enterprise Note 16*. Washington D.C: Banque mondiale.

Arestoff, Florence et Elodie Djemai (2016). L'autonomisation des femmes à travers le cycle de vie et les générations: des preuves en provenance d'Afrique subsaharienne. *World Development*, 87, pp. 70-87.

Armendariz B. et Jonathan Morduch. (2010). *The Economics of Microfinance*, second ed. MIT Press, Cambridge.

Aterido, Reyes, Thorsten Beck et Leonardo Iacovone (2011). Genre et finances en Afrique subsaharienne: les femmes sont-elles défavorisées? Documents de travail sur les recherches sur les politiques Février (2011), Washington DC: Banque mondiale.

Bandiera, O., N. Buehren, R. Burgess, M. Goldstein, S. Gulesci, I. Rasul et M. Sulaiman. 2014. «L'autonomisation des femmes en action: une preuve d'un essai de contrôle randomisé en Afrique». Document de travail du Centre de croissance internationale. Londres, Angleterre.

Banerjee, A. V., & Duflo, E. (2011). *Mauvaise économie: une repensation radicale de la façon de lutter contre la pauvreté mondiale*. New York: Affaires publiques.

Beck, Thorsten, Samuel M. Maimbo, Issa Faye et Thouraya Triki (2011). *Financement de l'Afrique: à travers la crise et au-delà*, Washington D.C: Banque mondiale.

Bekele, Eshetu et Worku, Zeleke (2008). *Entrepreneuriat féminin dans les micro, petites et moyennes entreprises: le cas de l'Ethiopie*. *Journal of International Women's Studies*, 10 (2), 3-19. Disponible à: <http://vc.bridgew.edu/jiws/vol10/iss2/2>

Berge, Lars I. O., Kjetil Bjorvatn, Bertil Tungodden (2014). *Capital humain et financier pour le*

développement de la microentreprise: preuve d'une expérience sur le terrain et le laboratoire. Science du management. Lien permanent: <https://doi.org/10.1287/mnsc.2014.1933>.

Berlinski, Samuel, Sebastian Galiani et Paul Gertler. (2009). L'effet de l'éducation préscolaire sur le rendement scolaire primaire. *Journal of Public Economics*, 93 (1-2): 219-234.

Björkman-Nyqvist, Martina (2013). Chocs du revenu et écarts de genre dans l'éducation: données tirées de l'Ouganda, *Journal of Development Economics*, 105, p. 237-253.

Blattman, Christopher, Jeannie Annan, Eric Green, Julian Jamison. 2013. «Construire l'autonomisation économique et sociale des femmes à travers les entreprises. Une évaluation expérimentale du programme de soutien générateur de revenus des femmes (WINGS) en Ouganda». IPA - Innovations pour la lutte contre la pauvreté.

Blattman, C., N. Fiala et S. Martinez. (2014). «Générer le travail autonome qualifié dans les pays en développement: des preuves expérimentales en provenance d'Ouganda». *The Quarterly Journal of Economics*, 129 (2): 697-752.

Bruhn, Miriam et Bilal Zia (2011). L'impact de la formation commerciale et d'alphabétisation financière pour les jeunes entrepreneurs en Bosnie-Herzégovine. *Finance & PSD Impact* No: 13, Washington, D.C Banque mondiale.

Bulte, Erwin, Robert Lensink et Nhung Vu. (2016). Le genre et les formations commerciales affectent-ils les résultats commerciaux? Evidences expérimentales du Vietnam. *Management Science*. Lien permanent <https://doi.org/10.1287/mnsc.2016.2472>

Buvinic, Mayra et Rebecca Furst-Nichols (2014). Promouvoir l'autonomisation économique des femmes: qu'est-ce qui fonctionne? Document de travail de recherche sur les politiques 7087, Washington D.C: Banque mondiale.

Campos, F., M. Goldstein, L. McGorman, A. M. Munoz Boudet et O. Pimhidzai. 2013. «Briser le plafond métallique: les femmes entrepreneurs qui réussissent dans les secteurs dominés par les hommes en Ouganda». Une feuille de route pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Disponible sur: [www.womeneconroadmap.org](http://www.womeneconroadmap.org). Accès en novembre 2013.

Cho, Yoon Y., Davie Kalomba, Ahmed Mushfiq Mobarak et Victor Orozco. 2013. Différences entre les sexes dans les effets de la formation professionnelle: contraintes sur les femmes et comportements exclusifs. Washington D.C: Banque mondiale.

Corsi, Marcella et Marina De Angelis (2016). Discrimination sexospécifique en microfinance? Quelques preuves de l'Ouganda, *The Journal of Development Studies*, DOI: 10.1080 / 00220388.2016.1205733

Chinhui. Juhn, Gergely Ujhelyi et Carolina Villegas-Sanchez (2014). Hommes, femmes et machines: comment les échanges influent sur l'inégalité entre les sexes. *Journal of Development Economics* (106), 179-193.

D'Espallier, Bert, Isabelle Guerin et Roy Mersland (2009). Femmes et remboursement en microfinance. Mimeo.

De Jong, Eelke, et Jeroen Smits et Abiba Longwe (2017). Estimation de l'effet causal de la fécondité sur l'emploi des femmes en Afrique en utilisant des jumeaux. *World Development*, 90, p. 360-368.

De Mel, S., D. McKenzie et C. Woodruff. 2009. «Les femmes ont-elles plus de contraintes de crédit? Preuves expérimentales sur les retombées de genre et de la microentreprise. "American Economic Journal: Applied Economics 1 (3): 1-32.

De Mel, S., D. McKenzie et C. Woodruff. 2014. «Formation commerciale et création d'entreprise féminine, croissance et dynamique: données expérimentales du Sri Lanka». *Journal of Development Economics* 106: 199-210

Demirguc-Kunt, Asli, Leora Klapper et Dorothe Singer (2013) Inclusion financière et discrimination juridique contre les femmes: données probantes des pays en développement. Document de travail de recherche sur les politiques 6416. Banque mondiale: Washington, DC

Dupas, P. et J. Robinson. 2009. «Contraintes d'épargne et développement de la microentreprise: éléments probants d'une expérience sur le terrain au Kenya». Documents de travail NBER 14693. Bureau national de la recherche économique, Cambridge, MA. ---. 2013. «Contraintes d'épargne et développement de la microentreprise: preuve d'une expérience sur le terrain au Kenya». *American Economic Journal: Applied Economics* 5 (1): 163-92.

Elango, Sneha, Jorge Luis Garcia, James J. Heckman et Andres Hojman. (2015). L'éducation de la petite enfance. NBER Document de travail n ° 21766, Massachusetts: National Bureau of Economic Research.

Ephraim W Chirwa (2008) Effets du genre sur la performance des micro et petites entreprises au Malawi, *Développement Afrique australe*, 25: 3, 347-362.

Fafchamps, M., D. McKenzie, S. Quinn et C. Woodruff. 2014. «La croissance de la microentreprise et l'effet Flypaper: des preuves d'une expérience randomisée au Ghana». *Journal of Development Economics* 106: 211-26.

Fajnzylber, Pablo, William F. Maloney et Gabriel V. Montes-Rojas, (2011). Est-ce que la formalité améliore la performance des microentreprises? Données tirées du programme SIMPLES brésilien, *Journal of Development Economics*, 94, p. 262-276.

Ferrari, G. et R. Iyengar. Les séances de discussion associées au microfinancement peuvent améliorer  
Le rôle des femmes dans la prise de décision des ménages à Burundi. Documents de travail du CEP,  
2010.

Field, Erica, Seema Jayachandran et Rohini Pande. 2010. «Les institutions traditionnelles contraignent-elles l'entrepreneuriat féminin? Une expérience sur le terrain en matière de formation commerciale en Inde». *American Economic Review*, 100 (2): 125-29.

Field, Erica, Rohini Pande, John Papp et Natalia Rigol (2013). Est-ce que le modèle Classic Microfinance décourage l'entrepreneuriat parmi les pauvres? Evidence expérimentale de l'Inde *American Economic Review* 103 (6): 2196-2226.

Fiala, N. 2014. «Stimuler la croissance de la microentreprise: résultats d'un prêt, d'une subvention et d'une expérience de formation en Ouganda». Document de travail. Institut allemand de recherche économique, Berlin, Allemagne.

Ganle, John. K., Kwadwo Afiriye et Alexander Y. Segbefia. (2015). Microcrédit: Empowerment et Disempowerment des femmes rurales au Ghana. *World Development*, 66, p. 335-345.

Gamberoni, E., R. Heath et E. Nix. 2013. «Subsistance, transformation et quelque chose entre les deux». Une feuille de route pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Disponible sur: [www.womeneconroadmap.org](http://www.womeneconroadmap.org). Accès en novembre 2013

Guma, Prince K. (2015). Les entreprises dans l'économie informelle en milieu urbain: obstacles à l'entrepreneuriat féminin en Ouganda, *Journal of African Business*, 16: 3, 305 à 321

Haile, H.B., Bock, B. et Folmer. (2012). H. Microfinance et responsabilisation féminine: les institutions sont-elles importantes? *Women's Studies International Forum*, 35, p. 256-265.

Hallward-Driemeier, Mary. (2013). Femmes entrepreneuses; Développer les opportunités économiques en Afrique. *Africa Development Forum series*. Washington, DC: Banque mondiale

Hallward-Driemeier, M. et A. Rasteletti. 2010. «Entrepreneuriat féminin et masculin en Afrique». Document de travail, Banque mondiale, Washington, DC.

Hallward-Driemeier, Mary et Tazeen Hasan (2012). L'autonomisation des femmes: droits légaux et opportunités économiques en Afrique. *Africa Development Forum series*. Washington, DC: Banque mondiale.

Hassani-Nezhad, Lena et Anna Sjögren (2014) Divorce unilatéral pour les femmes et l'offre de main-d'œuvre au Moyen-Orient et en Afrique du Nord: l'effet de la réforme Khul, féministe *Economie*, 20: 4, 113-137.

Heckman, J. et T. Kautz. 2012. «Preuve difficile sur les compétences douces». *Économie du travail* 19 (4): 451-64.

Heckman, James J. et Lakshmi K. Raut (2016). Effets intergénérationnels à long terme des estimations préscolaires-structurelles à partir d'un modèle de programmation dynamique discret. *Journal of Econometrics* (191): 164-175.

Hicks, Joan Hamory, Michael Kremer, Isaac Mbiti, Edward Miguel. 2013. «L'enseignement professionnel au Kenya: des preuves d'une évaluation randomisée chez les jeunes».

Jakiela, P. et O. Ozier. 2012. "L'Afrique a-t-elle besoin d'un théorème de KinRotten? Preuve expérimentale des économies du village. "Document de travail sur la recherche sur les politiques 6085. Banque mondiale, Département de la recherche sur les politiques, Washington, DC.

Johansson de Silva, Sara, PierellaPaci et Josefina Posadas. 2014. Leçons apprises et non encore tirées d'une initiative multiculturelle sur l'autonomisation économique des femmes. Étude de la Banque mondiale. Washington, DC: Banque mondiale.

Karlan, Dean et Martin Valdivia (2011). Enseignement de l'esprit d'entreprise: impact de la formation commerciale sur les clients et les institutions de microfinance. *The Review of Economics and Statistics*, 93 (2): 510-527.

Kim, J., G. Ferrari, T. Abramsky, C. Watts, J. Hargreaves, L. Morison, G. Phetla, J. Porter, Et P. Pronyk. Évaluer les effets supplémentaires de combiner économique et santé Interventions: l'étude de l'image en Afrique du Sud. *Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé*, 87 (11): 824-832, 2009.

KhushbuMishra et Abdoul G. Sam (2015). Le propriétaire des terres des femmes favorise-t-il leur autonomisation? Preuves empiriques du Népal. *World Development*, 78, pp./ 360-371.

Kluge, Jochen, Susana Puerto, David Robalino, Jose Manuel Romero, FriederikeRother, Jonathan Stoterau, Felix Weidenkeff et Mark Witte (2016). Les programmes d'emploi pour les jeunes améliorent-ils les résultats sur le marché du travail? Une revue systématique. IZA Document de travail 10263, Bonn: l'Institut pour l'étude du travail (IZA).

Koenig M.A., S. Ahmed, M.B. Hossain et A.B.M.K.A. Mozumder. L'état des femmes et Violence familiale dans le bangladesh rural: effets individuels et au niveau communautaire. *Démographie*, 40 (2): 269-288, 2003.

Kremer, M., Lee, J.N. Et Robinson, J.M. 2010. Le retour au capital pour les petits détaillants en Kenya: preuve des inventaires. Mimeo, Université Havard.

Ksoll C., Lilleør H., Lønborg J. & Rasmussen O. (2026). «Impact des associations d'épargne et d'emprunts du village: éléments tirés d'un essai randomisé en grappes» *Journal of DevelopmentEconomics* # 120 Pp. 70-85

Kulb, Carolyn, Monique Hennink, NdungeKiiti et Jane Mutinda. (2016). Comment le microcrédit conduit-il à l'autonomisation? Une étude de cas du groupe VinyawaAka au Kenya. *Journal of International Development*, 25 (5): 715-732.

Kushnir, Khrystyna et Mohammad Amin (2013). Différences liées au genre dans l'expérience de gestion: le cas de Firms informel au Rwanda. *Economic Bulletin*, 33 (4), pp. 3033-3049.

La Porta, R., Lopez-De-Silanes, F., Shleifer, A et Vishny, R. (2000), Protection des investisseurs et gouvernance d'entreprise ", *Journal of Financial Economics*, 58: 3-27.

La Porta, R., Lopez-De-Silanes, F., Shleifer, A et Vishny, R. (2002), Protection des investisseurs et évaluation d'entreprise ", *Journal of Finance*, 62: 1147-1170 ..

Lee, Soohyung et Benjamin A. Malin (2013). Le rôle de l'éducation dans la transformation structurelle de la Chine. *Journal of Development Economics*, 101, p. 148-166.

Lonborg, Jonas H. et Ode D. Rasmussen (2014). La microfinance peut-elle atteindre les plus pauvres: une preuve d'une intervention de microfinance administrée par la communauté, *World Development*, 63, p. 460-472.

Maggioni, Daniela, Alessia Lo Turco et Mauro Gallegati (2016). La complexité du produit est-elle importante pour la volatilité des produits des entreprises? *Journal of Development Economics*, 121, p. 94-109.

Mu, Ren et van de Walle, Dominique (2011). Vous avez laissé derrière vous pour faire la ferme? Réaffectation du travail des femmes en Chine rurale. *Economie du travail*, 18 (1), pp. S83-S97.

Mulema, A., Cathy Rozel Farnworth et Kathleen Earl Colverson (2016): contraintes sexospécifiques et opportunités pour la participation des femmes à la chaîne de valeur des petits ruminants en Ethiopie: analyse des capitaux communautaires, développement communautaire,

Nguimkeu, Pierre (2014). Une analyse économétrique structurelle de l'hétérogénéité du secteur informel. *Journal of Development Economics* 107, pp. 175-191.

Nix, Emily, Elisa Gamberoni et Rachel Heath (2016). Combler l'écart entre les sexes: identifier Wahat qui retient les femmes indépendantes au Ghana, au Rwanda, en Tanzanie et en République du Congo. *Examen économique de la Banque mondiale*, 30 (3): 501-521.

Pande, P. et D. Agarwal (2005). Violence conjugale, développement humain et statut de la propriété des femmes en Inde. *Rapport sur le développement mondial*, 33 (5), p. 823-850.

Prina, S. (2015). Banque des pauvres via des comptes d'épargne: preuve d'une expérience sur le terrain. *Journal of Development Economics*, 115, p. 16-31.

Roland Asare, Mavis Akuffo-bea, Wilhelmina Quaye et Kwasi Atta-Antwi (2015) Caractéristiques des micro, petites et moyennes entreprises au Ghana: genre et implications pour la croissance économique, *Journal africain des sciences, de la technologie, de l'innovation et du développement*, 7: 1, pp. 26-35.

Stevenson, Betsey et Justin Wolfers. (2006). La négociation à l'ombre de la loi: les lois sur le

divorce et la détresse familiale. *The Quarterly Journal of Economics*, 121 (1): 267-288.

Strom, Reidar O., Bert D'Espallier et Roy Mersland (2014). Leadership féminin, performance et gouvernance dans les institutions de microfinance. *Journal of Banking and Finance*, 42, p. 60-75.

Udry, Christopher et Santosh Anagol, (2006). Le retour au capital au Ghana. *American Economic Review*, 96 (2), 388-393.

Valdivia, Martin (2015). Formation professionnelle plus pour entrepreneuriat féminin? Preuves expérimentales à court et à moyen terme du Pérou. *Journal of Development Economics*, 113, p. 33-51.

Van Rooyen, C., R. Stewart, T De Wet (2012). L'impact de la microfinance en Afrique subsaharienne: un examen systématique de la preuve. *World Development*, 40 (11), p. 2249-2262.

Warnecke, Tonia. (2016) L'entrepreneuriat du secteur informel pour les femmes en Chine et en Inde: construire des réseaux, obtenir une reconnaissance et obtenir un soutien, *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 28: 6, 479-491.

## Annexes

Tableau 13 Liste des sources de données

Organisation	Base de donnée	Explication
UNECA	Indice africain de genre et de développement – Base de données AGDI	Cette base de données offre un certain nombre de variables originales et originales dans GSI selon lesquelles la plupart des bases de données internationales ne recueillent pas de données. En outre, l'AWPS offre des informations sur la façon dont les gouvernements s'auto-évaluent à leur propre rendement..
BIT	Indicateurs clés du marché du travail - Base de données KILM	En se concentrant sur l'Afrique et en suivant la classification sous-régionale de la CEA, les indicateurs clés du marché du travail tels que la participation à la population active, l'emploi selon le statut, le secteur, la profession ainsi que le chômage seront obtenus pour toutes les années disponibles et Si possible par la population des jeunes et des adultes, en plus de la population masculine-féminine.
Banque mondiale	Les femmes, les affaires and le droit des affaires - Base de données WBL	Il existe deux ensembles de données à utiliser. Tout d'abord, 37 pays africains sont suivis au cours de la période 1960-2010 en ce qui concerne 17 indicateurs qui prévoient des lois et des règlements dans tous les codes juridiques disponibles et qui concernent l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Deuxièmement, des données juridiques sont disponibles sur plus de 142 indicateurs pour un maximum de 52 pays à travers le continent pour 2016. Ces données transversales remontent à 2010 avec des pays et des indicateurs inférieurs.
OCDE	Les bases de données sur les institutions sociales et l'indice de genre	Les profils de pays pour 48 pays africains sont disponibles sur la base de données aussi récentes qu'en 2014. Étant donné que cette base de données se concentre principalement sur les institutions informelles, elle constitue un excellent complément à la base de données WBL pour exposer la mise en œuvre et les faiblesses de l'application observées à travers le continent .
Forum économique mondial	Le rapport mondial sur les écarts entre les sexes	Il existe quelques variables que ce rapport prévoit pour un certain nombre de pays africains qui sont tout à fait cruciaux pour l'autonomisation des nouvelles générations. Par exemple, la ségrégation professionnelle que nous

		observons aujourd'hui reflète principalement les écarts entre les hommes et les femmes dans les diplômés de STEM
Banque mondiale	Les données de la base de données sur l'inclusion financière globale	Les données sont collectées auprès de 48 pays sur un ensemble de 64 variables qui concernent l'inclusion financière, telles que la comptabilité, l'utilisation du compte, l'épargne / emprunt par source et par objet. Les données agrégées au niveau des pays sont basées sur des données individuelles recueillies auprès de chacun des 48 pays dont certains disposent de plus d'un an de données disponibles.
GEM Consortium	Les données du Global Entrepreneurship Monitor	Les données sont disponibles auprès de 18 pays d'Afrique au moins pendant un an et au plus pendant 15 ans au niveau individuel couvrant en moyenne 2 000 hommes et femmes dans chaque pays. Les données sur les attitudes à l'égard de l'entrepreneuriat, les expériences des entrepreneurs naissants par rapport aux titulaires et leurs attentes à partir de l'activité entrepreneuriale sont collectées
World Bank	Les enquêtes auprès des entreprises de la Banque mondiale, les enquêtes informelles sur les entreprises et les enquêtes sur les microentreprises	Les données sont disponibles pour la majorité des pays africains au niveau de l'entreprise pour fournir des informations sur les caractéristiques de l'entreprise, les performances et les perceptions des contraintes au niveau de l'entreprise.
DHS	Enquêtes Micro DHS	Des données micro sont obtenues sur les 5 pays concernant le rôle décisionnel des femmes dans le ménage par le DHS..